

Master of Science in Geography

Ecoquartiers : Influence de la mixité sociale sur le lien social

Le quartier Ecoparc à Neuchâtel

Christophe Egger

Sous la direction du Prof. Antonio Da Cunha



REMERCIEMENTS

Cette recherche est avant tout le résultat d'un travail collectif, c'est pourquoi j'adresse mes remerciements à :

Mon directeur de mémoire, le professeur Antonio Da Cunha, pour m'avoir conseillé et suivi tout au long de ce travail.

Monsieur Emmanuel Rey, associé au bureau Bauart, pour m'avoir reçu sur son lieu de travail, m'avoir accordé un entretien et avoir accepté d'être mon expert lors de la soutenance de ce mémoire.

Monsieur Fabien Coquillat, architecte adjoint à la ville de Neuchâtel, pour m'avoir accordé un entretien et transmis des informations importantes sur le quartier.

Aux douze résidents qui ont accepté de me rencontrer, souvent à leur domicile, me permettant ainsi d'observer tous les aspects du quartier et d'obtenir les informations nécessaires à mon analyse.

Aux quarante-six personnes qui ont répondu anonymement au questionnaire que je leur ai envoyé, sans lequel mon analyse n'aurait pas été réalisable.

Pour finir, à tout ceux qui m'ont accompagné, soutenu et corrigé durant ma recherche, famille, amis et compagne.

RESUME

Au fil des siècles, la ville est devenue le théâtre de mutations qui se sont multipliées tantôt de manière spontanée, parfois anarchique, tantôt par la volonté des Hommes de tendre vers des envies d'amélioration et des choix de développements structurés. Le foisonnement d'idées qu'a fait naître la soif de modernité a finalement produit les espaces ségrégués, la gentrification, la périurbanisation et la désagrégation des liens sociaux.

Le principe de mixité sociale est né du besoin des Hommes de faire naître un équilibre nouveau au sein des collectivités.

Issu du constat que les individus se distinguent de plus en plus les uns des autres – phénomène qui entraîne une fragmentation socio-spatiale des villes – la mixité sociale tend à réunir spatialement des hommes et des femmes de statuts sociaux différents. Une conception idéale – peut-être utopique – dont les avantages n'ont pas encore été fondamentalement admis ni prouvés. Malgré tout, cette réflexion participe de la naissance et de l'évolution des écoquartiers, nouvelles conceptions urbanistiques qui intègrent le principe.

Cette étude analyse et, dans une moindre mesure, démontre l'influence de la situation de mixité sociale sur les liens sociaux qui unissent les habitants du quartier « Ecoparc » construit en ville de Neuchâtel. Liée à l'effort d'expérimentation de cet espace, elle met en évidence les difficultés de développement de la mixité sociale rencontrées par les concepteurs.

L'observation de l'organisation spatiale et de l'aménagement porte aussi un regard critique sur les relations qu'entretiennent les habitants du quartier. Et l'importance de la vie associative dans la démarche de durabilité apporte un éclairage indispensable à une lecture plus fine du phénomène de mixité sociale.

ABSTRACT

Over the centuries, the city has become the scene of multiple changes. On one hand, mutations were following a spontaneous, sometimes anarchic direction or were dictated by the will of Men to move toward improvements and structured development. The profusion of idea that arose from the need of modernity eventually led to segregated spaces, gentrification, peri-urbanisation and desegregation of social bonds.

The principle of social diversity was born from the need of Men to create a new equilibrium in the communities.

As individuals are growing more and more distinct - a phenomenon that leads to the socio-spatial fragmentation of cities - social diversity tends to gather men and women with different social status. While the advantages of this ideal, perhaps utopic concept haven't been fundamentally proved nor admitted, this thought process has been implicated in the development and evolution of sustainable neighborhoods; new urban conceptions in which the principle of social diversity is integrated.

This study analyses and to a lesser degree validates an influence of the social diversity status on social bonds that connect people in « Ecoparc », a sustainable neighborhood build in Neuchatel. Following the effort of integrating sustainable development within this specific environment, this study underlines the difficulty faced by the designers to promote social diversity.

Spatial organization and planning are discussed in this study and a critical point of view on the relationships between neighbors emerged. Finally, the role of associations in this move toward sustainability enlightens the nuanced interpretation on the phenomenon of social diversity.

MOTS CLES

Mixité sociale et fonctionnelle, écoquartier, désagrégation, friche urbaine, fragmentation socio-spatiale, ségrégation, voisinage, mixité résidentielle.

PARTIE INTRODUCTIVE.....	7
1. INTRODUCTION	8
2. LA RELATION ENTRE LA VILLE ET LA SOCIETE	9
2.1. La ville, expression de la collectivité.....	10
2.2. Genèse de la ville « moderne »	12
3. LA VILLE « POSTMODERNE ».....	13
3.1. Changement d'échelle et de forme.....	13
3.2. Connexions, mobilités et vitesses.....	15
3.3. Entre ville et campagne	16
3.4. La fragmentation socio-spatiale	17
PARTIE PROBLEMATIQUE	22
1. OBJECTIFS.....	23
2. LES ECOQUARTIERS.....	24
2.1. L'approche du développement durable	24
2.2. L'écoquartier, une recomposition sociale.....	25
2.3. L'échelle du quartier revalorisée.....	27
3. LE LIEN SOCIAL	28
3.1. La solidarité, fondement du lien social	28
3.2. Entre individu et société	30
3.3. La différenciation sociale	33
3.4. Des liens multiples, faibles et électifs	35
3.5. Le lien social à l'épreuve de la cohabitation	40
4. LA MIXITE SOCIALE, REMEDE OU ILLUSION	43
5. QUESTIONS ET HYPOTHESES DE RECHERCHE	46
5.1. Sous questions et sous hypothèses	47
PARTIE METHODOLOGIE	50
1. PRESENTATION DES METHODES	51
1.1. Méthode quantitative	51
1.2. Méthodes qualitatives	52
1.3. Méthode d'analyse	56
PARTIE EMPIRIQUE	58
1. LE QUARTIER ECOPARC.....	59

1.1. Le déclenchement du projet.....	59
1.2. Description du quartier	61
1.3. Emergence d'une dynamique de projet.....	62
2. OBJECTIFS DE CONCEPTION SUR LE PLAN SOCIAL.....	67
2.1. Mixité sociale, entre fonctions et diversité des logements	67
2.2. Espaces de rencontres communément partagés.....	70
3. LA SITUATION DE MIXITE SOCIALE.....	72
3.1. Entre âges, logements et tailles des ménages	74
3.2. Statut socio-professionnel.....	76
3.3. Ecoparc, un quartier gentrifié ?.....	78
4. LE LIEN SOCIAL À L'EPREUVE DE LA MIXITE SOCIALE.....	80
4.1. Des habitants actifs et multi-appartenants.....	80
4.2. Familles et enfants, le fondement du lien social ?.....	82
4.3. Entre mixité et ressemblance	84
4.4. L'écoquartier un état d'esprit ?.....	86
4.5. Le sentiment d'appartenance.....	89
4.6. Le rôle de l'organisation spatiale du quartier.....	90
5. LA VIE ASSOCIATIVE, POTENTIEL DE LIEN SOCIAL.....	99
6. REPOSE A LA QUESTION DE RECHERCHE	101
PARTIE CONCLUSION.....	103
1. CONCLUSION	104
PARTIE BIBLIOGRAPHIE	106
1. BIBLIOGRAPHIE	107
PARTIE ANNEXE	110
1. QUESTIONNAIRE	111
2. GRILLE D'ENTRETIEN : HABITANTS	116
3. GRILLE D'ENTRETIEN : ACTEURS INSTITUTIONNELS.....	118

PARTIE INTRODUCTIVE

1. INTRODUCTION

« *La ville moderne est décrite tantôt comme malsaine, dépravante, à l'origine de nombreux maux, tantôt comme un lieu de mouvement où la vie sociale s'accélère, où l'esprit s'ouvre à l'autre, au monde...* » (Stébé et Marchal, 2010, 9)

Dès la fin du 20^e siècle, la capacité des villes à maintenir leur diversité sociale et culturelle est mise à l'épreuve de l'individualisation croissante de la société. Ajoutée à la fragmentation des espaces et à la ségrégation sociale, ce nouveau mode de vie contribue à la désagrégation progressive des liens sociaux.

Plus nombreux mais affaiblis, les liens se construisent désormais sur des bases électives. Choisir les personnes que l'on côtoie équivaut à s'éloigner des autres, à se différencier volontairement d'eux et à favoriser une forme de ségrégation. Un phénomène qui réunit les uns dans des espaces sécurisés et qui laisse les autres dans des quartiers défavorisés.

Autant d'écueils auxquels la notion de mixité sociale tente de répondre. Un principe qui tend à réunir spatialement des individus socialement séparés afin d'assurer l'équité d'accès à la qualité urbaine et à rétablir une cohésion sociale malmenée. Une action qui permet « *d'agir sur la composition sociale des quartiers et des villes et de passer d'un état de ségrégation à un état idéal d'équilibre social* » (Lelévrier, 2006, 15). Une réflexion très présente dans les nouvelles conceptions urbanistiques qui intègrent les critères environnementaux, économiques et sociaux et qui s'inscrivent dans la démarche de la durabilité : les écoquartiers.

Cependant, bien que présenté comme un remède, le principe de mixité sociale suscite des interrogations car son application au sein des écoquartiers reste compliquée. Soumise à des contraintes institutionnelles provoquées par un jeu d'acteurs complexe, la réalisation de ces quartiers n'atteint pas toujours les objectifs sous-tendus par la notion de mixité. Dans ce contexte, le défi est de prouver qu'elle entraîne effectivement un renforcement des liens sociaux. Car, si elle se réfère à une situation utopique de cohabitation idéale entre des individus différents, ses avantages n'ont, pour l'instant, pas été vérifiés, ni attestés.

Cette recherche analyse les influences de la situation de mixité sociale au sein du quartier « Ecoparc » à Neuchâtel, un quartier laboratoire conçu au début du 21^e siècle qui intègre de nombreux critères de durabilité, dont la mixité sociale. Il est donc intéressant d'analyser son influence sur les liens sociaux qu'entretiennent ses habitants afin de contribuer à l'effort d'expérimentation de cette nouvelle manière de concevoir les villes.

2. LA RELATION ENTRE LA VILLE ET LA SOCIÉTÉ

L'existence de la ville est le résultat direct de la nécessité qu'on éprouvé les Hommes, à un moment donné dans l'Histoire, de se rassembler au sein d'une même entité.

Cette « *dynamique de l'urbanisation est liée au potentiel d'interactions qu'offrent les villes, à leur urbanité, c'est-à-dire à la puissance multiforme qu'engendre le regroupement de grandes quantités de populations dans un même lieu* » (Ascher, 2010, 13). Un rassemblement d'individus qui n'est pas anodin puisqu'il représente donc la traduction exacte des liens de dépendances réciproques qu'éprouvent les individus entre eux et qui constituent, de ce fait, la société (Elias, 1991). Ainsi, depuis leur création, « *les formes des villes, qu'elles aient été pensées spécifiquement ou qu'elles aient résulté plus ou moins spontanément de dynamiques diverses, cristallisent et reflète les logiques des sociétés qu'elles abritent* » (Ascher, 2012, 15). Caractérisées par l'évolution de la société en général, les villes sont donc fortement influencées par la manière de penser et de vivre des personnes qui la composent. Leurs formes et leurs organisations multiples et variées à travers le temps sont la conséquence immédiate des progrès techniques qui accompagnent cette mutation.

C'est pour cette raison que chaque époque a vu se développer « *des modes de pensée et de création, des acteurs dominants et des conceptions du pouvoir, des représentations de la société, des critères d'efficacité, des formes d'organisation, et bien sûr des principes et des modes de conception et d'organisation des territoires* » différents (Ascher, 2012, 19). Cependant, « *si le développement de la culture humaine produit la ville, celle-ci produit également celui-là. La ville a été rendue possible grâce à la concentration dans un espace déterminé d'individus qui ont su inventer et construire l'espace urbain par le recours à la géométrie, à la statistique, à l'écriture, à la politique... Parallèlement, ces divers domaines de connaissance n'ont pu voir le jour qu'à travers l'existence des premières entités urbaines qui sont autant de nouvelles formes de vie humaine* » (Stébé et Marchal, 2010, 6). Une pensée qui met également en évidence la nécessité de ne pas prendre en considération uniquement la morphologie de la ville, son aspect statique, mais de la considérer au contraire comme « *territoire et population, cadre matériel et unité de vie collective, configuration d'objets physique et nœud de relation entre sujets sociaux* » (Gräfmeier, 1994). Ainsi, la ville devient le cadre de l'*habitat*, des formes urbaines figées, et de l'*habiter*, les multiples façons de vivre et d'interpréter le lieu que l'on habite et que l'on traverse (Lefebvre, 1968).

Car, en effet, « *la ville est aussi modelée et appropriée par les usagers* » (Stébé et Marchal, 2010, 11) et doit être, de ce fait, conçue en tenant compte de cela. Une dimension qui n'est pas forcément toujours prise en compte par ceux qui la composent – les urbanistes

notamment – mais qui résulte également de leur incapacité à prédire les interprétations futures des personnes qui vivront au quotidien le projet qu'ils désirent réaliser. Une difficulté qui est mise en évidence par B. Debardieux et C. Perraton dans leur article « *Le parc, la norme et l'usage : Le parc du Mont Royal et l'expression de la pluralité des cultures à Montréal* » dans lequel, il démontre que le projet de conception de M. Olmsted, concepteur du parc, ne correspond pas aux diverses appropriations culturelles, sociales et juridiques des usagers Montréalais. Si l'idée de départ était de proposer, par un aménagement nouveau, des acticités convergentes censées rapprocher les modalités sociales, le parc, depuis sa création, a été inversement le théâtre d'une succession de revendications d'appartenance des diverses communautés de la ville. Un exemple qui exprime très bien la complexité du processus de planification lorsque l'on planifie l'urbain. Ce lien entre morphologie et société est également présent dans l'analyse durkheimienne lorsqu'il affirme en 1899 dans « *l'Année sociologique* » que la morphologie de l'espace urbain est le résultat direct des individus et de leur manière de disposer du sol. Pour lui, analyser ses formes matérielles et sociales nous permet donc d'en apprendre davantage sur les consciences individuelles et collectives qui ont forgé la société.

De son côté, plus récemment, H. Lefebvre associe également l'évolution de la ville à la société. Cependant, il affirme que « *les transformations de la ville ne sont pas le résultat passif de la globalité sociale, de ses modifications. La ville dépend aussi et non moins essentiellement des relations d'immédiateté, des rapports directs entre les personnes et groupes qui composent la société* » (Lefebvre, 1968, 54). Il distingue alors *ordre lointain*, celui de la société, régit par de grandes institutions qui s'imposent à l'individu, et *ordre proche*, celui des relations qu'entretiennent les individus entre eux, dans des groupes plus ou moins structurés. Deux « ordres » qui parallèlement agissent sur l'organisation et la structure de la ville. Société et ville agissent donc en concomitance, exerçant l'une sur l'autre une influence considérable et fournissant progressivement les bases sur lesquelles s'est fondée nos modes de vie et d'habiter tels qu'on les connaît aujourd'hui.

2.1. La ville, expression de la collectivité

Avant l'apparition des premières villes, la vie collective se fondait sur le sacré. C'est ainsi que les premières tribus nomades distinguaient très clairement les activités qui servaient à la survie du groupe et celles qui se référaient à l'expression de la collectivité. La religion, plus que l'économie ou la politique, représentait dès lors la raison principale de l'existence d'une vie collective. Petit à petit, c'est toutefois la nécessité de s'abriter et de se nourrir qui a poussé les hommes à s'installer de manière permanente dans un

même lieu. C'est donc bien de la sédentarisation progressive que découlent les premières formes de vie villageoise.

2.1.1. A travers les siècles

La ville ou « *la diversité sociale qui crée un mode de vie urbain* » (Stébé et Marchal, 2010, 4) apparaît sur la scène historique au 6^e millénaire¹ avant Jésus Christ et se fonde sur un principe fondamental : « *organiser rationnellement la vie de milliers d'hommes concentrés dans un espace restreint* » (Stébé et Marchal, 2010, 4). Elle se distingue du village par le fait qu'elle abrite des individus qui vivent d'autres ressources que celles qui proviennent du travail de la terre. Ce qui présuppose donc déjà une division fonctionnelle entre ceux qui produisent des biens de subsistance et ceux qui, à travers leur regroupement, échangent leurs idées et fabriquent d'autres biens.

Dans l'Antiquité, ces terres sont réservées à une élite sociale et participent déjà à des disparités entre les individus. Les artisans, les commerçants, les fonctionnaires, les savants et les scribes se côtoient et participent à la diversité sociale qui caractérise les villes anciennes.

L'évolution des villes prend une toute autre forme au Moyen-Âge. Alors que Rome, peuplée approximativement d'un million d'habitants, était la plus grande ville antique, celles du Moyen-Âge sont plus modestes. En effet, « *la période qui court entre le 5^e et le 10^e siècle se caractérise essentiellement par la ruine et l'émiettement des villes et, concurremment, par une forte croissance de l'insécurité* » (Lallement, 2012, 23). Ainsi, « *les activités industrielles et commerçantes déclinent pour laisser place à une société à nouveau rurale et en voie de christianisation* » (Lallement, 2012, 23).

Toutefois, entre le 11^e et le 14^e siècle, la société moyenâgeuse évolue, donc la ville également. L'espace médiéval mélange le public et le privé, le dehors et le dedans, dans un monde où le bouche-à-oreille reste le seul moyen de communication. La ville ne fonctionne plus sur des principes traditionnels ou charismatiques, comme les décrit Guy Tapie, mais elle s'organise autour de lois rationnelles, participant ainsi à la création de l'Etat moderne (Weber, 1982).

¹ Les premières villes apparaissent en Basse-Mésopotamie entre le Tigre et l'Euphrate. Plus tardivement, certaines régions comme la vallée de l'Indus, en Chine, l'Égypte ou l'Amérique du Sud sont également le théâtre d'un tel développement.

2.2. Genèse de la ville « moderne »

La « modernisation » urbaine devient peu à peu un moyen de se démarquer à la fois des sociétés qui fonctionnent différemment, mais également des sociétés passées. Selon F. Ascher, « *on pourrait même dire que ce qui différencie les sociétés modernes des autres sociétés, c'est que le changement est leur principe essentiel* » (2012, 16).

2.2.1. La Renaissance

La modernisation, comme nous l'entendons ici, commence à la Renaissance. Caractérisée par la création de l'Etat-nation, l'émancipation politique, le capitalisme marchand et la transformation de la religion, cette phase de « haute modernité » voit se transformer la ville qui offre désormais « *des avenues, des places et des jardins urbains qui tranchent avec l'entremêlement des ruelles, des venelles et des jardins potagers, recule et transforme les remparts, redéfinit et sépare le public du privé, les espaces intérieurs et extérieurs, leur affecte des fonctions, invente les trottoirs et les vitrines* » (Ascher, 2012, 20).

La tradition est remplacée par le choix. C'est la raison qui détermine les actes et impose des préférences basées sur la connaissance, le savoir et la technique plutôt que sur des croyances religieuses. Ainsi la ville de la Renaissance est moderne parce qu'elle est avant tout pensée et conçue de manière rationnelle pour des individus différenciés qui sont de plus en plus autonomes et parce qu'elle résulte de leur volonté de contrôler leur avenir.

2.2.2. La ville industrielle

Issue de la révolution industrielle qui trouve elle-même ses origines en Angleterre au 18^e siècle, la ville industrielle émerge dans un contexte chargé.

La production de masse force une grande quantité de paysans à quitter leurs terres pour venir s'installer dans les villes, favorisant ainsi la paupérisation d'une partie importante de la population urbaine et participant à l'exergue de la différenciation sociale (Ascher, 2012). Exode rural et croissance démographique engendrent alors un développement accéléré de la ville qui s'étend sur des distances de plus en plus grandes. La ville populaire, polluée et sans hygiène, est alors à la base d'un urbanisme pragmatique qui ne remet pas en cause son caractère et son identité. L'effort commun d'industrialisation et d'urbanisation « *diluent les liens sociaux traditionnels et bouleversent tant les techniques que les mœurs* » (Lallement, 2012, 57). Il pousse les autorités politiques à étudier ces nouveaux paramètres pour mieux « *contrôler un pan de la société qui semble lui échapper* » (Lallement, 2012, 57) et pour répondre à ce que l'on nomme au 19^e siècle « la question sociale ».

La ville se conçoit alors sur les nouveaux principes d'uniformisation et de pacification de l'Etat social qui sépare les fonctions. Les canons de l'urbanisme « moderne » se fondent alors sur la spécialisation et la décomposition du territoire sous la forme de zone réservée uniquement à un usage (Ascher, 2012). Les progrès scientifiques et techniques entraînent une extension verticale et horizontale de la ville. Une évolution tridimensionnelle qui résulte en grande partie de l'apparition de l'électricité qui permet à l'ascenseur de fonctionner et aux tramways d'avancer.

La ville héritée de la révolution industrielle se définit par sa capacité à être fonctionnelle et fragmentée. L'objet devient le fer de lance de la modernité au détriment des relations. La circulation, chargée de relier une unité fonctionnelle à une autre, se fait au rythme de l'automobile. Il devient difficile au piéton d'accéder à la rue. Une difficulté de cohabitation déjà présente dans la réalisation de l'Etat social² et qui se poursuivra avec les visions doctrinaires des CIAM.

3. LA VILLE « POSTMODERNE »

3.1. Changement d'échelle et de forme

Les principes fonctionnalistes qui régissaient l'aménagement de la ville après la seconde Guerre Mondiale, la croissance démographique et l'exode des populations rurales en direction de la ville la pousse inexorablement à s'étaler. Aujourd'hui, elle attire de plus en plus de monde. Alors qu'elles n'abritaient que 10% de la population mondiale en 1900, les régions urbaines en compte désormais plus de 50% (Rodgers, 2000). En Suisse, « *l'augmentation de la part de la population dans les zones urbaines apparaît [même] comme un processus déjà engagé, amené à se poursuivre dans les prochaines décennies* » (Rey, 2012, 51) puisqu'en 1990, 73% de la population résidait déjà dans les villes.

Dans ce contexte, il est donc difficile de concevoir les limites de la ville, souvent dispersées, éclatées et très mal définies. Le développement hâtif de son environnement bâti entraîne une redéfinition de sa « localité » qui apparaît alors plus que jamais comme « diffuse ». Ainsi, certaines villes ont depuis longtemps dépassé les limites moyenâgeuses des murs de fortification qui les délimitaient et les définissaient en tant que « lieu » ou « *habitat concentré* » (Weber, 1982) et s'échelonnent actuellement sur

² Pour l'Etat social, l'entassement des populations dans les villes était effectivement considéré comme la plus grande cause des problèmes d'hygiène et d'insécurité de la ville industrielle. Sans logement, les émigrés étaient obligés d'investir les rues, rendant celles-ci insalubres et peu sûres. La rue était alors considérée comme la raison de tous les maux.

plusieurs couronnes (centre-ville, 1^{ère} couronne et 2^{ème} couronne). Englobant ainsi certaines zones urbaines avoisinantes, elles exercent sur ces dernières une véritable emprise physique (phénomène de suburbanisation).

Mais, l'influence de la ville ne s'arrête pas aux régions qu'elle assimile. Elle s'étend également aux régions périphériques dont le mode de fonctionnement est caractérisé par une dépendance forte à la ville, à la variété des activités (commerces, loisirs, etc.) qui se développent en son centre et « *au potentiel d'interactions qu' [elle offre], à [son] urbanité, c'est-à-dire à la puissance multiforme qu'engendre le regroupement de grandes quantités de populations* » (Ascher, 2012, 13) (phénomène de périurbanisation). Ainsi, le développement des villes s'inscrit au-delà de leur extension formelle. Depuis le début de ce siècle, on qualifie de « métropoles » les plus importantes de ces agglomérations. Utilisé d'abord par la Grèce antique, qui définissait ainsi ses cités « mères » qui régnaient sur leurs colonies et qui « exportaient » leurs soldats, leurs marchands et leurs dieux, ce terme représente très bien les villes actuelles dont la portée des influences dépasse très largement un cadre spatial classique.

À la formation de ces métropoles s'ajoute le processus de métropolisation que l'on peut définir « *comme la poursuite de la concentration des richesses humaines et matérielles dans les agglomérations les plus importantes* » (Ascher, 2012, 72). En effet, la globalisation et l'approfondissement de la division du travail forcent les villes à devenir compétitives. Pour répondre à cela, elles se doivent d'offrir un marché du travail diversifié, des services de qualité, des infrastructures et des équipements qui attirent les populations les plus qualifiées. En s'appuyant sur des liaisons de transports et des moyens de stockage (des biens, des informations et des populations), elles assurent leur connectivité. Car c'est bien autour des connexions que s'organisent dorénavant les agglomérations urbaines. La fonction, organisée autour d'un centre (Etat ou centralité), n'est plus en phase avec un espace toujours plus mobile. D'une mise en relation fonctionnelle, on passe à des relations en réseaux : « *à distance de la vision d'un urbanisme fonctionnaliste, la structure globale de l'urbain se présente désormais comme un réseau de relations interconnectées* » (Mongin, 2013, 174). La connexion, virtuelle ou physique, devient le moteur de la communication et de l'information. Elle s'organise autour des transports et relie les informations et les nœuds de circulation à des vitesses variées. Indissociables de ces dernières, ces connexions polarisent des secteurs (loisirs, habitat, commerce, etc.) qui sont plus ou moins en phase avec elles. Ces pôles renferment alors à la fois l'information mais également la mobilité.

Une caractéristique qui pose un problème en termes d'accessibilité car pour s'inscrire dans ce nouveau système de flux interconnectés, il faut avoir accès aux informations et à la circulation, ce qui n'est pas toujours le cas pour tout le monde. Virtuelles ou réelles,

les connexions entraînent donc un recul de la contiguïté des individus au profit de leur mise en relation. Loin de se préoccuper de son environnement proche, la connexion est un lieu de transit dans lequel il est presque devenu impossible d'habiter.

3.2. Connexions, mobilités et vitesses

La mobilité tous azimuts et de nature multiple est le résultat de l'évolution technologique. Ainsi, l'accélération de la vitesse des transports et le développement de nouvelles techniques de communication et de l'information sont à la base de nouvelles structurations spatiales. En effet, « *les déplacements physiques, essentiels, ne sont pas les seuls enjeux. Ils sont mis en regard avec la vitalité des réseaux électroniques mondiaux, parmi lesquels Internet et les systèmes de communication à distance* » (Tapie, 2014, 56). Pour O. Mongin, « *parmi les divers facteurs évoqués pour saisir le desserrement des contraintes spatio-temporelles et la modification du rapport au monde, la vitesse joue un rôle essentiel puisqu'elle est le principal moteur de développement des nouvelles technologies* » (2013, 95). Ainsi, c'est le besoin de se rendre plus vite à son travail et de manière autonome qui est à la base de l'invention de l'automobile. Un rapport qui doit se lire dans les deux sens. Puisque c'est maintenant l'augmentation de la vitesse due à cette invention qui réduit le temps nécessaire pour se rendre de son domicile à son travail (et vice-versa) et qui procure ainsi la possibilité de s'installer dans des régions de plus en plus éloignées de la ville³, participant ainsi à son expansion incontrôlée.

Seulement, de nos jours, travailler n'est pas le seul motif de déplacement puisque les loisirs caractérisent également nos modes de vie. « *À la fin du 20^e siècle, l'injonction de la mobilité (physique, virtuelle) ou l'hypermobilité du périurbain, de l'actif ou du retraité, de l'étudiant, perturbent la sédentarisation* » (Tapie, 2014, 56). En effet, « *conséquence d'une pression intense des flux qui invitent à un déplacement mental, cognitif et physique permanent, la « mobilisation générale »⁴ répond à une « injonction à se déplacer* » (Mongin, 2013, 163). Une « obligation » de se déplacer qui bouleverse l'appartenance des individus à une communauté ou à un lieu. Souvent rattachée à un territoire singulier, la communauté d'appartenance se structure de plus en plus autour du volontarisme qui engage des relations plus distancées par rapport à la collectivité, à la société et au contexte social global. « *L'expansion et la croissance des mobilités signifient l'affranchissement de liens vis-à-vis de la famille, du voisinage, du milieu professionnel, d'une culture locale (migrations régionales et internationales), bref autant de références en terme d'appartenance classique à un lieu* » (Tapie, 2014, 56).

³ La ville qui regroupe souvent la plupart des activités en terme de travail.

⁴ Au sens de Paul Virilio.

Cependant, si ces mobilités, à travers les technologies contemporaines, influencent les liens sociaux entre les individus, elles ne suppriment pas complètement la proximité qui reste un moyen de communication privilégié. En attestent, la concentration spatiale des activités de commerce et de loisirs, les nombreux événements sportifs, les festivals, le succès de la restauration de loisirs qui sont autant d'exemples, parmi d'autres, de l'importance du contact direct dans la vie urbaine. Pour F. Ascher, « *on assiste même à un paradoxe : le développement des télécommunications banalise et finit par dévaloriser tout ce qui est audiovisuel – qui se médiatise et se stocke aisément – et valorise économiquement et symboliquement ce qui ne se télécommunique pas (encore ?), le « direct », les sensations tactiles, olfactives, gustatives, les événements, les fêtes...* » (2012, 76).

3.3. Entre ville et campagne

De cela, résulte alors une distinction floue entre les deux entités qui représentaient depuis longtemps l'organisation spatiale du territoire : la ville et la campagne. En effet, « *la croissance interne des agglomérations, par extension à leurs périphéries immédiates et par densification, fait largement place à une croissance externe, c'est à dire par l'absorption dans leur zone de fonctionnement quotidien, de villes, de bourgs et de villages de plus en plus éloignés* » (Ascher, 2012, 73). Si, historiquement, les villes rassemblaient des populations qui ne produisaient pas leurs propres moyens de subsistance et s'opposaient alors clairement à la campagne, la situation actuelle témoigne d'une toute autre réalité. La distinction entre ville et campagne est de plus en plus fragile, voir même inexistante, créant ainsi une « *continuité spatiale, territoriale et géographique* » qui « *a pour corollaire la disparition du clivage entre l'urbain et le non-urbain* » (Mongin, 2005). Un phénomène qui est la conséquence directe de l'établissement d'une certaine partie de la population dans des habitats individuels dans les villages périurbains et de la construction de nouvelles zones spécialisées à proximité de ceux-ci, les grandes surfaces commerciales notamment.

Encouragés par l'utilisation de l'automobile, l'accroissement de la vitesse et l'affranchissement de la classe moyenne désirant plus que tout acquérir un pavillon résidentiel, ces principes d'aménagement renforcent l'urbanisation et donnent naissance « *à de nouvelles formes de croissance spatiale des villes, dont les limites deviennent imprécises, au point que nous parlons d'« urbanisation des campagnes », voire de « renaissance rurale* » (Stébé et Marchal, 2010, 49). En effet, les communes périphériques, s'appuyant souvent sur les services proposés par les communes voisines – les villes notamment – proposent une situation qui répond aux aspirations des

individus. Elles offrent des terrains abordables et un type d'habitat pavillonnaire qui implique souvent une proximité avec la nature, mais également une intimité, une sécurité, un repli qui est à la base de ce mode « idéal » d'habiter. À travers ce phénomène d'extension, l'opposition entre la ville et la campagne devient plus floue. À tel point qu'on se doit désormais de réinterroger ce « *mythe dualiste* » (Remy, 1998), qui réduisait la campagne à la tradition, à la nature et à son peuple, à la moralité inférieure qui rejette l'étranger, et qui, inversement, représentait la ville comme la garante de l'érudition, du savoir et de l'avenir :

« Nous sommes passés progressivement d'une situation où la campagne fonctionnait comme réserve « sociale », structurant la société et organisant les relations sociales, les modèles éthiques et les croyances, à une situation où elle fonctionne plutôt comme réserve « culturelle », libérée des habitudes de consommation urbaines, respectueuse des rythmes et des équilibres naturels. Tout cela, s'est réalisé au prix d'une disqualification symbolique de l'agriculteur, condamné à se « moderniser », donc à s'éloigner de cette définition urbaine organisée autour de la simplicité, de la rusticité et du naturel de la vie paysanne »
(Stébé et Marcha, 2010, 57)

La périurbanisation entraîne donc, non seulement, une lecture de la ville et de ses limites de plus en plus compliquée mais elle représente également une première forme de ségrégation spatiale, entraînant des disparités sociales, puisque l'établissement dans les zones périurbaines nécessitent tout de même pas mal de moyens financiers. Dans des régions où les politiques publiques privilégient l'accession à la propriété, la construction d'une maison individuelle signifie un investissement conséquent. De plus, l'accessibilité à ces zones dépend fortement de l'acquisition d'un ou plusieurs véhicules qui coûtent chers à l'achat mais également en entretien. Ainsi, la partie pauvre de la population n'y accède pas facilement. D'autant moins que « *leurs occupants valorisent un entre-soi protecteur, la tranquillité, la possibilité de vivre et de sélectionner un « bon » voisinage, et un contrôle plus aisé des relations sociales* » (Tapie, 2014, 22).

3.4. La fragmentation socio-spatiale

La ville est la configuration spatiale des ensembles différenciés et structurés qui caractérise la société. Si, d'une part, elle admet un brassage culturel, une cohabitation entre groupes sociaux différents et une forme d'émancipation politique, d'autre part, elle s'organise également autour des traits principaux qui caractérisent l'état d'esprit de la société : l'individualisme, l'impersonnalité des relations, la sélectivité des engagements collectifs et la compétition entre les individus et les groupes (Tapie, 2014). Ces traits

entraînent une ségrégation spatiale, formant ainsi « *une mosaïque de territoires dont l'identité de chaque élément est marquée par un groupe social ou ethnique dominant et par une vie de quartier souvent originale* » (Tapie, 2014, 13). En effet, la ville est traversée de plus en plus par des fractures sociales et spatiales. Elle est caractérisée par une division sociale de l'espace qui peut s'analyser selon trois phénomènes idéaltypiques⁵ : la périurbanisation, la gentrification et la relégation.

3.4.1. La périurbanisation, l'exemple des Gated Communities

Déjà partiellement abordé dans le chapitre précédent, la périurbanisation répond aux aspirations personnelles de la plupart des individus en terme de mode de vie. Il est vrai que « *la périphérie prend une importance cruciale dans la réalisation des modes de vie et des aspirations des habitants. Elle est l'espace qui offre la possibilité de choisir son cadre de vie, de s'affranchir de la pression imposée des groupes sociaux* » (Tapie, 2014, 23). Associé au développement des véhicules privés et à l'installation d'infrastructures routières qui ont permis l'établissement des individus de plus en plus loin de la ville sans en être totalement déconnecté, ce processus répond également à un rejet. En effet, le périurbain s'oppose à la ville qui fait craindre une cohabitation sociale difficile, un voisinage intrusif et des relations plus risquées pour les enfants.

Au contraire, la maison individuelle promet une vie agréable et un mode singulier d'être ensemble. La conception de la collectivité est souvent construite sur des principes d'épanouissement de soi et de sa cellule familiale. Proche de la nature, la vie périurbaine offre un cadre de vie paisible hors des dangers qui sont associés à la promiscuité de la vie urbaine. La participation à la vie collective du quartier y est moins développée. D'une part, parce que la situation favorise le repli sur soi-même et, d'autre part, car les relations sont sélectives et s'étendent à des territoires situés au-delà du quartier. Ainsi, l'appartenance ne se fait plus par rapport à une communauté sociale homogène.

Un phénomène qui a même parfois tendance à se radicaliser avec l'apparition des Gated Communities (communautés fermées en français). Enfantées par l'insécurité, l'exigence de privacité, la faillite des gouvernements locaux et l'individualisation de la société, elles émergent aux Etats-Unis et confèrent à ses résidents, socialement et économiquement semblables, une insertion dans un lieu à faible densité qui offre une certaine exclusivité. Idéal champêtre, pratiquement anti-urbain, elles assurent à leurs membres une identité partagée à travers les mêmes valeurs familiales et communautaires. Symbole d'une nation américaine qui autorise à ses citoyens de se défendre eux-mêmes, elles représentent une protection contre la disqualification sociale et un symbole de

⁵ Notion développée par J. Donzelot dans son ouvrage « La ville à trois vitesses ».

différentiation par rapport à ceux qui sont jugés dangereux : « dans un contexte où la classe moyenne vit à crédit (biens de consommation, assurances), la résidence sécurisée apporte des garanties contre la dépréciation de la valeur des biens immobiliers, en la préservant d'une déqualification par une évolution estimée négative de l'environnement social (proximité ou mixité de groupes sociaux et raciaux défavorisés) et physique (espaces publics et patrimoines mal entretenus) » (Tapie, 2014, 96). Plus précisément, « ce que nous pouvons décrypter derrière ce phénomène, c'est la tendance de plus en plus marquée des membres des strates élevées de la hiérarchie sociale à se protéger et à s'éloigner des groupes sociaux paupérisés pour rester entre soi » (Stébé et Marchal, 2010, 84). Et même si cette nouvelle pratique reste encore faible, aux États-Unis mais surtout en Europe, elle est tout de même représentative d'une tendance à la privatisation des villes, au rejet des autres et à la faillite des espaces publics.

3.4.2. La gentrification

Depuis quelques décennies, les quartiers populaires des centres villes sont le théâtre du nouveau phénomène de la gentrification, c'est-à-dire de l'éviction progressive de leur classe relativement modeste par des catégories sociales plus aisées :

« La gentrification implique en général l'invasion de quartiers auparavant ouvriers ou d'immeubles collectifs en dégradation par des groupes de classes moyennes ou aisées et le remplacement ou le déplacement de beaucoup des occupants originaux de ces quartiers. Cela implique la rénovation ou la réhabilitation physique de ce qui était auparavant un stock de logements très dégradés et son amélioration pour convenir aux besoins des nouveaux occupants. Au cours de ce processus, le prix des logements situés dans les quartiers concernés, réhabilités ou non, augmente fortement. Un tel processus de transition des quartiers implique en règle générale un certain degré de transformation des statuts d'occupation, de la location à la propriété occupante » (Hamnett, 1997, 4-5)

À l'instar de la périurbanisation, la gentrification est « interprétée comme une conséquence de la restructuration du système économique et de la croissance d'une nouvelle classe moyenne employée dans des activités de services nécessitant de hauts niveaux de qualification »⁶ (Rérat, 2012, 5). En effet, la grande diversité des pratiques de

⁶ Il reprend les propos de D. Ley dans son ouvrage « the new middle class and the remaking of the central city ».

localisation résidentielle provoque une fragmentation des classes moyennes supérieures. Certains optent pour la maison individuelle en périphérie alors que d'autres, dont la figure dominante est le Young Urban Professional (Yuppie), se relocalisent au centre de la ville. Processus complexe qui peut être interprété de nombreuses manières, la gentrification se définit donc, dans tous les cas, par la recomposition sociale des résidents de certains quartiers, et par « *un processus de nature distincte, celui de la réhabilitation, de l'appropriation et de l'investissement, par ces couches sociales, d'un stock de logements et de quartiers ouvriers* » (Hamnett, 1997)

3.4.3. La relégation

Si, d'un côté, le processus de ségrégation qui touche l'organisation sociale et spatiale des villes actuelles découle des pratiques des catégories sociales plus aisées qui, consciemment ou inconsciemment, s'éloignent des plus défavorisés, il est également caractérisé par la relégation des couches pauvres de la population dans des quartiers « sensibles ». Qu'elle soit collectivement organisée, le produit de la différenciation sociale ou de comportements individuels discriminatoires⁷, la ségrégation subie par les plus pauvres entraîne leur mise à l'écart. Délaissés dans des quartiers de grands ensembles de logements sociaux, qui autrefois favorisaient l'hétérogénéité socio-économique, ils éprouvent de sérieuses difficultés à se sortir d'une vie qui cumule souvent beaucoup de handicaps (chômage, exclusion sociale, etc.). En effet, dans les années 1960, ces quartiers accueillait plutôt des couches ouvrières élevées et des membres de la classe moyenne. Cependant, « *au cours de la décennie suivante, les populations les plus solvables accèdent à la propriété – d'un pavillon en banlieue, le plus souvent – désertant ainsi les cités d'habitat social* » (Stébé et Marchal, 2010, 93). Accentué par la crise de l'industrie et l'arrivée de populations fragilisées, la situation empire, jusqu'à former des enclaves caractérisées par la sous-prolétarianisation de ces populations (Stébé et Marchal, 2010).

Ainsi, au début des années 2000, les villes accueillent pour la première fois de l'histoire plus de population que le milieu rural (Gehl, 2012). Alors que leur croissance ne cesse de s'accroître, il devient primordial d'envisager une autre manière de les concevoir. En effet, pendant longtemps les méthodes de planification ont négligé leur dimension humaine : « *les courants idéologiques dominants en matière de planification urbaine (en particulier le modernisme) ont accordé peu d'importance à l'espace public, aux*

⁷ Il s'agit là des trois processus de ségrégation que distingue Thomas Schelling dans son ouvrage « la tyrannie des petites décisions ».

déplacements à pied et au rôle de la ville comme lieu de rencontre pour les citadins » (Gehl, 2012, 14). Limitation de l'espace, circulation automobile, pollution, bruits, obstacles et conditions de vie déplorables, autant d'éléments qui participent à la désagrégation des fonctions sociales et culturelles de la ville. À être trop négligés, les gens qui utilisent l'espace urbain se sont repliés sur eux-mêmes : « *c'est ainsi que l'on a limité, menacé, voire abandonné la fonction traditionnelle de l'espace urbain comme lieu de rencontre et agora pour les citadins* » (Gehl, 2012, 14). Depuis quelques dizaines d'années, c'est ainsi que, même si les pratiques fonctionnalistes qui privilégient la construction de bâtiments isolés de leur environnement n'ont de loin pas disparu, de nombreuses villes ont amorcé un tournant dans leur planification accordant de plus en plus d'importance aux individus qui la composent et à la conception de zones urbaines dynamiques à usages multiples. C'est dans cette perspective, entre autre, que s'inscrivent les écoquartiers, symbole d'un nouveau tournant urbanistique qui intègre les critères du développement durable, dont la mixité sociale et le renforcement des liens sociaux représentent des objectifs avérés.

PARTIE PROBLEMATIQUE

1. OBJECTIFS

Bien que les résultats de cette étude ne soient pas généralisables à toute la ville de Neuchâtel, elle offrira la possibilité de mieux comprendre l'influence de la mixité sociale d'un écoquartier sur les liens sociaux qu'entretiennent ses habitants. Elle permettra d'évaluer, à l'échelle du quartier, les instruments de mixité sociaux et spatiaux pensés, choisis puis utilisés pour renforcer les liens. Tout l'intérêt et la singularité de cette étude résident dans sa participation à l'effort d'expérimentation de cette nouvelle manière de concevoir la ville.

Avant d'entreprendre l'analyse, il semble donc essentiel d'expliquer les objectifs sociaux du projet sous les angles de la mixité et du lien. Sachant que les appropriations du concept par les individus qui le vivent au quotidien peuvent être totalement différentes les unes des autres, voire même dépasser les idées de la phase réflexive du projet, il sera intéressant de comparer la réalité des commentaires aux objectifs d'élaboration et de développement envisagés.

À travers les pratiques et le ressenti des habitants, il s'agira d'analyser les liens sociaux développés entre les habitants en rapport avec la situation de mixité sociale du quartier. En effet, les relations entretenues s'inscrivent dans un milieu plus ou moins adapté à la rencontre. A travers les espaces privé et public de qualité, la morphologie et les aménagements du quartier favorisent les premiers contacts et participent au développement et à l'entretien de bonnes relations entre une population supposée mixte. Il en sera tenu compte dans cette analyse.

Cette étude s'inscrira donc dans une poursuite de la démarche de durabilité sur le plan social à l'échelle de ce quartier uniquement. Elle associera les objectifs initiaux de conception du quartier, de mixité sociale et de lien social intrinsèquement liés pour déterminer comment la situation socio-spatiale du quartier Ecoparc à Neuchâtel influence les liens sociaux entre ses habitants. Dans cette perspective, il paraît donc nécessaire de clarifier plus spécifiquement les cadres théoriques mobilisés pour cette recherche.

2. LES ECOQUARTIERS

2.1. L'approche du développement durable

La conception d'écoquartiers s'intègre dans le concept plus large du développement durable. Il s'agit d'un concept incontournable dans la plupart des domaines de l'activité humaine, et notamment dans la planification urbaine, qu'il est nécessaire de clarifier pour comprendre les fondements de notre analyse.

Traduction du terme anglais *sustainable development*, le concept de développement durable (ou soutenable) trouve son origine dans les années 1970 grâce à l'élaboration d'une réflexion contre le développement axé uniquement sur la production et la prise de conscience des nouveaux enjeux environnementaux qui touchent la planète. Il se concrétise ensuite plus tard dans les années 1980 avec le Rapport Brundtland qui stipule spécifiquement que les besoins des générations présentes doivent être garantis sans compromettre ceux des générations futures. Il représente une approche pluridisciplinaire qui s'appuie sur l'idée que la réalisation commune des trois critères de l'environnement, de l'économie et du social engendrerait un développement durable pour l'ensemble des individus [Fig. 1] : « *S'inscrivant dans une vision d'équilibre à long terme, cette définition met en évidence la nécessité de ne pas limiter la mesure du développement à sa seule dimension économique mais à l'inverse de viser simultanément la préservation de l'environnement, la solidarité sociale et l'efficacité économique* » (Rey, 2011, 43).

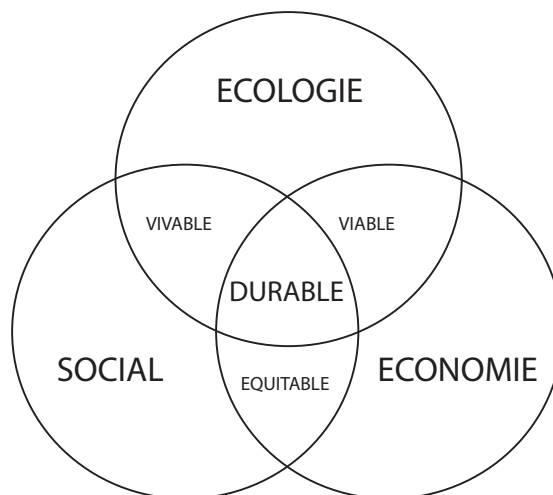


Figure 1: Schéma des critères sous-tendus par le développement durable. Source : C. Egger

Une réflexion qui met à priori en avant la prise de conscience qu'une évolution durable de nos modes de vies et d'habiter ne passera pas par la réalisation de l'un de ces aspects aux détriments des autres.

2.2. L'écoquartier, une recomposition sociale

C'est dans cette perspective nouvelle de durabilité que s'amorce un nouveau tournant urbanistique. Densification qualifiée, mixité fonctionnelle et sociale, diversité morphologique du bâti, revalorisation des espaces publics et des espaces verts, report modal vers les transports en commun et la mobilité douce, conception qui repose sur la participation concertée des acteurs concernés, voilà autant de nouvelles pratiques qui caractérisent l'urbanisme durable dont les écoquartiers – ou quartiers durables – sont une forme de réalisation. Une distinction sémantique qui a tendance à confier aux écoquartiers des préoccupations environnementales uniquement alors qu'elle attribue aux quartiers durables une forme de projet qui, en sus de cette dimension environnementale, « *intègre en principe davantage de questions d'ordre socioculturel et économique* » (Rey, 2011, 21). Cependant, nous éviterons ici ce « *débat sémantique stérile* » en utilisant « *les deux termes [...] indistinctement pour désigner des modalités d'édification de l'urbain fondées sur une même visée : la reproduction conjointe du capital écologique, social et économique d'un territoire afin d'améliorer la qualité du cadre de vie de ses habitants et usagers* » (Da Cunha, 2011, 194).

Face à la ville étalée, ces quartiers ne représentent qu'une portion infime de la production du cadre bâti et ne sont qu'une réponse parmi d'autres aux problématiques qui découlent de son évolution: « *Les écoquartiers ne sonnent pas aux oreilles comme la bonne échelle, pas plus qu'ils ne constituent la solution généralisable pour fabriquer une ville plus durable. Ils ne sont qu'un des niveaux pertinents pour expérimenter, collectivement, la mystérieuse alchimie du passage de l'intention à l'acte* » (Da Cunha, 2011, 193). « *Répondant de manière variable aux différents enjeux du développement durable, ces différentes opérations présentent des caractéristiques propres et des axes d'actions spécifiques, où les aspects environnementaux occupent souvent une place prépondérante* » (Rey, 2007, 128). Cependant, « *les exemples de quartiers durables, intégrant objectifs de durabilité et expression architecturale contemporaine, restent [...] encore peu nombreux et constituent une série de laboratoires qui s'avère encore pionniers en la matière* » (Rey, 2007, 128). Ils sont l'expérimentation d'un nouveau mode d'habiter qui répond avant tout à un impératif écologique.

Systèmes entropiques, les villes actuelles consomment beaucoup trop de ressources sans pouvoir en créer de nouvelles. Elles rejettent énormément de déchets et de

pollution qui engendre des conséquences climatiques bien plus importantes. Les écoquartiers ne sont donc qu'une pièce dans l'engrenage mais grâce à la combinaison de certaines mesures qui se renforcent mutuellement ils démontrent également un réel potentiel dans la conception d'une ville plus durable écologiquement. Ils associent effectivement avec succès la densification du cadre bâti, le développement de la mobilité douce et celui des transports publics, la conception de bâtiments à consommation réduite, la revalorisation de l'espace naturel, etc. Cependant, s'il y a bien une chose que nous a démontré le processus de développement socio-historique de la ville, c'est que les efforts fournis n'auront pas les impacts espérés s'ils n'intègrent pas dans la conception nouvelle de la ville « *un projet de société impliquant une évolution des modes de vie et une attention constante à l'émergence de nouvelles formes d'injustice* » (Da Cunha, 2011, 197).

Des injustices qui semblent pourtant actuellement être l'une des caractéristiques principales de la ville. Sociale et spatiale, la fragmentation et la ségrégation forment des ruptures conséquentes dans les relations qu'entretiennent ceux qui habitent dans des quartiers confortables et ceux qui sont condamnés à rester cloîtrés dans des espaces à faible qualité (environnementale, dessertes, etc.). Loin de réussir à concrétiser une ville idéale, et à travers elle une société dépourvue de toutes ses frictions, les écoquartiers représentent tout de même un moyen d'expérimenter de nouvelles manières de vivre en ville. Dans un monde composé d'individus hypermobiles et dont les appartenances sont multiples, « *l'idée d'écoquartier reconduit et renouvelle la notion de quartier en tant qu'entité socio-spatiale, circonscrite mais ouverte, envisagée comme le point fixe à partir duquel se structurent les mobilités et les multiples réseaux de sociabilité, du proche au lointain. Cette idée signale l'hypothèse de l'émergence d'un régime de l'habiter où le quartier est considéré non pas forcément comme le lieu d'ancrage affectif, pas plus qu'un désert relationnel, mais comme un cadre de vie de qualité, un lieu de civilité investi de significations positives, résistant aux éventuelles épreuves de la coprésence et favorisant aussi l'exercice de la démocratie participative* » (Da Cunha, 2011, 195).

Enoncés comme des remèdes contre les déchirures des tissus spatial et social, les écoquartiers résultent de la pensée cohérente et opératoire selon laquelle la ville appartient à tous et que ses biens et ses services doivent être accessibles par tous (Genestier, 1999). Plus précisément :

« L'écoquartier pourrait se révéler ici comme une sorte d'ascenseur social rendant la pluralité de ses usages à une plus large diversité d'usagers qui en seraient sinon exclus. Dans cette perspective, les efforts consentis dans les écoquartiers en matière de mixité sociale consistent à établir une relation étroite entre les objectifs d'accès au logement de différents types de population, la diversité typologique et morphologique des bâtiments

et l'installation de dispositifs d'aide permettant aux futurs habitants moins aisés de réduire les ressources qu'ils doivent mobiliser pour mener leur vie quotidienne et accroître le contrôle sur leur existence » (Da Cunha, 2011, 197)

À travers les écoquartiers, l'échelle du quartier est donc réactivée et semble ressusciter le mythe des communautés traditionnelles dans lesquelles les individus entretenaient des relations fortes fondées sur une appartenance unique.

2.3. L'échelle du quartier revalorisée

L'échelle du quartier, accréditée d'une importance renouvelée, devient donc *« l'espace idéal pour la mise en œuvre du développement durable »* (Rey, 2011, 4). Adéquate en terme opérationnel, elle permet à la fois de concevoir des interventions concrètes tout en autorisant la réflexion au-delà des simples bâtiments. Ainsi, *« la nécessité d'une maîtrise coordonnée de l'urbanisation et de la mobilité, la création et le renforcement de pôles denses mixtes et la recherche d'une qualité de vie accrue en milieu urbain peuvent être abordées au travers de solutions concrètes »* (Rey, 2007, 127) tout en apportant une importance toute particulière au site et à son contexte *« qu'il faut penser à partir d'une mise en paysage de l'espace urbain au-delà des périmètres d'intervention »* (Da Cunha, 2011, 195).

Comme l'affirme Philippe Genestier, *« dans le système actuel, [...] le territoire, en son étendue et en ses formes n'est plus considéré comme un accessoire ni comme un simple produit et reflet. Ainsi, de facto, l'échelle du « lieu » s'en trouve privilégiée et même a priori accréditée en tant qu'instance à la fois socialement et scientifiquement pertinente »* (Genestier, 1999, 143). Il ajoute que *« le quartier est censé être plus qu'une surface ou un support de vie, il est vu comme un opérateur d'interactions, un ancrage existentiel qui [...] devient alors hypothétiquement le lieu du lien social »* (Genestier, 1999, 144). De ce fait, le quartier paraît être un terrain d'étude intéressant pour l'analyse de la nature des liens sociaux qu'entretiennent des habitants de statuts sociaux différents. Le quartier constitue donc bel et bien *« un ensemble de référence démontrant les potentialités d'une transformation globale de l'habitat et de nos modes d'habiter »* (Da Cunha, 2011, 194). En effet, même si certains s'accordent à dire que le quartier n'est plus *« le lieu privilégié de la socialisation et de la sociabilité »* (Da Cunha, 2011, 194) qu'il était autrefois, il *« demeure un lieu où l'on se croise, où l'on se regarde, où l'on se parle parfois, et que nous pouvons apprécier, non seulement par les services de proximité qu'il nous offre, mais aussi parce qu'il nous rend à l'exigence et au plaisir de l'interférence respectueuse qui est au cœur même du mode urbain d'habiter »* (Da Cunha, 2011, 195).

L'échelle du quartier considérée de la sorte paraît donc judicieuse même s'il s'agit d'une échelle d'expérimentation spécifique qui ne permet pas une généralisation pour promouvoir la durabilité à l'échelle de la ville ou du territoire.

3. LE LIEN SOCIAL

On ne peut pas comprendre ce qu'est le lien social sans analyser le processus socio-historique qui le caractérise. Une évolution qui démontre avant tout la complexité de cette notion dont la compréhension nécessite l'approche d'autres phénomènes, l'individualisation et la solidarité notamment.

3.1. La solidarité, fondement du lien social

Dans son ouvrage « *De la division du travail* », E. Durkheim affirme que la solidarité a changé de nature. Elle est passée de la *solidarité mécanique* à la *solidarité organique*.

Des sociétés traditionnelles dans lesquelles les rituels de la vie sociale étaient précis et bien définis, les sentiments communément partagés et l'existence individuelle absorbée par le groupe, on passe à des sociétés modernes, qui sont caractérisées par l'atomisation des interdits sociaux, l'affaiblissement du contrôle social et l'accroissement de la division du travail, résultat direct de l'individualisation de la société. (Durkheim, 2007)

Loin d'être à l'origine de la désorganisation sociale de la société, la division du travail participe à préserver une certaine forme de solidarité à travers le *droit restitutif* (Durkheim, 2007) qui forge la coopération des individus entre eux. Caractéristique de la solidarité organique, le *droit restitutif* instaure la solidarité comme l'un des fondements des sociétés modernes et s'oppose au *droit répressif*⁸ qui prive l'individu de ses libertés ou d'une partie de sa fortune, et rappelle ainsi la force de la conscience collective et de ses interdits sociaux. (Durkheim, 2007)

La division du travail favorise la collaboration des individus et provoque un sentiment de satisfaction puisque chacun est utile à l'ensemble de la société. Un changement de forme de solidarité confirmé par S. Paugam qui explique dans son livre « *Le lien social* » que « *dans les sociétés modernes, c'est moins le groupe en tant que tel qui fonde l'identité que la juxtaposition de groupes différents – ou de cercles sociaux⁹ – qui s'entrecroisent de façon unique en chaque individu* » (2008, 4). Alors que « *dans les sociétés rurales, par définition plus traditionnelles, les solidarités se développent essentiellement à l'échelon de*

⁸ Bien que présent dans toutes les formes de société, le droit répressif caractérise plus les sociétés à la solidarité mécanique (Durkheim, 2007).

⁹ Au sens de Georg Simmel ; cf. infra, p. 51 et suivant...

la famille élargie. Liés à la famille pour leur protection, les individus le sont aussi pour leur reconnaissance, l'identité familiale étant alors le fondement de l'intégration sociale » (2008, 3).

Dans son ouvrage « *Solidarité* », Léon Bourgeois transforme l'idée de solidarité en une véritable doctrine et développe la notion de dette sociale. Dès que l'enfant quitte son statut de nourrisson, il devient débiteur des générations précédentes et de leurs connaissances accumulées.

« La solidarité est bien le fondement du lien social [puisqu'elle correspond] à une adhésion rationnelle émanant d'un contrat tacite qui lie l'individu à la société comme un tout » (Paugam, 2008, 36). Une notion de *quasi-contrat d'association* (Bourgeois, 1998) qui lie les individus entre eux grâce à laquelle *« la législation que l'Etat aura à édicter n'apparaîtra plus que comme une traduction des volontés préexistantes de ses membres » (Bouglé, 1907, 78)* Ainsi, le rôle de l'Etat n'est pas d'intervenir dans les questions sociales en privant les individus de leur liberté mais de sanctionner les accords et les conventions établies sans juger des risques mutuels des parties qui sont en cause.

Situé entre le libéralisme et le collectivisme, le solidarisme propose donc une voie intermédiaire qui *« n'aboutit plus à une socialisation intégrale des profits et des pertes, mais à une socialisation partielle susceptible d'éviter la détresse absolue et la grande pauvreté » (Paugam, 2008, 39).*

La situation évolue encore davantage avec l'apparition des assurances sociales organisées selon la technologie du risque qui devient *« l'un des modes les plus concrets du lien social, la marque de la solidarité sociale, la source des devoirs sociaux » (Ewald, 1986, 384).* Du solidarisme on passe, petit à petit, à la protection sociale généralisée et, avec elle, la notion de droits sociaux. Après la Seconde Guerre Mondiale, progressivement, les individus ne sont donc plus considérés comme des marchandises interchangeables. Ce changement encourage des Etats à fournir une meilleure protection sociale contre les aléas de la vie. Bien que, pour être assuré, l'individu doit correspondre à certains critères. Il faut travailler, payer ses impôts, remplir son devoir de citoyen et appartenir à la même communauté nationale.

De nos jours, les fondements de la sécurité sociale ont subi des transformations conséquentes. Notamment, parce que la « démarchandisation » ne s'est pas opérée de la même manière selon l'évolution des diverses sociétés. Dans son ouvrage « *les trois mondes de l'Etat-providence* », G. Esping-Andersen différencie trois modèles :

- le modèle libéral : *« l'Etat encourage le marché, se limite à une intervention minimale pour assurer la protection sociale la plus élémentaire » (Paugam, 2008, 45)*

- le modèle corporatiste ou continental, fondé sur un système d'assurance obligatoire qui valorise la conception traditionnelle de la famille. Il est basé sur la défense des droits acquis de citoyenneté et les indemnités sont définies par rapport aux contributions issues du travail accompli.
- le modèle socio-démocrate ou nordique, qui « démarchandise » le plus les individus puisque l'ensemble des classes bénéficie d'une protection sociale de haut niveau.

Le lien social repose sur cette conception élargie de la protection qui peut être civile (les libertés et la sécurité des individus sont protégées) ou sociale (les risques susceptibles de dégrader la situation des individus sont assurés), Cette protection entraîne la multiplication des liens sociaux qui caractérise la société actuelle puisqu'en devenant le garant d'une organisation sociale protectrice, l'Etat participe également à l'affranchissement des individus de leurs attaches traditionnelles (Elias, 1991, 237).

A contrario, E. Durkheim déplore une situation où l'Etat a remplacé les cadres sociaux traditionnels. Il affirme que « *la société ne peut se fonder uniquement sur l'existence de contrats rationnels et froids, qu'elle ne peut reposer seulement sur les résultats de la division du travail* ». Cusset¹⁰ renchérit : « *L'intégration sociale¹¹ repose aussi, in fine, sur l'existence de liens affectifs, non rationnels, chauds, qui relient les individus entre eux et avec la société dans son ensemble* » (2007, 27). Une réflexion partagée par N. Elias, pour qui les liaisons émotionnelles constituent la base des relations entre les individus. À la recherche d'une stimulation émotionnelle, l'individu aspire à rencontrer l'autre afin d'assouvir un besoin affectif (1991).

La division du travail ainsi que l'Etat, garant de la protection sociale, ont ainsi rendu l'individu plus autonome. Ils lui ont permis d'entretenir des liens diversifiés avec la société et l'ont autorisé à côtoyer des groupes différents, affirmant ainsi sa conscience individuelle. À la base de l'évolution du lien social, ils procurent aux individus des nouvelles marges de liberté tout en étant la source de leur insécurité affective et donc des difficultés d'établir une véritable cohésion sociale.

3.2. Entre individu et société

La relation entre l'être isolé qu'est l'individu et la multitude d'êtres humains qui forment la société est complexe. Si le premier est simplement défini comme un être humain pris à part entière, la seconde peut-être définie de deux manières différentes. D'une part, elle

¹⁰ J.-Y. Cusset interprète la pensée de Durkheim dans son ouvrage « Le lien social ».

¹¹ L'intégration sociale désigne la façon dont la société (ou le groupe social) attire à elle les individus. Elle passe par la poursuite de buts communs, des intérêts communs et des contacts fréquents (Cusset, 2007).

peut être comprise comme une simple addition des individus isolés et, d'autre part, « *comme un objet existant au-delà de l'être humain isolé, d'une manière qu'on ne saurait expliquer précisément* » (Elias, 1991, 31). À elle seule, cette deuxième conception de la société met déjà en avant la difficulté d'analyse que représente cette relation puisqu'elle suppose que l'individu et la société se distinguent ontologiquement. Ainsi, même la définition du terme société pose une question essentielle : sommes-nous avant tout individu ou société ? C'est un questionnement qui traverse l'histoire et qui sépare « *ceux qui affirment que la société dans ses différentes manifestations, division du travail, système étatique, ou quoi que ce soit d'autre, ne représente qu'un moyen dont la fin serait le bien-être de chaque individu, et ceux qui affirment que l'individu est secondaire, que le plus important, la véritable fin de la vie individuelle serait d'assurer la perpétuation de la collectivité sociale dont l'individu constitue l'une des parties* » (Elias, 1991, 42). Car il est vrai qu'encore aujourd'hui, la recherche d'une forme de vie collective qui répondrait à la fois aux besoins et aux aspirations personnels ainsi qu'à « *la satisfaction de toutes les exigences qu'imposent à l'individu la coopération d'une multitude d'individus, l'entretien et le fonctionnement de la totalité sociale* » (Elias, 1991, 43) semble être une priorité dans la résolution d'un nombre considérable de phénomènes qui poussent à l'exclusion de certaines catégories sociales.

C. Le Bart, quant à lui, distingue dans son ouvrage « l'individualisation » deux formes d'individualisme : générique et différencié. Le « *premier individualisme, issu de la division du travail social mais fondé sur la croyance en quelques grandes catégories universelles, travaille le corps social selon une logique centrifuge, il ne l'atomise pas pour autant* » (Le Bart, 2008, 25). Les individus sont arrachés à la communauté traditionnelle. Ils sont gérés par l'Etat qui leur impose des normes sociales qu'ils doivent intérioriser afin de créer une société d'interdépendance. Le second individualisme, appelé individualisme concret par F. Singly ou individualisme de l'altérité par G. Simmel, s'oppose à cela. Progressivement, « *les hommes se détachent des formes sociales de la civilisation industrielle : classe sociale, famille, genre. Ils sont ainsi arrachés à une appartenance traditionnelle pour être confrontés à leur destin individuel notamment sur le marché du travail, plus flexible dans le temps et dans l'espace* » (Tapie, 2014, 53). Il est la représentation même de la volonté des individus de se singulariser et de se distinguer par rapport à la société : « *Il est moi profond contre moi social, émotion singulière plutôt que raison universelle, imprévisible irrationalité plutôt qu'étroit calcul d'intérêt* » (Le Bart, 2008, 26).

La désinstitutionnalisation d'une partie des activités sociétales telles que l'enseignement, la santé et la solidarité par protection sociale ainsi que la disparition progressive des classes obligent l'individu à s'émanciper. Une désaffiliation des identités collectives

qui provient de la peur et du sentiment d'insécurité que génère le démantèlement de ces cadres intégrateurs (Dubet, 2002).

Pour N. Elias, cette individualisation résulte d'un processus historique :

« La conscience individuelle est généralement modelée aujourd'hui de telle sorte que chacun se sent obligé de penser : « Je suis ici, tout seul ; tous les autres sont à l'extérieur de moi, et chacun d'eux poursuit comme moi son chemin tout seul, avec une intériorité qui n'appartient qu'à lui, qui est son véritable soi, son moi à l'état pur et il porte extérieurement un costume fait de ses relations avec les autres ». Cette attitude à l'égard de soi-même et à l'égard des autres paraît naturelle et évidente à ceux qui l'adoptent. Or, elle n'est ni l'une ni l'autre. Elle exprime une empreinte historique très particulière de l'individu par un tissu de relations, une forme de coexistence avec les autres de structure très spécifique. Ce qui parle en l'occurrence, c'est la conscience de soi d'être que la constitution de leur société a forcés à un très haut degré de réserve, de contrôle des réactions affectives, d'inhibitions et de transformations de l'instinct, et qui sont habitués à reléguer une foule de dispositions, de manifestations instinctives et de désirs dans les enclaves de l'intimité, à l'abri des regards du « monde extérieur », voire dans les caves du domicile intérieur, dans le subconscient ou dans l'inconscient. En un mot, cette conscience de soi correspond à une structure de l'intériorité qui s'instaure dans des phases bien déterminées du processus de la civilisation » (Elias, 1991, 65).

Selon lui, il existe plusieurs strates qui composent les relations d'un individu envers la société. L'intégration des individus à ces niveaux, la famille, les cercles d'amis, le quartier, la ville, la nation ou même l'humanité, est différente. En règle générale, l'individu se réfère de manière plus forte aux strates proches de lui, voir même à la nation. Cependant, il s'éloigne de l'identité du « nous » lorsqu'il s'intègre dans une communauté qui dépasse les frontières de son état. Ceci est principalement dû au fait que le sentiment d'appartenance ne se construit pas uniquement à partir des émotions qu'il éprouve à l'égard des autres mais également à partir des symboles qui tissent un lien affectif entre l'individu et les niveaux d'intégration plus grands. Ainsi, la centralisation de l'Etat et l'urbanisation sont des facteurs essentiels dans l'émancipation de l'individu. Ils sont « *représentatifs d'un temps où les fonctions de contrôle et de protection de l'individu, assumées antérieurement par des groupes nés d'une communauté d'origine comme le clan, la communauté villageoise, le domaine seigneurial, la corporation ou la classe se transmettent à des organisations étatiques hautement centralisées et de plus en plus urbanisées* » (Elias, 1991, 168).

Cette affirmation de l'individualité doit beaucoup à la diversification des appartenances, c'est-à-dire à la capacité des individus à s'intégrer à des groupes plus nombreux et de plus en plus différents. Dans l'analyse de N. Elias, l'image du filet reflète très bien la complexité des relations d'interdépendances qui relient les individus entre eux dans la société moderne : « *un filet est fait de multiples fils reliés entre eux. Toutefois ni l'ensemble de ce réseau ni la forme qu'y prend chacun des différents fils ne s'expliquent à partir d'un seul de ces fils, ni de tous les fils en eux-mêmes ; ils s'expliquent uniquement par leur association, leur relation entre eux* » (Elias, 1991, 70).

3.3. La différenciation sociale

Dans un contexte où l'accentuation de l'individualisation entraîne un remaniement de l'organisation des territoires qui composent la ville, les individus s'efforcent d'utiliser un maximum les technologies qui accroissent leur autonomie. Le développement des moyens de transport et de communication provoque une redistribution des cartes puisque c'est maintenant l'individu qui choisit le moment et le lieu de ses activités. Ainsi, à travers les choix multiples auxquels il est confronté, l'individu obtient la possibilité de se démarquer par rapport aux autres. En partie toujours déterminés socialement, les choix individuels sont désormais plus nombreux et permettent à l'individu d'acquérir une singularité qui « *donne naissance à des profils de vie et de consommation de plus en plus différenciés, rendant de moins en moins perceptible l'appartenance à des groupes sociaux* » (Ascher, 2012, 38).

La volonté de se réaliser soi-même, d'exprimer ses propres désirs, d'être l'auteur de sa vie, d'écrire sa propre partition poussent l'individu à devenir le centre décisionnel de sa propre existence. Les individus, confrontés à des choix de plus en plus variés, se construisent ainsi des parcours de vie différents et revendiquent leur originalité. Les quelques passages qui étaient autrefois obligés (mariage, émancipation par exemple) ne sont plus aussi marqués. La reproduction intergénérationnelle des us et coutumes diminue puisque la panoplie des épisodes, qui surviennent tout au long de la vie, sont toujours plus différents, phénomènes exacerbés par le développement progressif de la mobilité sociale car les pratiques et les trajectoires de vie sont nettement moins prédéterminées qu'elles ne l'étaient auparavant. Effectivement, la « *socialisation initiale, par contact avec le milieu de leurs parents, perd de son importance relative au profit de formes plus larges de socialisation dans lesquelles les moyens de communication, d'information et de déplacement jouent un rôle de plus en plus significatif* » (Ascher, 2012, 42).

Un processus qu'il faut relativiser car cette mobilité sociale ne s'opère pas encore chez les catégories sociales les plus extrêmes, confinées dans des milieux plus homogènes. À la mobilité sociale s'ajoute les mobilités physique et mentale qui permettent d'entretenir des contacts sans être proches et donc d'élargir les bases de la différenciation sociale. Les contextes de socialisation étant toujours plus différents, ceux-ci laissent la place à des pratiques et des choix individuels de plus en plus diversifiés. Une pluralité d'appartenances sociales qui semble atomiser la société, composée dorénavant d'individus qui ne partagent plus que des expériences momentanées.

Cependant, pour G. Tapie, « *la biographie individuelle devient l'espace essentiel de la sphère du social sans pour autant exclure des liens de dépendance induits par une standardisation des modes de vies* » (2014, 55). Car s'il est vrai que l'individu s'éloigne de certaines appartenances collectives, l'individualisation reste une action sous la contrainte de certaines entités. Ainsi, « *l'individu est peut-être bien affranchi des liens traditionnels, mais il doit en contrepartie se plier aux contraintes du marché du travail et du monde de la consommation et aux standardisations et aux contrôles qu'elles impliquent* » (Cusset, 2007, 85). Sphère protectrice, la famille, bien que chahutée, reste le lieu de vie et d'apprentissage par lequel se transmet l'éducation des enfants. Elle représente également une sécurité sociale et financière face à un monde incertain. Ainsi, alors que le mouvement d'autonomie des individus par rapport à la société se concrétise, leur dépendance à la famille semble se développer parallèlement.

Une constatation faite par E. Durkheim dans la préface de la première édition de son ouvrage « *De la division du travail* » qui posait la question : « *Comment se fait-il que, tout en devenant plus autonome, l'individu dépende plus étroitement de la société ?* ». La réponse se trouve dans ce rapport paradoxal entre l'homogénéisation des modes de vie des individus et leur poursuite de singularités sociologiques. Ainsi, tous accèdent à des types d'habitats similaires, possèdent des équipements équivalents (frigidaires, machines à laver, cuisinières, etc.) et des pratiques de consommation semblables. Un phénomène accéléré par la disparition progressive des limites entre les zones urbaines et campagnardes qui s'accompagnait de modes de vie différents et qui dorénavant se rapprochent. L'augmentation des populations de classe moyenne, qui aspirent toutes à la maison individuelle, participe également à cette standardisation des pratiques et des attentes. Toutefois, même si la globalisation participe à cette homogénéisation des modes de vie qui rend les individus plus dépendants, elle engendre aussi une différenciation sociale, territoriale et culturelle « *car, dans le même mouvement, où elle semble d'une certaine manière « homogénéiser » les pratiques et les statuts en diffusant partout les mêmes objets, les mêmes références et à peu près les mêmes modes d'organisation, la globalisation élargit aussi de façon inédite la palette dans laquelle les*

individus, les groupes, les organisations, puisent pour faire leurs choix et développer leurs spécificités » (Ascher, 2012, 40).

Une constatation faite également par N. Elias et G. Simmel, qui s'accordent pour affirmer que, si cette individualisation fournit aux individus une plus grande liberté de choix, cette liberté représente inversement une contrainte et une obligation : « *non seulement ils peuvent devenir plus autonomes, mais ils le doivent. À cet égard, ils n'ont pas le choix* » (Simmel, 1999, 416). Pour F. Ascher, « *Cette exigence d'autonomie devient aussi une obligation dans la mesure où la société s'organise sur la base même de cette individualisation* » (2012, 79). En témoignent, l'accroissement de la flexibilité des horaires de travail qui accorde aux individus plus d'autonomie. Elle résulte de l'organisation de la société qui se base sur l'individualisation afin de maximiser les performances économiques. Pour J.-Y. Cusset, « *c'est [justement] le caractère impératif du choix qui explique que l'individualisation peut être pour les individus à la fois source de satisfaction et d'accomplissement et source d'insatisfaction et d'échec et qu'elle expose ainsi les individus à de nouveaux risques de souffrance et de malaise* » (2007, 83).

3.4. Des liens multiples, faibles et électifs

3.4.1. La diversification des appartenances

Les liens sociaux sont donc multiples. Une dimension qui ne doit pas nous échapper dans notre analyse puisqu'elle permet ainsi aux individus de diversifier leurs appartenances.

C'est G. Simmel qui explique le premier que l'affirmation de l'individu provient de son potentiel à s'associer avec des cercles sociaux différents. En effet, pour lui, les liens sociaux s'entrecroisent dans les sociétés modernes. L'individu diversifie ses appartenances. Selon lui, la famille représente le premier cercle d'association d'individualités dépendantes les unes des autres et coexistant selon les liens de sang. Cependant, petit à petit, les individualités de ce cercle tissent des liens avec des individualités d'autres cercles qui sont cette fois basées sur le contenu, c'est-à-dire des intérêts, des activités, des penchants semblables. Ainsi, « *de nouveaux cercles de contact se constituent, qui recourent sous les angles les plus variés les cercles précédents, relativement plus naturels, davantage constitués autour de relations plus sensorielles* » (Simmel, 1999, 408). Petit à petit, les rôles se différencient et provoquent l'éclatement du cercle traditionnel auquel s'associait autrefois un individu : « *La cohésion primitive du groupe familial est modifiée lorsque l'individualité d'un de ses membres l'intègre à des*

cercles plus larges » (Simmel, 1999, 413). L'élargissement du groupe provoque une différenciation de ses membres et une conscience de l'individualité plus développée chez la personne. On passe d'un système moyenâgeux dans lequel les guildes et les corporations obligeaient l'individu à appartenir à leur cercle uniquement, à des associations modernes qui incitent les individus à s'intégrer dans une multitude de cercles différents.

Ce processus entraîne alors un développement spécifique et détermine de façon nette et précise l'individualité puisque, appartenant à plusieurs cercles, la personne se différencie des autres en réunissant des caractéristiques propres à elle seule : *« nous ne connaissons plus un objet concret dans son individualité quand on le range sous un concept général en fonction de l'une de ses qualités, mais il la retrouve dans la mesure où l'on met en avant les autres concepts sous lesquels le placent ses autres qualités, de sorte que chaque chose, pour parler comme Platon, participe à autant d'idées qu'elle possède de qualités, ce qui lui donne sa détermination individuelle : il en va exactement de même pour la personne face aux cercles dont elle fait partie »* (Simmel, 1999, 416). Si Simmel insiste sur la pluralité des liens sociaux qui définissent un individu dans la société moderne, il démontre également que les multiples cercles qui participent à définir la personnalité d'un individu sont hiérarchisés selon deux modèles :

Premièrement, le modèle concentrique dans lequel les cercles se superposent de la nation au territoire le plus proche de la personne. Dans ce modèle, l'individu a une autonomie restreinte et son identité est unique dans le sens où le groupe définit la personne.

Deuxièmement, le modèle de juxtaposition dans lequel les connexions entre les groupes reposent uniquement sur la personne puisqu'elle seule représente le point de rencontre entre deux cercles côte à côte. L'identité de la personne devient plurielle. L'individu jouit de plus de liberté dans la définition même de son identité sociale.

Plus qu'une évolution socio-historique, Simmel perçoit ces deux modèles comme une évolution au sein même de la vie d'un individu en général. Selon lui, il existe des liens originels à partir desquels l'enfant crée petit à petit de nouvelles relations avec des groupes différents. Ce phénomène laisse à penser que la distance normative entre les cercles varie énormément d'une personne à une autre. Il peut effectivement exister un grand fossé entre les groupes auxquels appartient un individu, surtout lorsque celui-ci gravit l'échelle sociale à grand pas. Parfois, cette différence de nature des cercles qui définissent sa personne peut être déstabilisant :

« La personnalité morale acquiert des déterminations, mais aussi des tâches tout à fait nouvelles, quand elle cesse d'être solidement enracinée dans un seul cercle pour se situer au croisement de nombreux cercles. Son ancienne position, sûre et sans ambiguïté, cède d'abord la place à une incertitude dans les tendances vitales : c'est en ce sens qu'un vieux proverbe anglais affirme que « quiconque [...] parle deux langues est une canaille ». Et si la pluralité des appartenances sociologiques engendre des conflits internes et externes, qui menacent l'individu de dualité psychique, voir de déchirement, cela ne prouve pas qu'elles n'ont pas d'effet stabilisateur, renforçant l'unité de la personne. Car cette dualité et cette unité se soutiennent mutuellement : c'est justement parce que la personne est une unité qu'elle court le risque d'être divisée ; plus la variété des intérêts de groupe qui se rencontrent en nous et veulent s'exprimer est grande, plus le moi prend nettement conscience de son unité. En particulier, l'appartenance à plusieurs familles qu'entraîne pour chacun des époux le mariage a depuis toujours été le lieu d'enrichissements et d'élargissements des intérêts et des relations, mais aussi des conflits qui conduisent l'individu aussi bien à des compromis intérieurs et extérieurs qu'à s'affirmer énergétiquement » (Simmel, 1999, 417)

Raison pour laquelle, *« les situations de crise ou de remise en question du fonctionnement institutionnel conduisent souvent les individus à rechercher une protection et une reconnaissance complémentaires dans un entre soi spécifique en érigeant autour des plus proches de leur condition une sorte de clôture sociale qui peut être également spatiale ».* (Paugam, 2008, 55)

Il constate également un développement de l'individualité dans le contexte urbain. Selon lui, *« plus le cercle qui constitue notre environnement est petit, plus les limites qui constituent nos relations sont étroites, et plus ce cercle veille anxieusement sur les productions, le style de vie, la mentalité de l'individu, car alors une divergence quantitative et qualitative ferait d'autant plus facilement éclater le cadre de l'ensemble »* (Simmel, 28). Une situation que l'on retrouve fréquemment dans la plupart des villes antiques ou moyenâgeuses au sein desquelles, le citoyen était privé de son individualité afin de préserver le groupe contre les menaces externes. Des *« formations et groupements restreints qui, pour se maintenir, refusent les aspects amples et généraux qui leur sont extérieurs, ainsi que les libres pulsions et l'individualisme en leur sein »* (Simmel, 30). C'est en cela que la vie urbaine redéfinit une nouvelle spiritualité qui permet à l'individu d'acquérir une personnalité ainsi qu'une singularité *« car la réserve et l'indifférence réciproques qui [...], dans un environnement de vastes dimensions, permettent l'indépendance de l'individu, ne sont jamais aussi fortement perçues que dans la foule*

dense de la grande ville, parce que la proximité et le voisinage des corps fait valoir la distance entre les esprits » (Simmel, 2007, 31).

Ainsi, mise en lumière par l'Ecole de Chicago, la ville possède son propre état d'esprit, un principe de sociabilité bien à elle où les individus, « *plus mobiles et plongés dans une ville caractérisée par l'importance des phénomènes de ségrégation, [...] acquièrent ce pouvoir fascinant de se mouvoir dans des mondes différents, certes contigus, mais relativement étrangers les uns vis-à-vis des autres. [...] Ainsi, [...] les relations entre individus prennent une forme particulière, elles sont souvent éphémères et n'engagent qu'une infime partie de la personnalité* ».

3.4.2. La force des liens faibles

Multipliés et diversifiés, les liens sociaux deviennent plus « faibles ». Les liens forts, solides, épais et traditionnels qui caractérisaient les communautés villageoises de l'époque s'affaiblissent car « *la coïncidence des différentes sphères de relations sociales est de plus en plus faible* » (Ascher, 2012, 45).

Dans le cadre du travail, les individus entretiennent des contacts de plus en plus nombreux avec de plus en plus de personnes. Les voisins sont de moins en moins des amis ou des parents. Les familles sont de plus en plus recomposées, admettant que l'enfant possède dorénavant huit grands-parents, deux mères, deux pères, des demi-frères et des demi-sœurs. Et bien que « *les liens les plus chargés émotionnellement, qui concernent les personnes avec lesquelles nous passons le plus de temps, avec lesquelles nous nous sentons le plus proche, le plus en confiance, sont sans aucun doute irremplaçables* » (Cusset, 2007, 43), ces liens plus faibles représentent tout de même une grande richesse.

Une théorie développée par M. Granovetter dans son article « *La force des liens faibles* »¹² qui part de l'hypothèse que les individus qui possèdent entre eux des liens forts, possèdent également des réseaux de relations superposés. Si A connaît B et que B connaît C, il y a de fortes chances que A connaisse également C. De cette manière, le groupe d'affinité qui s'organise autour des liens forts reste confiné. Il ne permet pas de construire des relations en dehors de la sphère proche à l'inverse des liens faibles qui autorisent une plus grande marge de manœuvre. Ces derniers offrent, effectivement, l'opportunité aux individus d'étendre leurs cercles de connaissance en obtenant des informations dont ils ne bénéficiaient pas grâce aux liens forts. C'est ainsi que, selon l'auteur, sur le marché du travail, les personnes qui trouvent un emploi le font plus

¹² L'article est paru pour la première fois en 1973.

souvent grâce à une connaissance éloignée que par le biais d'un proche, avec lequel elles entretiennent des liens forts. En d'autres termes, les liens faibles participent à la cohésion sociale des groupes qui forment l'ensemble de la société et qui sans eux resteraient totalement séparés.

Une conception réintroduite dans les années 1990 par R. Burt avec sa notion de « trou structural ». Selon lui, si les relations entre deux individus sont structurellement similaires et qu'elles jouent un rôle identique dans l'organisation du groupe, elles sont redondantes, car elles fournissent les mêmes ressources. Le « trou structural » est donc déterminé par la redondance des relations et apparaît lorsqu'elles ne le sont pas. Si A possède les mêmes contacts secondaires que B, la relation est redondante, il n'y a donc pas de trou structural. Au contraire, si les contacts secondaires de A et B sont différents, on peut parler de trou structural puisque chacun rejoint des sous-ensembles différents.

3.4.3. Des relations électives et rationnelles

Si le processus d'individualisation permet aux sujets de se différencier les uns des autres à travers une extension de la sphère du choix, il en va de même pour les relations que ceux-ci entretiennent entre eux. En effet, les liens sociaux sont le résultat d'un choix. Ils deviennent donc plus fragiles puisqu'ils sont plus facilement remis en question. De ce fait, ils s'inscrivent, comme le reste des actions, dans une démarche toujours plus rationnelle. En fait, il ne suffit plus « *de mobiliser des connaissances préalablement à certaines actions, mais d'examiner en permanence les choix possibles et de les réexaminer en fonction de ce qu'ils ont commencé à produire* » (Ascher, 2012, 29)

Cette démarche engendre la création d'une multitude de situations différentes auxquelles les individus sont confrontés. Ce phénomène a deux conséquences directes. La première: l'individu ne peut plus se baser sur l'expérience, la tradition et les connaissances déjà constituées puisqu'il existe de moins en moins de probabilité pour qu'un événement se répète. La possibilité que l'on puisse faire face à une situation en puisant dans nos acquis est donc mise en péril ce qui pousse à réfléchir à de nouvelles solutions. Une réflexion incessante qui provoque sans arrêt la remise en question de nos pratiques sociales. La seconde: la complexité de la vie sociale actuelle génère une évolution des sciences et des techniques, qui font partie intégrante du progrès et donc de la modernisation et qui, elles-mêmes, contribuent à l'élaboration des choix. « *La connaissance n'est plus séparée de l'action, elle est dans l'action même* » (Ascher, 2012, 33).

Selon Simmel, la ville comme centre financier et théâtre d'échanges multiples est une scène idéale pour voir se jouer des relations qui se basent uniquement sur le profit. Elles

sont traitées comme des chiffres. Souvent, l'acheteur ne connaît pas le producteur et ainsi chacun choisit de manière rationnelle. Un type de relation qu'il oppose aux relations affectives qui, pour lui, « *reposent sur l'individualité de chacun* » car « *dans le cas d'un cercle étroit de relations [...] on connaît inévitablement l'individualité de chacun, ce qui donne lieu tout aussi inévitablement à une nuance plus affective du comportement, située au-delà de l'échange de services calculés* ». (Simmel, 2007, 13)

3.5. Le lien social à l'épreuve de la cohabitation

Comme démontré dans les chapitres précédents, les liens sociaux sont divers et variés et dépassent largement le simple cadre des relations de voisinage. Cependant, leur importance n'en est pas diminuée puisque la notion de proximité, à travers le quartier, est devenue porteuse « *d'espérances sociales* » (Genestier, 1999, 144). C'est à travers l'expérience de sa vie quotidienne et de ceux qu'il côtoie tous les jours, en d'autres termes de sa condition sociale, que le sujet obtient la reconnaissance et la protection dont il a désespérément besoin pour s'épanouir. Ainsi, « *le sujet est traversé de la conscience de l'existence des autres et gouverné par les normes de pensée et de comportement qui émanent de son histoire et du cadre de socialisation qu'il connaît* » (Genestier, 1999, 146).

Selon P. Ricoeur, la personne est alors définie comme le fait « *d'un homme parlant et narrateur, agissant en étant capable et responsable [...] il souhaite une vie accomplie, avec et pour les autres, dans des institutions justes* » (1990, 117). Le soi se définit donc par et dans son rapport à l'autre. Une réflexion qui amène à penser que « *le sujet, en constante élaboration et structuré par des impératifs moraux, n'existe que dans son inscription dans un milieu concret où il éprouve, à la fois et corrélativement, l'identité et l'altérité, et par lequel par la réitération il s'imprègne des règles du jeu social et des aspirations justes* » (Genestier, 1999, 149). Basée sur l'électivité, les relations de voisinage intègrent donc parfaitement la notion d' « *inter-individualisme* » du sujet qui est partagé entre sa propre existence et le regard des autres. Une conception partagée par G. Simmel qui attribue aux liens, qui paraissent parfois anodins, une importance toute particulière :

« Les hommes se regardent et sont jaloux les uns des autres ; ils s'écrivent des lettres ou déjeunent ensemble ; ils ont entre eux des contacts pleins de sympathie ou d'antipathie, au-delà de tout intérêt perceptible ; la gratitude suscitée par un acte altruiste se prolonge en créant un lien indissoluble ; ils demandent leur chemin à d'autres, s'habillent et se parent les uns pour les autres – toutes ces mille relations qui se jouent de personne à personne, brèves ou durables, conscientes ou inconscientes, fugaces ou lourdes de conséquences, parmi lesquelles ces exemples ont été choisis tout à fait au

hasard , nous relie sans cesse les uns aux autres. [...] Ce sont les pas infiniment petits qui produisent la cohésion de l'unité historique, les actions réciproques tout aussi peu voyantes de personne à personnes qui produisent la cohésion de l'unité sociale. Tous les contacts physiques et psychiques, les échanges de plaisir et de douleur, les conversations et les silences, les manifestations d'intérêts communs ou opposés qui se produisent sans cesse – voilà d'abord ce qui fait la prodigieuse solidité du tissu social, sa vie fluctuante, avec laquelle ses éléments trouvent, perdent, déplacent sans cesse leur équilibre » (Simmel, 1999, 56)

Cependant, l'hédonisme individuel et les valeurs de la consommation semblent avoir « laminé les capacités spirituelles des hommes » (Genestier, 1999, 149). Fragilisés, ils vivent dans une société de travailleurs sans travail. Privé de leur seule activité, ils désespèrent, recherchant à tout prix la reconnaissance fournie autrefois par ce qui faisait d'eux des hommes « utiles » pour la société. Ainsi, s'instaure le climat de l'« insécurité sociale » (Paugam, 2008) où le sujet dépourvu de son statut d'homme actif se replie sur lui-même ne laissant plus les autres le côtoyer. Cause de la sélection permanente qui consacre les meilleurs et entraîne la disqualification sociale des moins bons, l'intensification du travail et le chômage participe donc à l'exclusion d'une certaine frange de la population.

De la notion de solidarité, qui a entraîné la généralisation de la protection sociale, on est donc passé à une définition bien plus sélective et réductrice de celle-ci. Elle « ne semble aujourd'hui destinée qu'à entretenir la bonne conscience des sociétés modernes à l'égard de leurs pauvres » (Paugam, 2008, 82), caractérisée par des assurances sociales obligatoires, fondée désormais sur la notion de responsabilité individuelle. Les individus semblent divisés entre les assurés et les assistés. Même si poser la question de l'insécurité sociale paraît paradoxal tant nous bénéficions de protection civile et sociale dans les sociétés modernes (Castel, 2003), il est important de signaler que celle-ci existe :

« Le compromis de l'après-guerre qui avait permis de faire reculer l'assistance et de concilier efficacité économique et solidarité sociale a été ébranlé par la « nouvelle question sociale ». Le chômage et l'instabilité des emplois ont remis en question les équilibres antérieurs. La protection sociale est devenue très inégale selon les salariés, et les moins qualifiés sont aujourd'hui les moins protégés. Dès lors, la notion de solidarité organique, plus encore que pendant la période de forte industrialisation des Trentes Glorieuses, semble à première vue assez problématique. Comment concevoir la solidarité dans un monde économique qui refoule les plus vulnérables dans l'inactivité ou la précarité institutionnalisée ? » (Paugam, 2008, 81)

À l'instar des sociétés modernes, les formes de mépris, qui autrefois concernaient plus particulièrement le fondement sur lequel se basait l'opposition d'un groupe par rapport à un autre, s'individualisent également. Dépréciés socialement, les individus à qui on attribue une moindre valeur sont stigmatisés. Touchés par ce que P. Bourdieu considère comme « la misère de position » (1993) le sujet éprouve des souffrances quotidiennes qui lui confèrent un sentiment d'infériorité qui provient lui-même de l'impression de ne pas être reconnu ou de l'être comme inférieur au sein de son groupe d'appartenance de référence. Disqualifié socialement et spatialement, les individus ont alors tendance à se replier sur eux-mêmes en rejetant les autres :

« La protection à caractère universel est au moins partiellement remise en question, obligeant les individus à rechercher des formes de protection complémentaire dans leur sphère privée, ce qui a pour effet d'accroître les inégalités. Face au risque de perdre à la fois le respect et l'estime de soi dans une société ouverte et libérée, la tentation est grande pour certains de revenir à des modes plus communautaires d'organisation sociale et de se replier sur des formes identitaires traditionnelles » (Paugam, 2008, 86-87).

Toutefois, comme l'indique P. Genestier, « [Paul] Ricoeur dénonce l'utopie de la communauté conçue comme une extrapolation de l'amitié, de l'amour de son prochain, c'est-à-dire de l'homme concrètement proche et donc matérialisable dans un visage » (2006, 149). Il accorde néanmoins une importance toute particulière à la pragmatique du langage qui selon lui représente bien plus que le discours prononcé. Il s'agit d'un engagement face à face, tangible, qui confère à la coprésence du voisinage une certaine efficacité dans la production de liens.

Cependant, dans un monde où les individus semblent destinés à se supporter très mal les uns les autres (Gauchet, 2002), il y a une certaine logique à penser que la désagrégation du lien social provient des difficultés qu'éprouvent les individus à tolérer la présence des autres. Conflits de voisinage et ségrégation résidentielle sont autant d'indices qui prouvent que la présence physique ne résout pas le problème et que l'électivité des liens sociaux – notamment celle des liens de voisinage – est une source de tensions « lorsqu'il s'agit de composer avec ceux dont la présence s'impose à nous » (Cusset, 2007, 97).

Ainsi, même si les liens sociaux deviennent plus faibles et plus variés qu'autrefois, ils « fonctionnent » toujours (Ascher, 2012). Cependant, la tendance à l'individualisme, l'insécurité sociale et la diminution de la protection généralisée entraîne d'autres phénomènes que l'on ne peut pas ignorer. En effet, la volonté de se retrouver entre soi-même, sans avoir à supporter la présence des autres, semble provoquer indéniablement

une fragmentation socio-spatiale des villes, elle-même favorisée par les anciennes pratiques de conception urbaine. De nos jours, construire la ville implique donc une réflexion sur les conséquences de son aménagement sur la socialisation. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les objectifs de mixité sociale.

4. LA MIXITE SOCIALE, REMEDE OU ILLUSION

Dans son article « Pour une approche critique de la mixité sociale », Eric Charmes décrit justement les villes comme étant « *les théâtres d'une désagrégation du lien social* » (Charmes, 2009, 1) alors que celles-ci, ajoute-il, ont été « *considérées [longtemps] comme des lieux de croisement et de mélange* » (Charmes, 2009, 1).

Cette évolution de la ville est récente et débute dans les années 1960. À cette époque, au nom de l'urbanisme fonctionnel, on construit rapidement et en grande quantité pour accueillir la main d'œuvre ouvrière qui débarque dans les villes. Dans un premier temps, ces logements bon marché étaient perçus comme accès à la modernité et prévoyaient le brassage culturel et social des individus. C'est donc avec les grands ensembles qu'apparaît le concept même de mixité sociale et à travers lui l'idée selon laquelle ceux-ci fonctionneraient comme une plateforme vers l'ascension sociale. Cependant, vingt ans plus tard, cette logique de production de masse basée uniquement sur la quantité est remplacée par la volonté de bien se loger. On assiste donc petit à petit au déplacement de la population de classe moyenne vers les zones pavillonnaires. Ce phénomène laisse place à une population pauvre et fragilisée par la crise au sein des grands ensembles qui se transforment peu à peu en « *quartiers sensibles* » (Avenel, 2005, 66). À partir de ce moment, l'objectif de mixité sociale prend un tout autre sens. Elle devient très vite un moyen de lutter contre le repli communautaire dans certains quartiers et participe activement au rééquilibrage social. À travers le temps, le concept de mixité sociale a donc évolué. Cependant, il a toujours été difficile de lui attribuer un cadre conceptuel clair et précis. En effet, la mixité sociale est complexe et nécessite une analyse approfondie lorsqu'on compte s'y intéresser.

La complexité du terme suggère plusieurs aspects. La mixité sociale peut signifier une mixité générationnelle, de genre, d'ethnicité ou même de revenu. Son caractère ambigu ne permet donc pas de se concentrer sur un seul aspect. Il force à combiner plusieurs éléments observables et quantifiables pour la plupart alors qu'il n'existe *a priori* aucun rapport de causalité entre eux.

L'échelle de mesure de la mixité sociale est souvent à définir et doit l'être avec une grande précaution car les critères retenus à l'échelle considérée peuvent être totalement différents lorsque l'on s'attarde sur une autre échelle. Ainsi, il faut être conscient qu'une

mixité sociale observée à l'échelle du quartier, comme c'est le cas dans ce travail, ne pourra en aucun cas s'étendre à l'agglomération - ou même à la ville - par un simple procédé déductif. Un quartier peut accueillir une certaine hétérogénéité sociale dans une agglomération qui semble au contraire homogène ou inversement.

Cependant, la mixité sociale doit également être comprise comme un phénomène qui dépasse les limites spatiales du quartier parce que celui-ci « *offre souvent de nouvelles possibilités de coprésences sociales intermittentes aux résidents, mais aussi à une multiplicité d'usagers des quartiers attenants* » (Da Cunha, 2011, 199). Il ne faut pas la réduire à la mixité résidentielle d'une population défavorisée qui habite dans le même quartier qu'une population aisée.

De plus, la mixité sociale suppose des connotations variées qui n'aident en aucun cas à clarifier son analyse et sa compréhension. Philippe Genestier en compte six¹³ qu'il qualifie même de « *contradictaires* » (Genestier, 2010, 22) : Premièrement, la mixité sociale est perçue comme « *une approche statistique* » (Genestier, 2010, 22) : il s'agit de constater simplement les caractéristiques des personnes qui vivent dans l'espace considéré. Deuxièmement, elle exprime un idéal qui se réfère à un modèle d'harmonie sociale. Troisièmement, l'objectif de mixité est décrit comme un principe de régulation sur le long terme. Quatrièmement, l'auteur la définit comme une utopie, une situation fictive qui n'arrivera jamais car les contraintes sont trop importantes. Cinquièmement, selon lui, le mythe de la mixité sociale est proclamé sans que ses effets soient anticipés. Pour finir, la mixité sociale serait parfois un argument utilisé pour interdire l'accès de certains quartiers à une classe de citoyens sous prétexte qu'ils augmenteraient sa ghettoïsation. La clarté théorique des propos tenus ci-dessus ne reflète cependant pas vraiment la réalité puisqu'en pratique les différents sens de la mixité sociale se confondent et s'entremêlent dans les phénomènes perceptibles à l'échelle que l'on considère. Toutefois, il semble important de démontrer que l'analyse de la mixité sociale soulève plusieurs questions, notamment sur les vertus qu'on lui attribue et qui ont de la peine à être vérifiées.

En effet, entre un mode de vie urbain qui devient de plus en plus individualisé et une peur croissante de l'altérité, la mixité sociale est perçue comme un remède qui favoriserait la cohésion sociale. Donc, « *on présuppose que c'est en augmentant la part des groupes les plus défavorisés au sein des groupes plus aisés que le lien social est assuré* » (Da Cunha, 2011, 198). Cependant, les recherches empiriques à cet égard tendent à démontrer que la mixité sociale a tendance à exacerber les différences entre les classes sociales au sein d'un espace proche plutôt qu'à encourager le contact et la convivialité.

¹³ Genestier, P. (2010). La mixité mot d'ordre... p.22

L'idée selon laquelle une population pauvre bénéficierait du contact avec une population plus aisée pour gravir les échelons sociaux est alors remise en question. Dans cette perspective et dans un contexte tout à fait différent, aux Etats-Unis, les communautés sont perçues au contraire comme des tremplins¹⁴. Elles sont constituées de ressources que peuvent utiliser les immigrants pour s'intégrer dans la vie sociale américaine. Dans ce cas, promouvoir la mixité sociale, c'est priver ces populations de certaines ressources.

Malgré cela, la mixité sociale est tout de même perçue comme un instrument de justice sociale qui lutte contre la concentration trop forte de populations pauvres dans un seul endroit, ce qui renforcerait certaines inégalités sociales. Si la mixité sociale empêche certains ghettos de se développer, il en résulte tout de même des effets terribles sur le lien social car on imagine facilement qu'une mixité sociale imposée crée une « *humeur ségrégative* » (Avenel, 2005, 70), une désolidarisation du lien social. Il faut ajouter à cela que les villes, souvent au nom de la compétitivité internationale, prennent des mesures concernant les quartiers pauvres qui se traduisent souvent par un assainissement afin d'attirer les plus favorisés dans des quartiers qui ne l'étaient pas. Cependant, accompagnant ces mesures, les loyers augmentent considérablement et poussent les populations les plus pauvres à quitter le quartier. Dans ce cas précis, la mixité sociale semble être utilisée comme un argument, dans le sens qui a été décrit par Philippe Genestier, et ne combat en aucun cas la précarité. Cependant, « *face à des dynamiques urbaines régies par des mécanismes du marché et des concurrences spatiales jouant sur le clavier des aspirations distinctives et des discriminations fiscales, elle rappelle la nécessité d'une régulation collective imprimant l'impératif de la justice urbaine dans les processus d'aménagement* » (Da Cunha, 2011, 197)

Après ce constat, on s'aperçoit que les connexions entre lien social et mixité sont délicates et nécessitent une approche rigoureuse. Comme nous l'avons déjà remarqué, l'individualisation du mode de vie, la perte progressive de la reconnaissance et celle de la protection universelle au sein de notre société sont des éléments qui peuvent alimenter le sentiment de crise du lien social dont parle Eric Charmes. C'est principalement à ce phénomène de rupture du lien social que s'oppose théoriquement la mixité sociale qui a « *sur le long terme un impact sur la capacité des métropoles à faire société* » (Charmes, 2009, 8). Le concept tente alors de réunir spatialement des personnes éloignées socialement pour recréer une solidarité effective et une justice sociale. Une réflexion très présente au sein des éco-quartiers, concept urbanistique qui vise « *la maîtrise de l'empreinte écologique autant que le renforcement des liens sociaux* » (Da Cunha, 2011, 197).

¹⁴ Avenel, C. (2005). La mixité dans le ville... p.68

5. QUESTIONS ET HYPOTHESES DE RECHERCHE

La clarification des concepts principaux qui accompagneront mon analyse tout au long de ce travail me permet donc de proposer une question de recherche qui respecte les conditions imposées par les champs théoriques mobilisés. Sans oublier les conditions de clarté, de faisabilité, et de pertinence qui sont décrites par Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt dans le « *Manuel de recherches en sciences sociales* ». En effet, la mixité, le lien social, leurs interactions à travers l'espace sont des phénomènes complexes qui restent cependant des enjeux majeurs dans le champ d'analyse de la ville. La zone géographique considérée, le quartier, permettra l'élaboration d'une recherche stricte et rigoureuse. Je propose donc la question suivante :

« Comment la situation de mixité sociale du quartier Ecoparc à Neuchâtel influence-t-elle les liens sociaux qu'entretiennent ses habitants ? »

Théoriquement, un éco-quartier doit favoriser toutes les formes de mixité et notamment la mixité sociale. En effet, « *la mixité [sociale] a une valeur importante en tant qu'expérience vécue et [...] elle est à ce titre légitimement recherchée par une large part de la population* » (Charmes, 2009, 11). Donc, cet « *intérêt [...] de la mobilisation du principe de mixité sociale est légitime* » (Da Cunha, 2011, 197), même si les expériences pratiques démontrent des difficultés dans leur réalisation à l'échelle du quartier. On lui attribue également des vertus puisqu'elle est censée participer aux renforcements des liens sociaux et par ce biais au rétablissement de la cohésion sociale.

Cependant, il s'agira de mettre en évidence la situation de mixité sociale au sein du quartier Ecoparc en considérant que de manière empirique « *ni l'homogénéité ni l'hétérogénéité sociale ne préjugent des formes de relations entre les individus* » (Da Cunha, 2011, 198). Une réflexion appuyée par Cyprien Avenel qui démontre dans son article « *La mixité dans la ville et dans les grands ensembles* » que le lien social entre les habitants ne souffre pas forcément d'une situation de non mixité sociale au sein du quartier. Dès lors, l'analyse projetée ici ne porte pas sur la présence de la mixité sociale au sein du quartier. Elle repose sur l'observation des liens sociaux entretenus par les habitants en fonction de l'état de mixité sociale du quartier. Dans le cas où la mixité serait très faible et même absente du quartier, il serait néanmoins intéressant d'analyser les liens sociaux des habitants pour observer comment ils perçoivent cette situation et si ces liens s'en retrouvent affaiblis ou renforcés.

Au regard de ces éléments, l'hypothèse de départ suppose donc que, quel que soit la situation du quartier sur le plan de la mixité sociale, celle-ci renforce les liens sociaux entre ses habitants.

5.1. Sous questions et sous hypothèses

Afin de répondre au mieux à cette question de recherche et à l'hypothèse de départ, trois sous-questions et sous-hypothèses sont formulés en lien avec les objectifs de ce travail.

Sous-question n°1 : quels étaient les intentions de conception du quartier sur le plan social et leur intégration dans le programme de construction ?

Cette sous-question concerne les objectifs des concepteurs sur le plan social lors de la réalisation du quartier et de son intégration dans le programme de conception.

Sous-hypothèse n°1 : les concepteurs du quartier ont tout mis en œuvre pour assurer une durabilité sociale au sein du quartier, notamment en terme de mixité sociale.

De fait, les écoquartiers sont censés favoriser la mixité sociale et un renforcement des liens sociaux entre leurs habitants. Il s'agit là d'un objectif avéré des nouvelles conceptions de l'urbanisme pour contrer le renforcement des distinctions sociales engendré non seulement par les nouvelles caractéristiques de la société (individualisme, rationalisation, etc.) mais également par la fragmentation spatiale des villes. Cependant, si cette durabilité sociale représente un idéal, la manière dont il faut l'atteindre reste contestée, notamment lorsqu'il est question de la mixité sociale. Ainsi, certains écoquartiers semblent avoir été conçus pour répondre aux impératifs écologiques et économiques avant les préoccupations sociales. Il est donc légitime de s'intéresser aux intentions des concepteurs du quartier Ecoparc afin de comprendre et d'expliquer sa situation actuelle.

Sous-question n°2 : Quelle est la situation de mixité sociale dans le quartier ?

La deuxième sous-question traite donc de la mixité sociale et concerne ses différents aspects : le statut socio-professionnel, l'âge, la taille du ménage, le loyer, la taille du logement et son statut d'occupation. Elle concerne donc le profil et la situation des habitants du quartier.

Sous-hypothèse n°2 : Le quartier comporte donc, en règle générale, une population mixte. Les habitants présentent des statuts et des profils différents selon les critères explicités ci-dessus.

Si l'intégration des critères de durabilité dans la conception du quartier Ecoparc s'est faite en cours de projet, il semble qu'elle ait contribué indéniablement à la dynamique de sa réalisation. En effet, « *l'intérêt du projet Ecoparc, [...], est qu'il a tenté de répondre, en même temps, aux objectifs de densification urbaine, de valorisation des espaces publics, de mixité fonctionnelle, de promotion de la mobilité durable et de construction écologique* » (Wyss, 2010, 12). Même si le projet considéré ne contribue sans doute pas simultanément à tous les objectifs de durabilité, ses concepteurs, à la base de cette démarche, ont probablement apporté une attention toute particulière « *à intégrer les trois dimensions inhérentes à la durabilité* » (Rey, 2012, 44), dont la durabilité sociale et à travers elle la mixité sociale. Cependant, il est nécessaire d'envisager que la mixité sociale ne soit pas respectée de la même manière selon les critères. En effet, alors que la mixité intergénérationnelle serait très développée, la mixité socio-professionnelle présenterait, inversement, une situation plus homogène.

Sous-question n°3 : Quels liens sociaux entretiennent les habitants de statuts sociaux différents du quartier? et comment s'inscrivent-ils dans la situation spatiale du quartier ?

La troisième sous-question concerne les liens sociaux qu'entretiennent les habitants. Dans le cadre de cette recherche, il est primordial d'évaluer les liens sociaux entre les habitants du quartier et leurs inscriptions dans son aménagement spatial afin d'établir l'influence de la mixité sociale sur ceux-ci.

Sous-hypothèse n°3 : les liens sociaux entre les habitants – supposés mixtes – du quartier sont intenses et participent à sa cohésion sociale, notamment grâce à son aménagement spatial.

Comme déjà indiqué, les liens sociaux sont divers et variés et s'intègrent dans un contexte plus large que les limites spatiales du quartier mais « *le discours du lien et aussi souvent un discours du lieu* » (Genestier, 2006, 32). Renforcer les liens sociaux à l'échelle localisée des écoquartiers, apparaît alors comme un objectif primordial pour atteindre la durabilité sociale. Une volonté des concepteurs du quartier qui ont « *cherché à*

augmenter le potentiel de rencontre [...] entre les gens » (Rey, 15 août 2014), notamment à travers l'aménagement spatial de celui-ci.

En gardant à l'esprit qu'elles restent intrinsèquement liées, répondre successivement à ces trois sous-questions semble primordial pour établir une analyse cohérente. En effet, intégrer progressivement les informations récoltées dans les sous-questions précédentes permettra d'une part, une analyse structurée, et donc compréhensible pour le lecteur, et d'autre part de répondre à la question de recherche en évitant d'oublier des éléments importants.

PARTIE METHODOLOGIE

1. PRESENTATION DES METHODES

Les informations nécessaires pour répondre aux questions formulées précédemment ont été récoltées grâce à l'utilisation de plusieurs méthodes qui, de manière complémentaire, ont permis l'établissement d'une analyse cohérente et représentative.

1.1. Méthode quantitative

1.1.1. Le questionnaire

Si cerner l'influence de la mixité sociale sur le lien social suppose de définir précautionneusement l'échelle d'analyse, le quartier Ecoparc en l'occurrence, et définir les personnes qui sont prises en compte, les habitants de ce quartier, elle nécessite également d'en apprendre davantage sur le profil et le statut de ces habitants. Ainsi, le premier outil utilisé dans cette recherche a été le questionnaire¹⁵. Déposé dans chaque boîte-aux-lettres du quartier, il a permis d'obtenir des informations sur les différents aspects de mixité, tels que l'âge, le type du ménage, le statut d'occupation du logement, la taille du logement, le loyer, le statut socio-économique, etc. Des informations primordiales pour évaluer une partie de la situation de mixité sociale du quartier et d'établir son influence sur le lien social qui s'y développe puisque, comme l'affirme F. de Singly, « *le questionnaire est une excellente méthode pour l'explication de la conduite* » (2012, 17). Il ajoute que « *le questionnaire doit être choisi si on se situe dans un cadre de sociologie explicative, à la recherche de raisons objectives des actions* ».

Dans un premier temps, c'est exactement ce dont il est question dans ce travail. Chercher à comprendre les liens sociaux à travers la mixité sociale, c'est tout d'abord identifier les aspects, en relation avec la mixité, qui poussent les habitants à agir sans réfléchir, qui proviennent d'une cognition automatique (Singly, 2012), afin d'« *expliquer ce que les acteurs font par ce qu'ils sont, et non pas ce qu'ils disent de ce qu'ils font* »¹⁶. Contrairement aux liens sociaux, qui reposent sur une réflexion, plus précisément sur les justifications que se donnent les habitants pour interagir.

1.1.2. Contenu du questionnaire

Le questionnaire se structure selon les différents aspects de la mixité sociale. Par thème, il comporte des questions sur des informations générales (âge, genre), suivi de

¹⁵ C.F : Annexe

¹⁶ Bourdieu, P. et al. (1968). Le métier de sociologue. Mouton (édition de l'EHESS), Paris. In De Singly, F. (2012). Le questionnaire...

renseignements sur le logement (adresse, étage, loyer, titre d'occupation, etc.), son statut d'occupation (type de ménage, enfants, etc.) et le statut socio-professionnel (formation, revenu, nombre de membre rémunéré, etc.).

Une grille de critères de satisfaction a été ajoutée afin d'obtenir des informations supplémentaires sur les impressions des habitants à propos de leur cadre de vie dans le quartier et des impacts qu'il pourrait avoir sur leurs relations. Cette grille se structure selon la formulation de quatre items, composé au total de vingt critères : le logement (taille, vue, etc.), l'accessibilité du quartier (proximité de la gare, accès aux transports publics, etc.), la qualité de l'environnement (présence d'espaces verts, tranquillité du quartier, etc.) et la qualité du voisinage (relations de voisinage, présence d'associations, diversité de la population, etc.).

Pour finir, la dernière question porte sur les intentions des habitants quant à un potentiel déménagement et des raisons qui les pousseraient à le désirer. En effet, il s'agit d'un indicateur important sur le bien-être des habitants dans le quartier.

1.2. Méthodes qualitatives

Avec comme objectif d'analyser l'influence de la mixité sociale sur le lien social dans le quartier, ce travail requiert également des méthodes qualitatives qui permettent ainsi d'observer les acteurs dans leur milieu et de comprendre, à travers leurs interactions et leurs sentiments, les liens sociaux qu'ils entretiennent – ou pas – avec leurs voisins dans leur cadre de vie.

1.2.1. L'observation directe

Dans un premier temps, cette démarche n'avait pas été sélectionnée. Jugée trop intrusive, elle paraissait difficilement réalisable puisqu'elle supposait une réelle implication des habitants du quartier et nécessitait une intégration dans leur vie quotidienne. De ce fait, elle avait uniquement été envisagée comme méthode d'appoint afin d'observer, d'un point de vue extérieur, les interactions dans l'espace public du quartier. Cependant, dès les premières démarches d'approche des habitants, cette intégration s'est réalisée très naturellement suite à l'invitation, de la part d'une des résidentes, à la fête des voisins du quartier. Une aubaine qui a permis d'observer et de prendre connaissance de certaines pratiques et de l'ambiance dans le quartier. Ainsi, à travers cette méthode, des informations importantes ont été récoltées sur la qualité des espaces publics, les liens sociaux qui s'y développent et les comportements des habitants qui, selon R. Quivy et L. Van Campenhoudt, ne peuvent être captés que par les

méthodes d'observation directe, sans l'intermédiaire d'un témoignage (2006). Cependant, selon A.-M. Arborio et P. Fournier, cette même observation « *rencontre de sérieuses limites avec ce qui se déroule sur le temps très long et de manière diffuse* » (2010, 23), comme par exemple la socialisation. De ce fait, il a fallu entreprendre d'autres démarches.

1.2.2. Les entretiens

Ainsi, si le questionnaire permet de remarquer les raisons objectives des comportements et que l'observation directe renseigne sur le contexte socio-spatial du quartier, les entretiens sont centrés « *sur les raisons subjectives que se donnent les individus pour agir* » (Singly, 2012, 17). Une dimension très importante dans l'appréhension des liens sociaux puisque ceux-ci résultent de choix plus ou moins réfléchis. Ainsi, sur la base des propos tenus par la personne, ils permettent d'en apprendre davantage sur les liens sociaux que les habitants du quartier entretiennent ou sur les intentions des concepteurs du quartier sur le plan social. Car il y a bien deux types d'acteurs en particulier qui ont été interrogés dans le cadre de ce travail : d'une part, les habitants du quartier et, d'autre part, les acteurs institutionnels à la base de sa conception.

1.2.3. Les entretiens avec les habitants du quartier Ecoparc

La prise de contact avec les habitants du quartier n'a pas été compliquée puisque d'emblée certains d'entre eux ont accepté un rendez-vous. Ensuite, la fête des voisins du quartier a permis d'établir un premier contact avec une partie plus large du voisinage. Cependant, la recherche d'entretiens ne s'est pas arrêtée là. En effet, pour des raisons de représentativité, « *la constitution de l'échantillon est à juste titre une des pièces maitresse de l'entretien* » (Kaufmann, 1996, 40). Il était donc nécessaire de sélectionner des habitants qui présentaient des caractéristiques différentes par rapport aux différents aspects de la mixité sociale, de sorte à obtenir la meilleure représentation possible en évitant « *un déséquilibre manifeste de l'échantillon et des oublis de grandes catégories* » (Kaufmann, 1996, 41), mais en gardant à l'esprit que même si elle est recherchée, elle n'existe pas vraiment, notamment dans les recherches qualitatives. En effet, rien ne prouve que les propos tenus par une personne soient exactement les mêmes qu'une personne qui lui ressemble selon les critères pondérés.

1.2.4. La typologie des habitants interrogés

Pour des raisons de représentativité, les habitants interrogés ont fait l'objet d'une sélection rigoureuse. En effet, si la pondération équitable des paramètres standards des personnes interrogées (âge, genre, etc.) est recherchée dans n'importe quel travail, elle est d'autant plus importante dans cette étude car la mixité sociale repose sur plusieurs aspects. Les entretiens se sont donc déroulés avec six femmes et six hommes, représentant ainsi une équité des genres. Les âges des personnes variaient entre 24 et 62 ans. Malheureusement, aucun retraité n'a accepté de rendez-vous. À l'exception d'une dame relativement âgée, gênée par des soucis de santé, qui a accepté un bref entretien téléphonique. Les statuts socio-économiques étaient cependant un peu plus homogènes puisque onze d'entre eux ont effectué des études universitaires. Ils sont maintenant cinq à travailler dans une profession intellectuelle d'encadrement, trois employés, un intermédiaire, un indépendant, une dans une profession libérale et une personne a effectué un autre travail. Sur un total de douze personnes, quatre vivent seules, quatre sont en couple et les quatre dernières font partie d'une famille avec des enfants en bas-âge. Onze d'entre elles sont locataires et une est propriétaire. De ce fait, l'échantillon de personnes interrogées semble suffisamment varié pour prendre en compte la plupart des aspects de la mixité sociale et obtenir un résultat probant.

1.2.5. Le contenu des entretiens et leur déroulement

Les entretiens ont été menés sur la base d'un plan structuré, composé d'une question initiale et d'une grille de questions secondaires classées par thèmes car « *il faut construire une grille un peu comme on construit un objet scientifique : en travaillant à la cohérence, en renforçant ce qui est central, en contrôlant ce qui est périphérique, en éliminant sans faiblesse ce qui est superflu* » (Kaufmann, 1996, 45). Dans cette perspective, le guide thématique des entretiens¹⁷ se divise en cinq parties distinctes comportant elles-mêmes des questions plus ou moins spécifiques. Le premier thème aborde les aspects de mixité sociale. En rapport direct avec l'analyse, il renseigne sur le profil des personnes que côtoie l'individu interrogé. Le deuxième thème concerne les formes objectives des liens entretenus, c'est-à-dire la nature des liens, leur fréquence, les circonstances dans lesquelles ils se développent, etc. Le troisième thème touche aux formes subjectives des liens. Importance, signification, intensité des liens, voilà des informations importantes pour l'analyse de ces derniers. Le quatrième thème s'intéresse à l'inscription de ces liens dans l'espace du quartier. Qu'il soit public ou privé, celui-ci entretient effectivement un rôle important dans la socialisation. Finalement, le

¹⁷ C.F : Annexe.

cinquième thème interroge sur la vie participative et associative présente dans le quartier, entre ses habitants.

La durée des entretiens a varié de 30 à 45 minutes. Ils se sont tous fait chez les habitants, excepté deux d'entre eux qui se sont réalisés – par convenance personnelle des interviewés – dans des bars à café à proximité du quartier. Certains entretiens ont été obtenus à la fête de quartier. Les autres sont le fruit du porte-à-porte réalisé dans chaque bâtiment du quartier. Celui-ci a permis d'établir une répartition spatiale plus ou moins équitable des habitants interrogés. Une nouvelle fois, cet équilibre semblait nécessaire pour des questions de représentativité spatiale. Et même si les propos d'une personne, recueillis dans un immeuble, ne peuvent pas être généralisables à tous ceux qui y vivent par un simple procédé déductif, ils apportent néanmoins des informations à propos de l'influence de l'organisation spatiale du quartier sur le lien social entre ses habitants.

1.2.6. Acteurs institutionnels et personnes ressources

Afin d'obtenir des informations supplémentaires sur les objectifs de conception du quartier sur le plan social et sur le contexte dans lequel il s'instaure actuellement, deux types d'entretiens ont été effectués. Complémentaires, ils ont été menés avec deux personnes. Ils associent deux points de vue différents et procurent majoritairement des informations sur la démarche de réalisation du quartier et sur les objectifs de conception de ce dernier sur le plan social :

Le premier avec Monsieur F. Coquillat, architecte communal adjoint de la ville de Neuchâtel, a accepté un rendez-vous dès les premières démarches de la recherche. Un entretien qui a permis de se familiariser avec les démarches de conception du quartier et les objectifs du point de vue des institutions publiques, c'est-à-dire les autorités communales.

Le second avec Monsieur E. Rey, associé au responsable des projets en Suisse Romande et au bureau Bauart de Neuchâtel, qui pilote le projet depuis maintenant 14 ans. Les informations recueillies durant cet entretien ont contribué à en apprendre davantage sur les objectifs de conception du point de vue privé.

Si ces entretiens ont permis de réunir des informations primordiales sur le quartier et sa conception, ils ont aussi fourni des renseignements importants sur le contexte dans lequel il s'instaure et sur le phénomène en général. La connaissance et le savoir de ces deux personnes ressources ont donc contribué à l'analyse. Ajoutant à celle-ci des

réflexions qui n'étaient pas présentes au début de ce travail, notamment à travers leur définition respective de la mixité sociale.

1.2.7. Le contenu des entretiens et leur déroulement

Ne permettant pas directement une réponse à la question de recherche, ces entretiens ont uniquement contribué à en apprendre davantage sur les conditions du quartier et les raisons de son organisation socio-spatiale. Des informations, qui indirectement renseignent tout de même sur la situation de mixité sociale dans le quartier et sur le lien social qui s'y développe puisque les objectifs de conception peuvent les influencer fortement. Cependant, en considérant que les usages peuvent être totalement différents de ce que les concepteurs pensaient réaliser, il faut traiter ses informations avec prudence, sans considérer qu'elles sont les seules causes de la situation actuelle du quartier. Ainsi, dans les deux cas, les entretiens se sont déroulés dans les bureaux respectifs des personnes interrogées. Les questions traitaient avant tout des intentions de conception du quartier sur le plan social, de l'intégration de celles-ci dans le programme de construction et des instruments qui ont permis son élaboration. Réparties selon les thèmes susmentionnés les questions étaient multiples mais précises. Cependant, dans les deux cas, les propos des interviewés ont suscité d'autres questions, notamment avec M. Rey. L'entretien s'étant déroulé un peu plus tard dans la démarche, certaines questions étaient destinées à obtenir des réponses sur la base des propos recueillis lors des entretiens avec les habitants du quartier.

1.3. Méthode d'analyse

1.3.1. Le questionnaire

Dans un premier temps, l'analyse des questionnaires s'est déroulée grâce à la mise en commun des informations recueillies, procurant ainsi des statistiques sur les habitants du quartier selon les aspects de la mixité sociale : âge, statut socio-économique, etc. L'interprétation de ces résultats a permis d'en apprendre davantage sur la situation de mixité sociale du quartier.

Dans un second temps, elle a permis d'étudier les critères de satisfaction des habitants par rapport à leur cadre de vie. Des indications importantes dans l'appréhension des phénomènes sociaux qui caractérisent le quartier puisqu'ils relatent le bien-être des personnes qui le vivent au quotidien. Même s'il faut garder à l'esprit que cette deuxième étape comporte des critères qualitatifs qui ne sont aucunement quantifiables, elle

renseigne, tout de même, davantage sur les impressions des habitants à l'égard du quartier qu'ils habitent et donc des prédispositions qu'il confère à ces derniers dans les liens qu'ils entretiennent avec leurs voisins de statuts sociaux supposés différents.

1.3.2. Les entretiens

L'enregistrement des entretiens à l'aide d'un magnétophone a permis la retranscription de chacun d'entre eux. Suite à cette retranscription, qui a facilité la recherche et l'analyse des informations recueillies, ces dernières ont été classées selon les sous questions – et donc les objectifs – de l'analyse. Dans chaque entretien, les phrases importantes ont ainsi été sélectionnées et disposées selon les thèmes de recherche correspondant. La même démarche d'analyse a été effectuée pour les entretiens qui concernent la deuxième catégorie d'acteurs mais qui correspondent à des thèmes différents. Ajoutées à l'analyse, ces informations complémentaires sont venues l'enrichir. Pour finir, l'interprétation de toutes ces informations a permis de répondre aux sous-questions de la recherche et de confirmer – ou pas – l'hypothèse correspondant à la question de recherche principale.

À cela sont venus s'ajouter des images, des plans et des schémas provenant soit de diverses sources bibliographiques soit des mains mêmes de l'auteur pour étayer et faciliter la représentation visuelle des éléments présentés tout au long de ce travail dans l'analyse notamment. De plus, certaines sources bibliographiques – la conception directrice du pôle de développement stratégique Gare/Crêt-Taconnet notamment – obtenues chez les acteurs institutionnels interviewés ont permis la familiarisation avec l'émergence de cet écoquartier.

PARTIE EMPIRIQUE

1. LE QUARTIER ECOPARC

Géoportail du Système d'Information du Territoire Neuchâtelois

ine.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

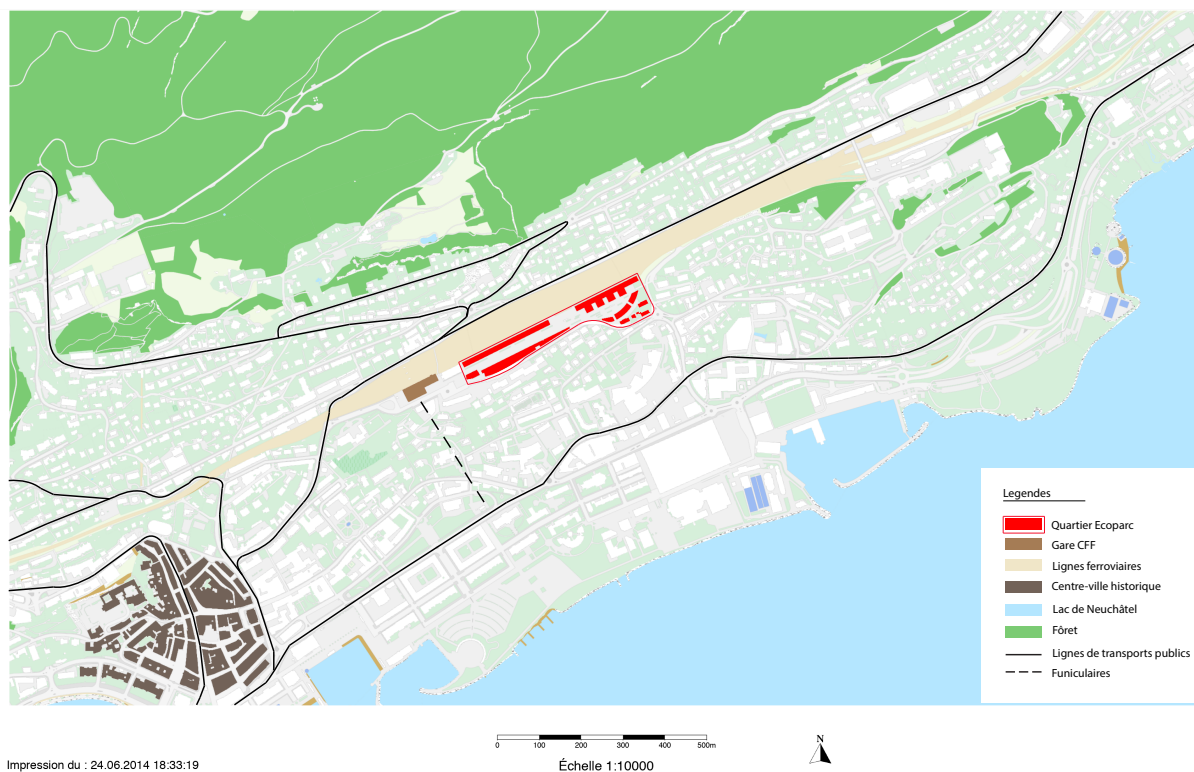


Figure 2 : Situation générale du quartier Ecoparc dans la ville de Neuchâtel. Source : C. Egger

1.1. Le déclenchement du projet

Le projet Ecoparc est implanté sur une friche urbaine à proximité de la gare et du centre historique de la ville Neuchâtel [Fig. 2]. C'est au début des années 1990 que le secteur Crêt-Taconnet - Espace de l'Europe, situé idéalement au centre de la ville, a suscité l'intérêt des autorités publiques communales. En effet, le projet s'inscrit dans la préservation des espaces non-bâtis dans la périphérie de la ville et dans les objectifs de densification qui représentent un enjeu national majeur. Dans notre pays, « *les tendances à la dispersion spatiale et à la dissociation fonctionnelle suivies par l'environnement construit dans la seconde moitié du 20^e siècle entrent en contradiction avec la recherche d'équilibre à long terme sous-tendu par les principes fondamentaux d'un développement territorial durable* » (Rey, 2007, 10). La Confédération encourage donc la densification du bâti dans le centre des villes tout en préservant une bonne qualité de vie. Il s'agit de procéder à une revalorisation du mode de vie urbain afin de proposer une forme d'habitat alternative aux aspirations principales des habitants « *dont l'idéal serait indéfectiblement d'habiter une maison individuelle « à la campagne » et de se déplacer*

majoritairement en voiture » (Rey, 2007, 3). Ainsi, « *nous assistons ces dernières années à une recrudescence de grands projets et de réalisations intentionnellement situés à la limite ou aux portes de la ville, souvent dans des friches industrielles et ferroviaires, et qui contribuent de manière significative à la densification de nos villes* » (Marchand, 2009, 22). Cependant, si investir de tels terrains entraîne des difficultés dans l'instauration d'un quartier durable, citons simplement la décontamination de parcelles fréquemment polluées, « *l'acte de construire la ville sur la ville* » (Marchand, 2009, 24) engendre également « *des mutations positives garante d'une bonne qualité de vie* ».

Si elles « *constituaient [...] un pôle ferroviaire, artisanal et industriel dynamique qui accueillait des quais de marchandises, des voies ferrées dédiées à des manœuvres logistiques, des ateliers et des dépôts* » (Wyss, 2010, 16), certaines des infrastructures du quartier se sont retrouvées sous-utilisées, voir abandonnées, suite à sa désindustrialisation à partir du début du 20^e siècle. Un potentiel oublié, qui doit pourtant avant tout sa requalification à la décision des chambres fédérales de déplacer certains de ces grands offices fédéraux vers des régions périphériques. Suite à cette décision, c'est la candidature de la ville de Neuchâtel qui a été retenue car le dossier présentait des qualités indéniables qui ont convaincu les autorités fédérales : Neuchâtel est située à une distance pendulaire de la ville de Berne, le site est à proximité de la gare et des transports publics et il offre une position centrale dans la ville.

Séduite, c'est donc en 1989 que la Confédération a débloqué un crédit d'étude et a organisé avec les autorités politiques de la ville, les CFF et la Poste un concours pour la conception des infrastructures devant accueillir l'Office fédéral de la Statistique (OFS). Un concours remporté par le Bureau Bauart dont la vision globale et la conception écologique de développement du secteur ont particulièrement convaincu ses instigateurs. C'est ainsi qu'en 1998 s'est terminée la réalisation du bâtiment principal de l'OFS qui est « *salué comme un projet exemplaire en matière d'intégration des critères du développement durable* » (Rey, 2007, 132) et qui entérine, avec la proposition du bureau Bauart qui réunit à ce moment-là des membres du secteur public, du secteur privé et des milieux académiques, la prise en compte des mêmes critères de durabilité pour le reste du quartier.

1.2. Description du quartier

Situé sur un terrain d'environ quatre hectares sur le plateau de la gare de Neuchâtel, le quartier « se caractérise par une logique d'insertion mettant explicitement en scène la genèse du lieu, à savoir l'arasement pour les besoins ferroviaires de l'ancienne colline du Crêt-Taconnet à la fin du 19^e siècle » (Rey, 2007, 133). En effet, les bâtiments au Nord sont rectilignes et suivent la droite tracée par les lignes ferroviaires tandis que les bâtiments au Sud suivent la courbe de la crête du plateau et s'éparpillent en contrebas [Fig. 3].

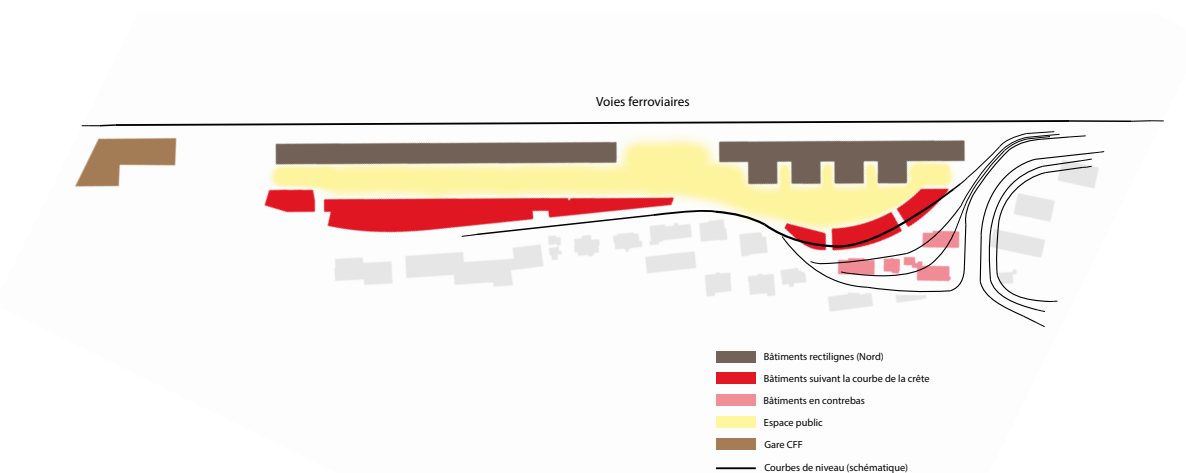


Figure 3 : Schéma conceptuel de l'insertion du quartier Ecoparc dans la morphologie du site. Source : C. Egger

Au delà de cette logique d'insertion, le projet est divisé en deux secteurs [Fig. 4] : Crêt-Taconnet Nord-Ouest et Crêt-Taconnet Est. Le premier est composé de deux bâtiments de l'OFS et du bâtiment TransEurope. Le second accueille un bâtiment réunissant la Haute école de gestion et le Conservatoire de Musique neuchâtelois, quatre immeubles locatifs, un immeuble en propriété par étage, un immeuble de bureaux (Bauart) et une villa et sa dépendance.

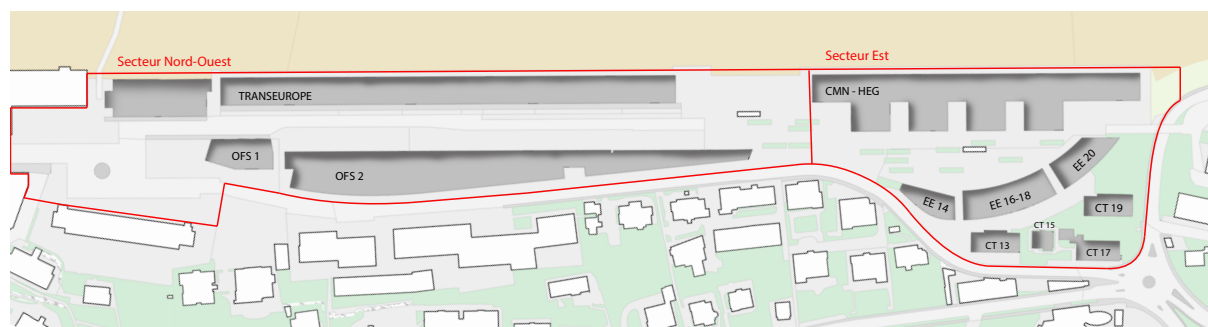


Figure 4 : plan de quartier des deux secteurs qui forme le projet Ecoparc. Source : C. Egger

La partie habitat se trouve dans le second secteur. Elle se compose de sept bâtiments qui regroupent les appartements de l'Espace de l'Europe (14 à 20) et du Crêt-Taconnet (13 à 19). Ces deux rues distinctes sont associées dans un même quartier. La première, au Nord, traverse le plateau de la gare et la seconde, en contrebas, délimite la partie sud. Les immeubles accueillent 96 appartements, dont neuf sont en propriété par étages (EE 14), et des bureaux (CT 17 et 13) [Fig. 5].

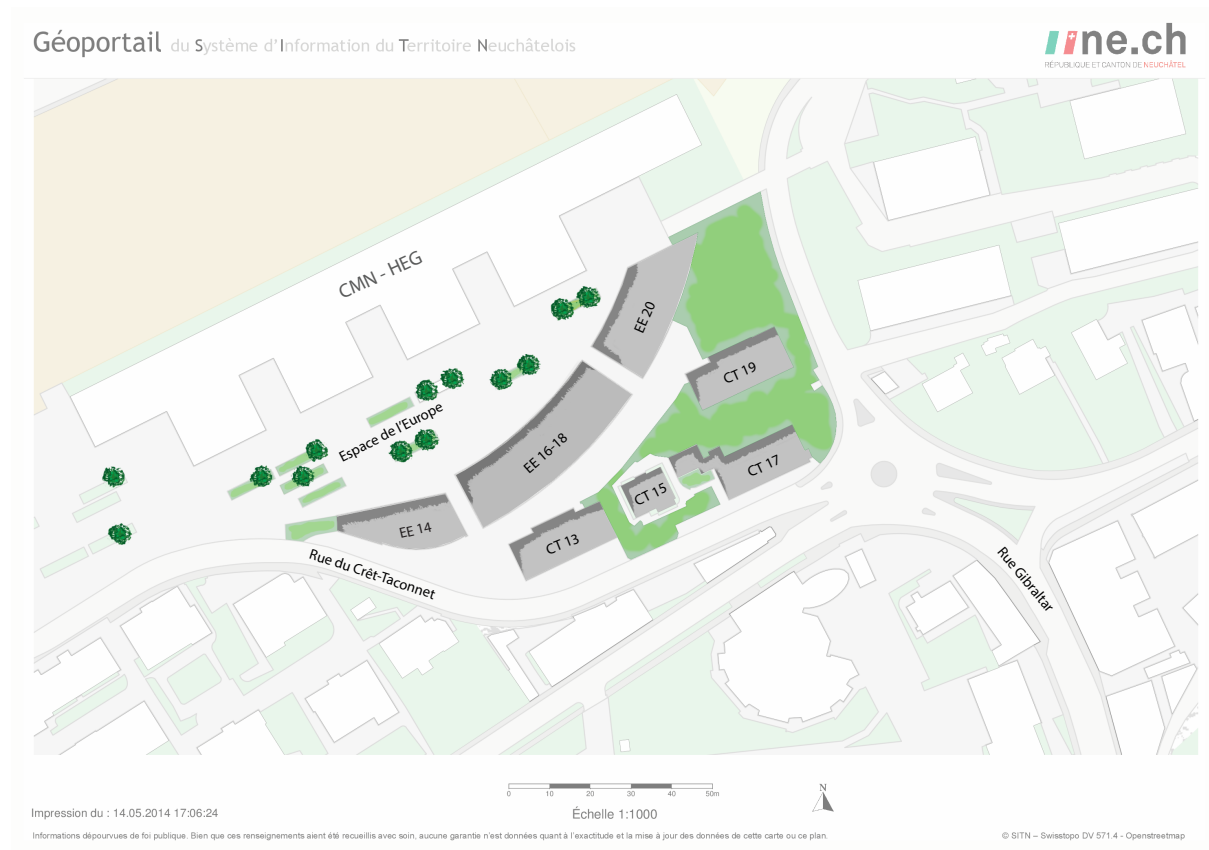


Figure 5 : illustration détaillée de la partie habitat du quartier. Source : C. Egger

1.3. Emergence d'une dynamique de projet

Si le déclenchement du projet du quartier est la conséquence directe du concours de l'OFS, sa réalisation est la concrétisation d'une dynamique reposant sur une démarche collective qui « n'a pu être menée à terme que grâce à la mobilisation assidue de certains acteurs qui ont patiemment et parfois passionnément défendu le projet et œuvré à sa réussite » (Wyss, 2010, 47). Intégrer des concepts novateurs dans le projet telle que la durabilité « doit [...] se comprendre comme un processus dynamique, qui implique de nombreux acteurs et qui sous-tend un apprentissage commun de la manière dont la durabilité pourra être transposée dans chaque opération ». (Rey, 2011, 11).

À l'origine de la conception de tous les projets architecturaux du quartier, le bureau Bauart est également à la base de l'idée de la durabilité comme fil conducteur dans la conception de celui-ci. En effet, « *la forte sensibilité de ce bureau envers la thématique du développement durable a trouvé un terrain d'accompagnement dans chaque projet qu'il a réalisé sur le site de la gare. Concrètement et en particulier, la ligne qui a guidé la conception du premier bâtiment de l'OFS, bâtiment pilote et avant-gardiste en matière écologique, a été poursuivie ensuite pour la tour de l'Office (labellisé Minergie-Eco) et pour l'ensemble des bâtiments de Crêt-Taconnet Nord-Ouest et Est* ». (Wyss, 2010, 35).

Lors de notre entretien, E. Rey, architecte et associé du bureau Bauart, a décrit le rôle du Bureau comme celui de « bridge-leader ». Selon lui, sans s'imposer, il a créé « *des liens entre des acteurs qui sont, sans ça, assez séparés* » (15 août 2014). Il consistait donc avant tout à réunir les CFF, la Poste, les autorités de la ville, les propriétaires fonciers et les investisseurs dans une collaboration étroite afin d'aboutir à un projet de quartier réussi. Le projet n'aurait pas été possible sans un portage politique fort. Les autorités politiques ont « *créé un cadre inhabituel de collaboration verticale et horizontale au niveau des différentes institutions publiques* » (Wyss, 2010, 48). En effet, le bas du canton a consenti à délocaliser une partie de l'administration cantonale dans le haut en cas de succès. De plus, l'importance de ce site comme pôle de développement faisait l'unanimité et à donc aider à cette collaboration. Ville, Canton, instances politiques et administratives sont intervenus et ont ainsi participé à l'aboutissement de ce site.

1.3.1. Instruments/outils nécessaires à la réalisation du quartier

Si la multitude d'acteurs impliqués dans le projet a été une difficulté supplémentaire, le projet s'est réalisé à l'aide d'outils et d'instruments multiples censés faciliter « *les procédures juridico-administratives de définition, d'acquisition et d'utilisation des parcelles affectées au projet* » (Wyss, 2010, 49) et répondre aux problèmes rencontrés de manière coordonnée. Selon E. Rey, le projet a bénéficié de « *trois couches d'instruments d'urbanisme : le concours, le plan directeur et le plan de quartier. Le travail n'a pas consisté ici à inventer de nouveaux instruments, mais plutôt de trouver les moyens d'utiliser les instruments classiques d'urbanisme au service de la dynamique du projet* » (15 août 2014).

Dans un premier temps, le concours de l'OFS a permis d'établir une vision globale de densification du secteur. Le site a été défini comme « *pôle de développement stratégique prioritaire* » dans le plan directeur de la ville élaboré en 1992 par le biais d'un travail collectif effectué entre le bureau Feddersen et Klostermann, le bureau Bauart et le service d'urbanisme de Neuchâtel. De cet effort est ressortie la « *conception directrice du*

pôle de développement stratégique Gare/CT » [Fig. 6]. Dans un deuxième temps, la ville a établi son nouveau plan d'aménagement communal. Outil juridique issu du plan directeur, il a permis de changer l'affectation des parcelles en zones mixtes en faisant passer ce secteur ferroviaire sous la responsabilité des règlements communaux. Il exigeait également la réalisation de plan de quartiers pour assurer la cohérence et l'unité des projets selon les principes de la conception directrice

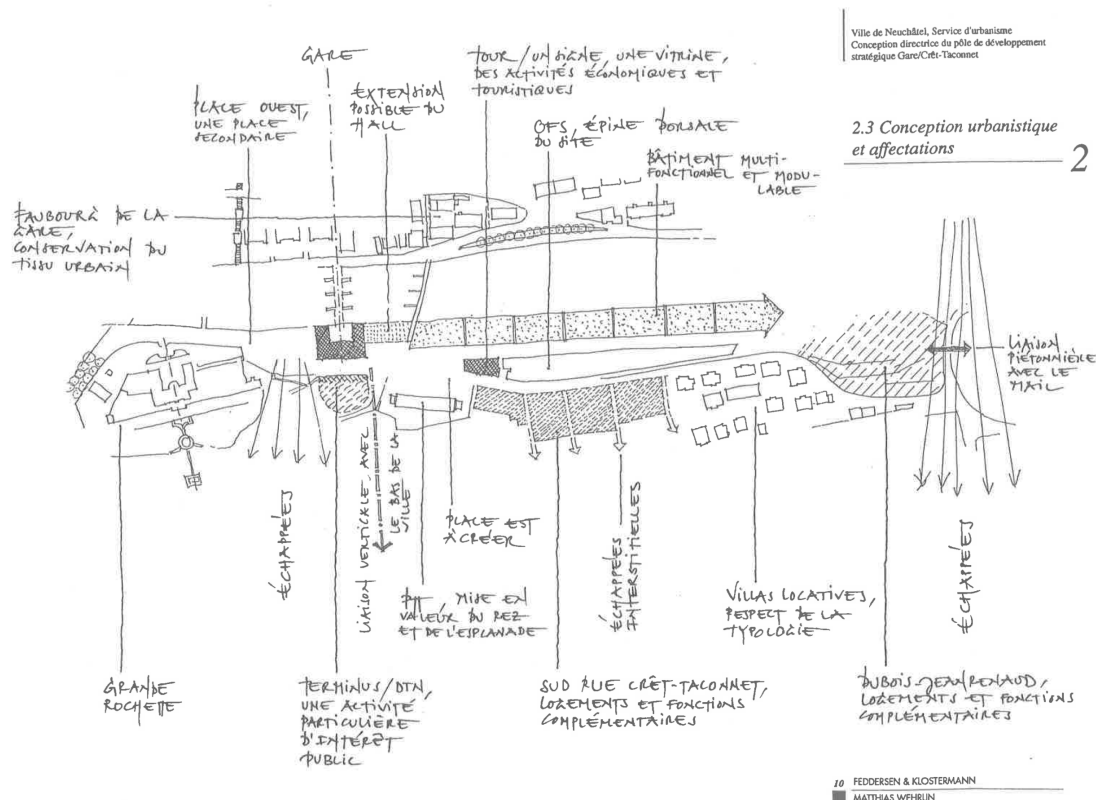


Figure 6 : Conception directrice du pôle de développement stratégique Gare/Crêt-Taconnet. Source : C. Egger

Ainsi, deux plans de quartier, un pour chaque secteur, ont été formulés et approuvés par les autorités communales en 1999. Ils ont permis de valider la planification urbanistique en fixant les volumes construits et en dessinant les espaces qui ne le sont pas. Pour finir, pour la partie habitat, les propriétaires fonciers ont mandaté le bureau Bauart pour chercher des investisseurs car eux-mêmes ne désiraient pas forcément le faire. À partir de là, « *les instruments sont devenus plus classiques, à savoir une demande de permis de construire pour chaque bâtiment, en conformité avec les règles du plan de quartier* » (Rey, 15 août 2014).

1.3.2. Enjeux majeurs lors de la conception du quartier

Reposant sur un partenariat original et des instruments variés, le quartier Ecoparc ne s'est toutefois pas réalisé sans difficulté. Les enjeux étaient multiples et différents pour tous les acteurs. Leur collaboration autour d'une œuvre commune n'a pas toujours été assurée. Certains ont notamment éprouvé des difficultés à adhérer à cette manière durable de concevoir la ville. De plus, les infrastructures – à haute performance énergétique notamment – nécessitent un gros investissement et représentaient principalement un enjeu économique. De leur côté, les propriétaires fonciers voulaient avant tout générer la plus grande plus-value possible. Le changement parcellaire de zone industrielle en zone mixte leur attribuait d'ailleurs une position forte dans la négociation. Les investisseurs privés – Helvetia notamment – se sont plutôt préoccupés de savoir ce que le projet leur apporterait en terme de gains financiers sur le moyen et le long terme. Les collectivités publiques ont dû faire face à des coûts élevés dans un contexte financier désastreux. Cependant, motivé par la nécessité de développer leur territoire local et régional afin de répondre à la compétitivité qui « *devient un enjeu économique et politique considérable* » (Wyss, 2010, 39), elles ont tout de même adhéré au projet.

Même s'ils ont bénéficié de conditions-cadres initialement favorables¹⁸, les promoteurs privés et publics ont dû faire face aux oppositions à la construction de la tour de l'OFS. En 1991, les terrains étaient alors classés en zone d'affectation spéciale et les gabarits de hauteur et de longueur n'étaient pas dans les normes en vigueur à l'époque. Le plan d'affectation spécial n'existant pas encore, la demande de dérogation devait être acceptée par le conseil général de la ville puis par l'Etat de Neuchâtel. À ce moment-là, deux oppositions sont survenues. La première venait d'une habitante qui habitait au Nord des voies de chemin de fer. Elle a vite été retirée. La seconde, émise par les propriétaires fonciers du secteur Sud du plateau Gare/Crêt-Taconnet, exigeait de pouvoir construire des bâtiments avec le même indice d'utilisation du sol que par le passé (donc des bâtiments industriels) sans les concevoir dans les normes Minergie. Après de longues négociations, la ville a convaincu les opposants de retirer leurs revendications grâce à la mise en place d'un plan d'affectation spécial qui prenait également en compte le secteur Sud. En contrepartie, les propriétaires devraient lancer un concours architectural en s'assurant de construire avec un indice d'utilisation du sol similaire au reste du périmètre du projet.

¹⁸ Le seul propriétaire sur le site était d'accord de vendre dès le début du projet. La population voisine n'attachait pas d'importance à cette friche ferroviaire, ce qui a limité considérablement les oppositions, etc.

Certaines transactions foncières ont été difficiles, notamment avec les CFF qui étaient déterminés à faire valoir leurs intérêts et à optimiser la valeur de ses terrains. D'une part, les changements à la tête de la régie CFF Immobilier ont ralenti le processus puisque chaque directeur devait prendre connaissance du dossier depuis ses débuts. D'autre part, cette succession de leaderships différents s'est accompagnée d'un changement de stratégie, hésitant entre vente du terrain, investissement propre ou octroi de droit de superficie. De plus, il a fallu convaincre les propriétaires fonciers du secteur Est, qui étaient méfiants à l'égard des CFF et du bureau Bauart, dont la non-adhésion pouvait compromettre la cohésion du projet. Cette démarche de persuasion a été réalisée en grande partie par le bureau Bauart qui a démontré les intérêts, pour eux et pour le projet, de leur participation. Suite à cela, leur collaboration s'est poursuivie, notamment à travers un groupe de travail, composé des quatre propriétaires et d'un associé du bureau Bauart. Ils ont alors tous accepté de réaliser un projet d'ensemble sans tenir compte de leurs propres parcelles de terrain puisque le bureau Bauart leur avait assuré des retombées équivalentes à celle estimées initialement pour leur bien.

Ainsi, même si les résultats observés peuvent donner l'impression que le projet s'est déroulé sans accros, il est le résultat de « *la mise en place d'une scène partenariale et négociée, [de] la place prépondérante accordée au dialogue et à la communication et [de] l'engagement sans faille des acteurs les plus motivés [qui] ont permis de trouver, à chaque fois, les solutions aux problèmes et, finalement, à construire une vision partagée autour d'un projet collectif complexe* » (Wyss, 2010, 41).

2. OBJECTIFS DE CONCEPTION SUR LE PLAN SOCIAL

2.1. Mixité sociale, entre fonctions et diversité des logements

La durabilité sociale passe avant tout par la recherche d'une qualité de vie. Voilà l'un des objectifs majeurs des concepteurs du quartier Ecoparc. En effet, à travers le confort des logements et de ses espaces extérieurs, l'aménagement d'un espace public commun ainsi que la proximité des équipements publics, les concepteurs du quartier désiraient offrir, à la fois, l'intimité et la possibilité de se fréquenter. Pour E. Rey, qui a participé au projet en tant qu'associé du bureau Bauart, cette recherche d'un cadre de vie de qualité passait tout d'abord par la mixité des usagers. Il était nécessaire de « *concevoir le quartier comme un pôle dense et mixte, donc de prévoir qu'il y aurait justement différentes fonctions et différents usagers, ce qui permettrait de créer un quartier et non pas un pôle d'activités* » (Rey, 2012, 177). Ensuite, le quartier devait garantir une partie consacrée aux logements afin de participer à la revalorisation de l'habiter en ville. Selon F. Coquillat, architecte communal adjoint de la ville de Neuchâtel, « *le fait que dans le même quartier [destiné à des bureaux ou des écoles], on avait prévu aussi du logement participait à l'idée d'un quartier mixte au sens plus large* » (Coquillat, 20 février 2014). Une réflexion qui n'était pas évidente à l'époque.

Si, actuellement, la requalification des friches urbaines et la conception des écoquartiers sont monnaie courante, ce n'était pas le cas au début du 21^e siècle et le site Gare/Crêt-Taconnet ne semblait pas propice à accueillir du logement pour tout le monde. Les plans de quartier et les règlements de l'époque assuraient donc que 40% de la surface Est serait dévolue aux logements¹⁹. Pour finir, les concepteurs ont attaché une importance particulière à offrir une diversité de types de logement. La lecture spécifique du site avait été perçue comme une opportunité de concevoir et de conserver des logements de taille, de volume et de forme différentes. Dans cette optique, la maison individuelle a été sauvegardée. Certains logements de type loft, situés dans un bâtiment rénové, ont été vendus en propriété par étage. L'effort majeur a été envisagé dans la conception des appartements locatifs à travers une diversité de taille des logements qui varie de 2.5 à 5.5 pièces. De plus, à l'intérieur du bâtiment, les logements ont été disposés de façon à renforcer potentiellement la mixité intergénérationnelle.

En effet, autour d'une cage d'escaliers classique, deux logements, de type familial, traversent le bâtiment de part en part tandis qu'un petit appartement de 2.5 pièces se glisse entre les deux [Fig. 7]. De la sorte, les familles, supposées vivre dans les grands

¹⁹ Actuellement la part de logement sur le site Est représente 50%.

appartements, côtoient des jeunes qui louent leur premier appartement ou inversement des personnes âgées, pré-seniors ou seniors, qui se retrouvent entourées de familles plutôt que de personnes de leur génération. Détail architectural, les logements de 2.5 pièces possèdent un balcon de taille équivalente, ou presque, aux appartements de 4.5 pièces. Dans les normes mobilières, les balcons des petits appartements sont réduits. Dans le projet Ecoparc, les concepteurs ont gardé les mêmes dimensions en imaginant qu'une personne âgée potentiellement à la retraite bénéficierait de plus de temps pour profiter de son balcon que les personnes actives dans les appartements plus grands.

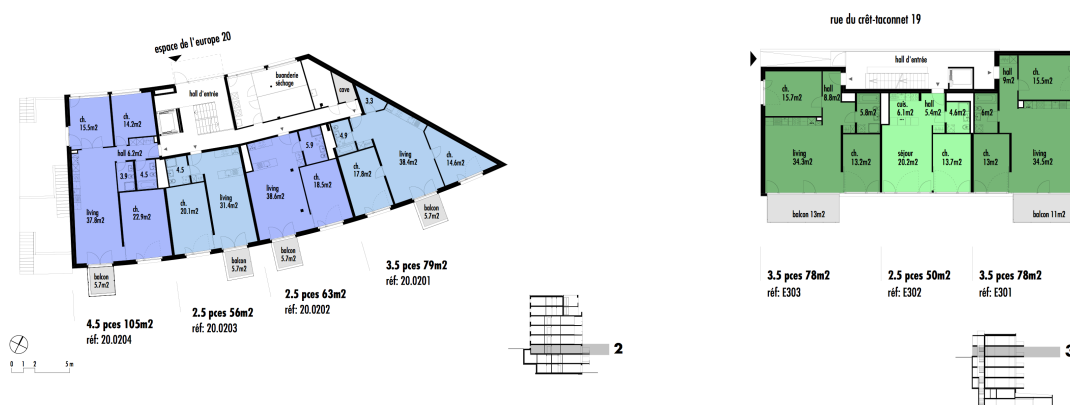


Figure 7 : Exemple de la diversité des types de logements. Source : Helvetia SA

La construction du quartier s'est déroulée en deux étapes distinctes. Selon E. Rey, les premières constructions ont permis d'évaluer les demandes des habitants quant à la taille des logements :

« La première étape de réalisation du quartier comprenait deux bâtiments, avec environ 50 logements. Là, nous avons fait le point avec l'investisseur sur les demandes qui ont été formulées. Tous ont été loués extrêmement vite, ce qui indiquait que l'offre correspondait bien à la demande du marché. Mais la gérance s'est aperçue qu'il y avait beaucoup de demandes concernant des appartements de 2.5 ou 3.5 pièces, donc plutôt des appartements de petite dimension. [...] Face à ce constat, dans la deuxième étape du projet, nous avons modifié les plans, qui étaient fait sur le même principe, pour augmenter la part de 2.5 et 3.5 pièces dans le ratio global de tous les appartements. Nous avons finalement équilibré un peu plus le nombre de 2.5, 3.5 et 4.5 pièces sur l'ensemble du quartier. [...] En augmentant ainsi la part d'appartement de taille un peu plus restreinte, cela a aussi généré des loyers qui sont parfois peut-être plus accessibles » (Rey, 15 août 2014).

L'augmentation de la part des appartements plus petits participe donc à l'échelonnement des loyers qui représentait un désidérata des concepteurs du quartier. En effet, une gamme de loyer assez étendue permettrait une diversité d'accès à ces logements et attirerait des personnes de niveaux socio-professionnels différents. Les instigateurs ont donc étudié la possibilité de pouvoir associer une partie des appartements locatifs en loyer libre et l'autre part en loyer modéré.

Toute la série de recherche mobilisée n'a pourtant pas suffi à incorporer ce type de loyer. En effet, tous les terrains appartenaient à des propriétaires privés qui n'avaient aucun intérêt à les vendre à des prix modérés, à l'inverse des municipalités et des coopératives. De plus, la recherche de subventions fut un échec puisque le programme fédéral de subventions a été supprimé entre-temps et qu'il n'existait pas de modèle, au niveau cantonal et municipal, pour créer des logements subventionnés²⁰. Cependant, ces terrains n'ont pas fait l'objet de spéculation et les prix sont restés relativement raisonnables. Si, dans les objectifs de conception, il n'y avait pas de loyers très chers, il n'y avait pas non plus de loyers très bon marché. Les concepteurs du quartier n'en sont pas restés là pour autant. Dans la conception même des appartements, la priorité a été accordée à la flexibilité et à l'efficacité:

« Après, en tant qu'architecte, nous avons essayé de faire des appartements avec une certaine flexibilité intérieure, qui permet d'habiter son logement de manière différente. Typiquement, dans certains appartements de 4.5 pièces, il y a une des chambres avec une porte à deux vantaux, qui peut aussi s'ouvrir pour créer une extension du séjour ou un bureau ouvert. Cette flexibilité simple permet, d'un locataire à l'autre, de ne pas recourir à la même appropriation des lieux. Parfois, cela peut aussi changer au cours des cycles de vie d'un ménage. Une fois les enfants partis, un couple change par exemple son mode de vie. Il peut adapter ici l'usage de son appartement sans faire des travaux lourds, mais en pouvant simplement ouvrir une porte. Ce thème de la flexibilité du logement est ancien. Adolf Loos, un architecte actif au début du siècle passé, en parlait déjà. Christian Devillers, un confrère parisien, résume cette approche en soulignant que « la flexibilité doit être simple, simple comme une porte qu'on ouvre ». Nous partageons cette recherche simultanée de liberté et de simplicité » (Rey, 15 août 2014)

²⁰ À ce jour, il n'en existe toujours pas.

Même si, finalement, l'absence de loyers modérés suppose moins de mixité sociale, les instigateurs du quartier semblent avoir néanmoins tenté « *d'offrir un champ relativement large d'appropriation par des usagers différents* » à travers « *la multiplicité des types et des tailles de logements, ainsi que la gradation des loyers qui en résulte* » (Rey, 15 août 2014). En effet, les logements intègrent différentes mesures, « *des typologies à usages multiples, des dispositifs mobiles de séparation et d'espaces extérieurs à la privacité accrue* » (Rey, 2012, 175) afin de permettre un bon degré d'individualisation du logement. Si les objectifs de mixité sociale se sont donc concrétisés partiellement à travers l'espace privé, le renforcement des liens entre les habitants, supposés mixtes, a été envisagé à travers les espaces extérieurs.

2.2. Espaces de rencontres communément partagés

Selon F. Coquillat, si « *les motivations étaient, à la base, avant tout économiques et environnementales* » (Coquillat, 20 février 2014), c'est plutôt à travers la conception de l'espace public du quartier que la mixité sociale et les échanges devaient se former. De son côté, E. Rey distingue trois catégories dans la conception des espaces non-privatifs : l'espace semi-privé, l'espace semi-public et l'espace public. Dans l'espace semi-privé, une importance particulière a été accordée aux espaces de distribution. Les paliers et les escaliers disposent pour la plupart d'une lumière naturelle. Ils sont en façade et permettent d'être plus agréables que lorsqu'on « *est simplement enfermé dans un goulet* » (Rey, 15 août 2014).

Il existait une réelle volonté d'instaurer une forme de générosité dans les espaces extérieurs de distribution en considérant, d'une part, qu'il s'agit d'un espace essentiellement réservé aux habitants des immeubles et à leurs visiteurs et, d'autre part, que les gens prennent moins l'ascenseur puisque la cage d'escalier est en façade. Par exemple, les cages des immeubles du Crêt-Taconnet 13 et 19 ont été conçues avec des pans vitrés et des galeries de distribution qui permettent, à la micro-échelle du bâtiment, de potentiellement se rencontrer davantage que s'il s'agissait d'une cage d'escaliers classique. L'espace semi-public a été pratiquement supprimé « *pour passer directement d'un espace semi-privé généreux à l'espace public* » (Rey, 15 août 2014). Il y a donc très peu d'espaces – des jardins notamment – qui sont réservés exclusivement aux immeubles de logement. Pour les concepteurs l'idée de construire « *un morceau de ville dans le sens de ne pas vouloir faire un quartier qui serait une sorte de ghetto ou une sorte d'élément replié sur lui-même, mais plutôt un lieu aménagée pour être agréable à vivre mais perméable au reste des flux de la ville* » (Rey, 15 août 2014) a prévalu. Les seuls

espaces privatifs qui ont été conçus sont des petits jardins devant certains logements et un jardin privé appartenant au propriétaire de la villa et de sa dépendance.

L'espace public n'a pas été envisagé de sorte qu'il soit cloisonné, il est structuré en seuils successifs. Au lieu de le diviser entre les logements, la Haute Ecole de Gestion et l'office fédéral de la statistique, les concepteurs ont préféré créer un espace perméable, que l'on peut traverser. Pour ce faire, ils ont convaincu les propriétaires de ne pas respecter le découpage parcellaire (6 parcelles) afin de créer, au cœur du quartier, un seul espace public qui dispose de toutes les fonctions nécessaires pour y vivre. Pour les concepteurs, il était important que la zone soit piétonne. Ils ont ainsi logiquement choisi de construire un parking souterrain commun. La volonté était de créer un lieu qui associe des échanges entre les habitants du quartier mais aussi avec les étudiants. Cette disposition offre aux enfants une place de jeu plus grande que si elle respectait la parcelle de leur immeuble. L'objectif était aussi de créer un univers où les enfants jouent sur l'entier de la place tout en écoutant la musique du conservatoire par exemple. La planification d'un grand espace commun participait à la création d'un nouveau lieu dans la ville « *auquel il est possible de s'identifier et, donc, de s'approprier les espaces* » (Rey, 15 août 2014). Ainsi, la mixité sociale dépasse le logement. Elle est liée au lieu de vie²¹ :

« Je fais une hypothèse : si quelqu'un habite un logement du quartier Ecoparc et travaille à Lausanne, il va spontanément rencontrer plusieurs personnes différentes pendant son parcours lorsqu'il va prendre son train. Dans une cité dortoir ou un quartier de villas, s'il habitait en périphérie de ville, il est vraisemblable que son parcours quotidien serait plus pauvre. Notre idée était de créer implicitement un parcours quotidien où il va croiser par hasard ses voisins de l'immeuble. Il a un premier échange. Puis, s'il est en mobilité douce, puisqu'on est près de la gare et que nous avons beaucoup basé le quartier sur cette idée, et ça m'arrive à moi en travaillant ici, il va croiser quelqu'un qu'il connaît qui amène son enfant au conservatoire et donc avoir encore d'autres potentialités échanges. Cela dépasse donc clairement le cadre de son seul immeuble. En fait, l'habitant du quartier appartient ainsi un peu à la ville et s'identifie peut-être mieux à la société urbaine dans laquelle il se trouve » (Rey, 15 août 2012)

Attaché à la partie basse du quartier, l'espace public entre les immeubles de L'Europe et ceux du Crêt-Taconnet, situés en contrebas, est également réservé aux

²¹ Sur ce point, il rejoint A. Da Cunha, qui nous prévient dans son article « les écoquartiers, un laboratoire pour la ville durable » de ne pas réduire la mixité sociale à la mixité résidentielle.

piétons. Il « *peut être traversé par tout le monde. Mais il acquiert subtilement un caractère de desserte de quartier puisqu'il est situés entre des logements* » (Rey, 15 août 2014) À cet endroit, une place de jeux avec une table de tennis de table a été créé afin que les enfants puissent jouer et s'amuser entre les venelles, les escaliers et les bâtiments, loin du flux de la ville. Cela résulte de la volonté de forger « *une sorte d'équilibre par ces différents types de lieux qui se créent dans une continuité d'espaces publics malgré tout* » (Rey, 15 août 2014) et qui correspondent à la configuration du lieu. Les friches ferroviaires étant toujours très linéaires, il s'agissait de mettre en scène la droite qui longeait les rails et la courbe formée par le plateau et d'incorporer en son centre un espace de rencontre de qualité. Les entre-deux devenant ainsi des espaces utilisés par les enfants mais qui fournissent également aux personnes plus âgées une vie concrète qui se déroule sous leurs balcons.

À travers la mobilité, les concepteurs du quartier ont également agit sur la favorisation des échanges entre les personnes qui habitent le quartier puisqu'ils ont admis que les immeubles ne bénéficieraient pas d'un parking réservé sous leurs immeubles. Le confort classique de pouvoir accéder directement à sa voiture a donc été remis en question en supposant que, d'une part, cela pouvait favoriser le report modal et que, d'autre part, il s'agissait indirectement d'un moyen d'encourager les échanges. En effet, les habitants du quartier sortent du parking par un édicule situé au cœur de l'espace public. Une nouvelle fois, une manière de mettre en scène un parcours qui est beaucoup moins individuel que la version : « *je sors de mon appartement, je prends mon ascenseur, je prends ma voiture et je pars sur la route* » (Rey, 15 août 2014). Ainsi, l'objectif était « *de créer subtilement des parcours qui augmentent la probabilité de se rencontrer* » (Rey, 15 août 2014).

3. LA SITUATION DE MIXITE SOCIALE

Si la présentation des objectifs de conception sur le plan social a permis de mettre en évidence les efforts réalisés par les concepteurs du quartier Ecoparc pour favoriser une mixité sociale et le renforcement des liens sociaux entre ses habitants, elle permet également de relever certaines lacunes puisque l'absence de subventions lors de sa réalisation, et donc de logements à loyer modéré, suppose que le statut socio-économique des habitants du quartier reste plus ou moins homogène. Cependant, selon E. Rey, la mixité sociale dépasse le cadre d'une « *mixité sociale qui serait simplement limitée à des revenus différents ou à des classes socioprofessionnelles différentes* » (Rey, 15 août 2014). Pour lui, elle représente avant tout une mixité d'usage : « *des usagers du quartier qui vont être habitants, visiteurs, étudiants ou employés et vont représenter un morceau de ville qui soit mixte au sens le plus large possible* » (Rey, 15 août 2014). Une

vision de la mixité sociale partagée par F. Coquillat qui confirme que « *la mixité, en terme social, peut également désigner différents types d'habitants [...] qui seraient, par exemple dans le cas présent [celui d'Ecoparc], des travailleurs, des habitants et des étudiants* » (Coquillat, 20 février 2014).

Il s'agit donc de considérer que, si ce travail de recherche se concentre uniquement sur les habitants du quartier, la mixité sociale, dans sa conception plus large que les aspects classiques, s'établi également à travers les personnes qui le visite, qui le traverse ou qui viennent y pratiquer une activité (travail, études, etc.). Même si cette conception n'est apparemment pas contestable, elle dépasse largement les limites spatiales du quartier et paraît donc difficilement appréhendable. Elle pose tout de même la question de savoir s'il ne serait pas nécessaire « *d'élargir la notion de mixité sociale à la fréquentation des nouveaux équipements de quartier par des résidents et des non-résidents ?* » (Da Cunha, 2011, 199). Dans cette perspective, appréhender la mixité sociale à l'échelle des habitants d'un quartier semble alors vide de sens. Cependant, elle reste pertinente, car c'est bien à toutes les échelles que la prise en compte effective de la mixité sociale doit être expérimentée, y compris à travers l'équité d'accès à la qualité de la ville. Il s'agit de participer à l'effort d'expérimentation du concept nouveau des écoquartiers, qui souhaite, par « *un raisonnement où la notion de quartier, en tant qu'échelle de socialité, est érigée au statut d'objet pertinent* » (Genestier, 1999, 143), permettre un accès plus équitable aux aménités urbaines, sans pour autant « *mener à bout une révolution sociale sur des périmètres de quelques kilomètres carrés* » (Da Cunha, 2011, 197).

Cette analyse s'efforce de faire ressortir le profil des résidents du quartier selon les différents aspects que suppose la mixité sociale²². Des 96 questionnaires distribués (un par foyer), 46 sont parvenus en retour. Même si cela ne représente pas la totalité des foyers du quartier, donc une considération non-exhaustive de ses résidents, ce chiffre permet, tout de même, d'établir une analyse plus ou moins représentative de la population qui vit dans le quartier. Il est toutefois très important de garder en tête que les chiffres présentés – en valeur absolue ou en pourcentage – ne concernent que la partie des habitants du quartier qui a répondu au questionnaire. Elle ne peut en aucun cas être généralisable à tout le quartier par un simple procédé déductif.

²² C'est à dire de la considérer d'abord comme « *une approche statistique* » (Genestier) avant d'analyser son effet sur l'harmonie sociale entre les habitants du quartier et d'envisager son effet sur le long terme.

3.1. Entre âges, logements et tailles des ménages

Le quartier semble attirer une majorité de jeunes puisque 37% des habitants questionnés sont âgés entre 25 et 34 ans. Les personnes âgées entre 35 et 49 ans représentent, quant à eux, 32% des habitants. Seuls 4% ont entre 50 et 64 ans et moins de 3%, soit deux personnes, ont entre 18 et 24 ans. Une personne, à la retraite, est âgée de plus de 65 ans. Les enfants qui ont un âge entre 0 et 10 ans représentent 16% et ceux entre 11 et 18 ans 8% [Fig. 8].

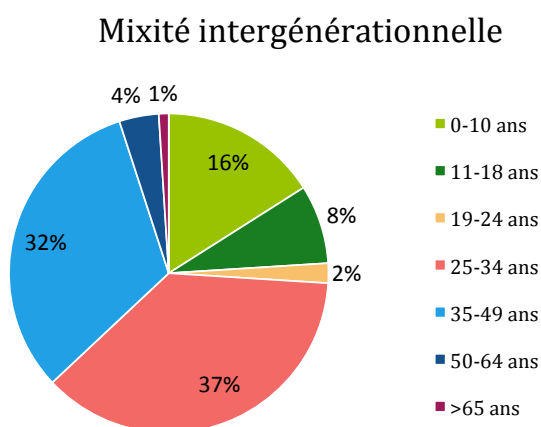


Figure 8 : Mixité intergénérationnelle. Source : C. Egger

Comme signalé dans les objectifs de conception la taille des logements varie [Fig. 9]. :

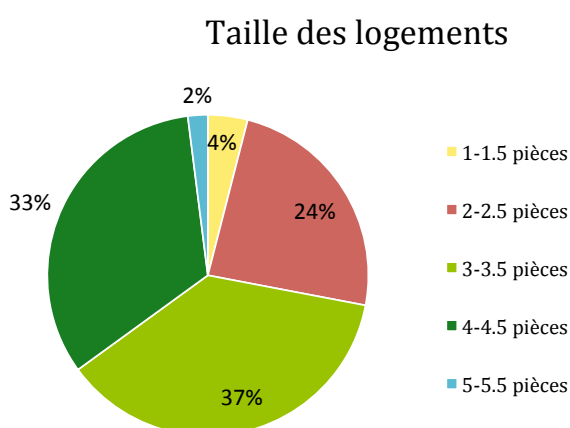


Figure 9 : Taille des logements du quartier. Source : C. Egger

- La part de 3 à 3.5 pièces est la plus grande. Elle représente 37% du nombre total de foyers interrogés, pour un loyer qui varie entre CHF 1'500.- et CHF 2'000.-.
- Celle des 4 et 4.5 pièces baisse à 33% avec un loyer compris entre CHF 2'000.- et CHF 2'500.-, excepté deux appartements de taille semblable dont le loyer se situe au-delà de CHF 2'500.-. Une estimation du loyer qui correspond également au seul 5 à 5.5 pièces dont la part ne représente que 2%.
- Logements plus petits, les 2 et 2.5 pièces coûtent tous entre CHF 1'000.- et CHF 1'500.-. Ils correspondent à 24% du nombre total de foyers étudiés.
- La part de 1 et 1.5 pièce s'élève quant à elle à 4%, soit deux appartements.

Selon E. Rey, « *cette évolution est liée à la mutation de la structure familiale et au vieillissement de la population. Il y a en effet de plus en plus de personnes vivant plus âgées, seules ou à deux. Puis, il y a aussi plus de familles monoparentales et beaucoup d'autres situations familiales que la famille classique occupant un 4.5 ou un 5.5 pièces* » (15 août 2015). Il explique ainsi la part plus élevée de 2 à 3.5 pièces par rapport à la situation standard qui présente beaucoup plus de 4 à 4.5 pièces.

Caractérisée par une population jeune, le quartier accueille une majorité de personnes vivant seules, soit 42%. Il n'y a qu'une personne qui vit seule avec des enfants (2%). Les autres résidents vivent en couple. Dès lors, la part de couples avec ou sans enfant est égale, chacune s'élevant à 28%. La plupart des parents ont des enfants âgés entre 0 et 10 ans, soit 77%. Les autres enfants sont âgés de 11 à 18 ans.

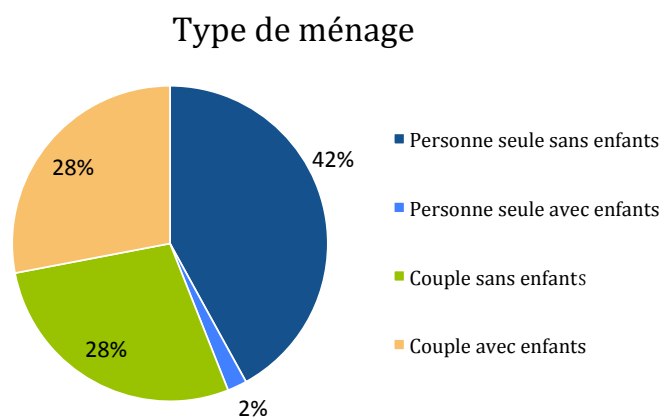


Figure 10 : Type de ménage. Source : C. Egger

3.2. Statut socio-professionnel

À l'instar d'autres écoquartiers, le quartier Ecoparc accueille une population dont le statut socioprofessionnel est plutôt aisé. En terme de formation, une majorité écrasante de 79% des résidents ont effectué des études universitaires (ou équivalentes). Ils sont exactement 57 sur 72 en prenant en compte les conjoints des personnes ayant répondu au questionnaire. Onze personnes, soit 15%, ont effectué leur formation dans des écoles professionnelles, en apprentissage ou en école supérieure. Une personne a suivi une école d'art déco et une autre n'a pas poursuivi ses études après la maturité gymnasiale.

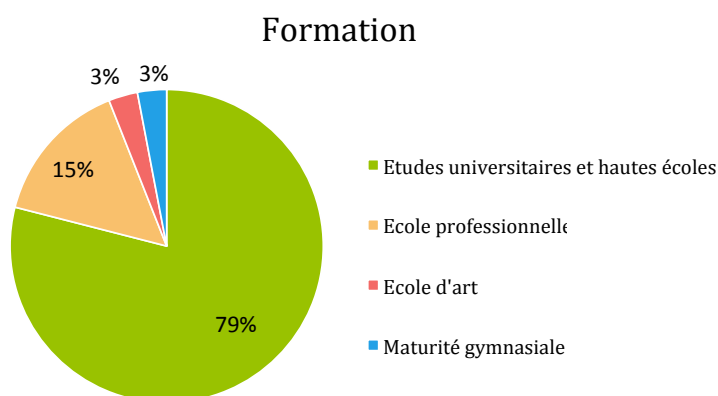


Figure 11 : Formation des habitants du quartier. Source : C. Egger

Les parcours de vie étant très différents et les débouchés multiples, les statuts professionnels sont un peu plus partagés. Toutefois, ils sont plus de 52% à travailler actuellement dans une profession intellectuelle d'encadrement. Pour le reste, on trouve cinq dirigeants, trois indépendants, douze employés (non manuels qualifiés), deux ouvriers (manuels qualifiés), six à pratiquer une profession libérale²³ et une retraitée.

Sur une totalité de 46, 100% des foyers composés d'un couple (26), avec ou sans enfant, compte deux emplois rémunérés. De ce fait, par déduction, les vingt autres foyers ne compte qu'une personne rémunérée. Ainsi, en tenant compte du statut professionnel des habitants du quartier et du fait que la majorité des foyers comporte un ménage à double carrière, les revenus sont également assez conséquents. Sans compter ceux qui ont refusé de divulguer cette information pour des raisons évidentes de confidentialité, ils sont 33% à gagner un salaire mensuel supérieur à CHF 12'000.-. Tous représentent des ménages composés de deux revenus. La même proportion de ménages reçoit un salaire entre CHF 7'500.- et CHF 12'000.-. 58% d'entre-deux vivent seuls et ne possèdent donc qu'un revenu. Ensuite, 17% des ménages fait valoir un salaire compris entre CHF 5'500.-

²³ C'est-à-dire, une pratique indépendante, exercée sur la base de qualifications appropriées afin d'offrir des services adéquats aux clients.

et CHF 7'500.- et 14% entre CHF 2'500.- et CHF 5'500.-. Enfin, un seul foyer (3%) possède un revenu inférieur à CHF 2'500.-.

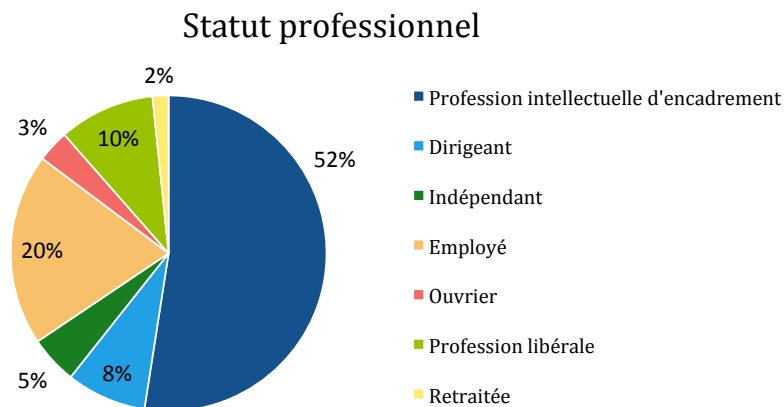


Figure 12 : statut professionnel des habitants du quartier. Source : C. Egger

Perçu comme actif²⁴, le quartier Ecoparc, situé en ville, attire donc plutôt des jeunes professionnels, en couple ou seuls, dont les aspirations sont probablement d'éviter les contraintes spatio-temporelles de la vie à la « campagne », de rechercher une forme d'ubiquité (Donzelot, 2004) et de vivre parmi des ménages qui leur ressemblent (people like us) tout en côtoyant une certaine mixité²⁵. Une recherche de l'« habitat urbain »²⁶, un nouveau mode de vie « *qui entend de plus en plus par qualité de vie la possibilité de renoncer à l'automobile et qui préfère de ce fait les quartiers densifiés et bien approvisionnés* » (PNR 54, 2012, 124). Une situation qui s'explique également par l'émancipation des femmes qui présentent ainsi un autre profil que dans les zones périurbaines. Elles participent activement au marché du travail ce qui augmente passablement les ménages à double carrière.

Malgré le travail d'analyse réalisé par les concepteurs du quartier, qui indiquait que les personnes âgées étaient potentiellement intéressées à vivre dans le futur quartier (Rey, 15 août 2014), elles y sont très peu représentées. Si elles « *préfèrent habiter dans un contexte intergénérationnel* », elles cherchent également « *un environnement résidentiel qui offre avant tout tranquillité et repos* » (PNR 54, 2012, 131). Une dimension qui pourrait expliquer leur très faible présence puisque « Ecoparc » est un lieu vivant qui se démarque du caractère plus calme d'un quartier résidentiel standard, éloigné de la gare.

²⁴ Par opposition à la campagne qui est perçue comme banale.

²⁵ Butler, T. et Robson, G. (2003). London Calling : The Middle Class and the Re-Making of Inner London, Oxford, Berg.

²⁶ Désigné dans le PNR 54 (2012, 124) comme un facteur de la nouvelle mode de la ville.

Fait marquant, la part de familles est assez élevée. Attirée par une autre vision idéale que la maison individuelle, elles s'installent à proximité du centre-ville et de la gare afin d'associer au mieux leur vie familiale avec leurs carrières professionnelles (forte présence de ménage à double carrière).

De plus, les impacts de la globalisation des structures de l'emploi dans les villes engendre « *l'arrivée de cadres souvent actifs dans les services financiers globalisés* » (Rérat, 2012, 6). Une dimension qui est présente dans le quartier puisque certains logements sont occupés par des employés cadres de grandes entreprises internationales comme Philippe Morris, Baxter et Johnson&Johnson, toutes présentes à Neuchâtel.

3.3. Ecoparc, un quartier gentrifié ?

Le quartier Ecoparc à Neuchâtel présente donc, selon ces chiffres, une situation sociale relativement homogène qui s'apparente de près à une situation standard de gentrification. En effet, les profils de ses habitants correspondent en grande majorité à « l'idéal-type du gentrificateur » que décrit David Ley dans son ouvrage « *The new middle class and the remaking of the central city* » et qu'il définit comme jeune (moins de 35 ans), faisant partie d'un ménage de petite taille – seul ou en couple, mais sans enfant – et de classe moyenne supérieur, dont les membres bénéficient d'un niveau de formation élevé et travaillent généralement dans le domaine des services (Rérat, 2012).

Le quartier Ecoparc aurait-il succombé à l'investissement de couches sociales moyennes, voire supérieures ? Susciterait-il lui aussi la convoitise de jeunes actifs dont les aspirations se sont éloignées de la maison individuelle et correspondent désormais davantage au pragmatisme de la ville ? Force est de constater qu'il ne serait ni le premier, ni le dernier. Car si, d'un côté, ils représentent une nouvelle manière d'expérimenter la ville, « *nous ne pouvons pas demander aux écoquartiers ce qu'ils ne peuvent donner* » (Da Cunha, 2011, 199).

S'ils résultent souvent d'une démarche qui réunit des acteurs, des décideurs et des institutions variables, et représentent donc « *la manière démocratique d'agencer les activités des citoyens dans l'espace et dans le temps* » (Da Cunha, 2011, 199), les instruments mis en place pour favoriser une « *moyennisation* » de ces quartiers ne font souvent pas le poids face aux intérêts des parties concernées. Subventions sociales, logements à loyer modéré, diversifications des typologies, différenciation des statuts d'occupation et démarche participative ne font que pâle figure lorsque « *la localisation et l'attractivité résidentielle des nouveaux quartiers peuvent générer une pression immobilière qui exclut une partie de la population moins favorisée* » (Da Cunha, 2011, 198) et que « *l'accessibilité sociale notamment au logement reste, in fine, conditionnée par*

un jeu d'acteurs, privés et publics, qui se saisissent des capitaux, des cadres juridiques et institutionnels et des moyens que la société met à leur disposition, non seulement pour produire le cadre bâti en conformité avec leur intéressement, mais aussi pour accéder aux lieux de résidence convoités » (Da Cunha, 2011, 198).

Cependant, même si cette démonstration a le mérite de rendre compte des contraintes institutionnelles et procédurales de l'investissement des écoquartiers par des couches sociales moins favorisées, la gentrification qui les caractérise *« n'est pas à proprement parler un jeu linéaire [...] Il s'agirait plutôt du « produit social d'un jeu complexe » dans lequel sédentaires et mobiles se côtoient, où s'entrelacent mouvements de populations, décisions d'aménagement, stratégie des acteurs et manière spécifique d'habiter et de cohabiter des différents groupes sociaux » (Stébé et Marchal, 2010, 92)* Autrement dit, la situation actuelle de ce quartier n'implique pas que, dans l'avenir, il n'accueillera pas une hétérogénéité sociale plus conséquente. De plus, comme la gentrification est *« un processus de restructuration sociale des quartiers au cours duquel le groupe socialement faible qui y réside est peu à peu évincé par l'arrivée d'une population économiquement plus forte » (PNR 54, 2012)*, elle suppose un procédé d'éviction qui n'a pas eu lieu dans le cas de la requalification de cette friche ferroviaire composé à l'origine presque uniquement de bâtiments industriels²⁷.

Finalement, le quartier Ecoparc n'est pas comparable aux immenses écoquartiers qui se développent aux abords de certaines grandes villes, en Scandinavie notamment. Difficile, en effet, de juger le premier sur la base de ce qu'ont réalisé les seconds puisque *« il y a clairement un degré d'usage et un vécu différents dans un quartier urbain aussi concentré et dans une vaste opération située en périphérie de la ville. Dans un quartier comme Ecoparc, la mixité sociale se fait ainsi aussi avec les immeubles situés de l'autre côté de la rue et, plus largement, avec les quartiers urbains avoisinants » (15 août 2014)*. Par ailleurs, contrairement à certaines de ces grosses opérations dans lesquelles l'offre a surpassé la demande, laissant ainsi certains logements vides, tous les logements du quartier Ecoparc sont habités. Dans le cas d'un départ, ils sont même très vite convoités par un nombre phénoménal d'individus désireux de bénéficier des avantages que procurent ce quartier (proximité avec la gare, mixité fonctionnelle, qualité architecturale, etc.). Un fait marquant qui prouve, d'une part, que l'objectif principal des concepteurs, qui désiraient avant tout créer des logements occupés, est atteint et, d'autre part, qu'il existe probablement une forme de mixité « socioculturelle » sur laquelle repose cette stabilité et qui s'établit, au-delà de l'approche statistique de la mixité résidentielle, à travers la diversification des usages et des modes de vie.

²⁷ À l'époque, une seule personne vivait déjà sur les lieux (Wyss, 2010)

4. LE LIEN SOCIAL À L'ÉPREUVE DE LA MIXITE SOCIALE

Situées entre l'indifférence, l'échange courtois et l'amitié, les relations de voisinages au sein du Quartier Ecoparc semblent très variées et difficiles à analyser. Cependant, elles sont tout de même marquées par certains aspects de la mixité sociale présente dans le quartier.

4.1. Des habitants actifs et multi-appartenants

Même si tous les habitants du quartier Ecoparc ne considèrent pas les relations de voisinage de la même manière, la plupart d'entre eux, pensent qu'elles ne sont pas importantes du fait qu'elles ne sont pas indispensables :

« Je ne pense pas qu'ils sont indispensables. Je ne pense pas que je ne pourrais pas vivre si je ne connaissais personne dans le quartier. [...] Si je ne connaissais personne dans le quartier mes amis seraient ailleurs » (habitant 1)

Ainsi, la majorité d'entre eux entretiennent des relations qu'ils jugent plus fortes et plus importantes en dehors des limites spatiales du quartier, notamment au travail. Toutefois, dans certains cas, ces relations extérieures prennent une importance toute particulière au sein même du quartier et forment la base des liens sociaux de voisinage des personnes interrogées. Cinq d'entre elles ont affirmé déjà connaître quelqu'un qui habitait dans le quartier en y arrivant. Qu'elle soit un ami, une simple connaissance, rencontrée au travail, pendant les études ou ailleurs, cette personne représente un socle sur lequel les habitants peuvent s'appuyer soit pour renforcer leurs relations, soit pour en engager de nouvelles avec les habitants qui pourraient leur être présentées par ce biais :

« Quand je suis arrivée, je connaissais bien un de mes voisins. Donc c'est le premier contact que j'ai eu. C'est lui qui m'a introduit aux autres voisins » (habitant 5)

Inversement, les relations de voisinage peuvent se former dans le quartier et déboucher sur des relations de travail en dehors du quartier. Dans le cas de cet habitant qui connaissait déjà l'un de ses voisins en emménageant dans le quartier, leur relation lui a

permis d'obtenir une meilleure place de travail. Une opportunité obtenue grâce à une simple connaissance qui semble confirmer que des liens plus faibles participent également à la cohésion sociale.

Cependant, même si ces liens ont une certaine utilité, ils se résument à des contacts brefs. Un simple bonjour, un échange de denrées alimentaires, un petit signe, une poignée de main qui s'explique également par le train de vie de ces personnes. Très actives dans leur travail, elles partent tôt le matin et rentrent tard le soir. De ce fait, les relations de voisinage sont perçues comme superflues. Elles n'ont pas le temps de les entretenir ni de les engager parce qu'elles ne se croisent pas souvent :

« On travaille, on rentre tard le soir et le weekend, on est content d'être à la maison. [...] Le problème c'est qu'on ne se croise pas souvent. Créer un lien avec une personne que tu croises tous les cinq mois, c'est pas facile » (habitant 1)

Pourtant, certains s'accordent à dire que les liens de voisinage représentent une appartenance particulière qu'il s'agit d'entretenir grâce à une bonne entente avec les autres résidents :

« C'est quand même une communauté à laquelle on appartient, qu'on le veuille ou non. Finalement, on partage le même espace même si on a chacun sa case. Pour moi, c'est important d'avoir des bonnes relations avec les gens autour » (habitant 8)

Proche physiquement et en quelque sorte obligés de cohabiter, ces habitants préfèrent entretenir des liens cordiaux, qu'ils ne cultivent pas particulièrement, sans pour autant les laisser devenir mauvais :

« Je dirais que j'ai de bonnes relations surtout parce qu'elles ne sont pas mauvaises » (habitant 1)

C'est bien en cela que réside la particularité du lien de voisinage : l'équilibre d'une relation que l'on se doit de maintenir acceptable sans pour autant l'avoir choisie. Dans

le pire des cas, la présence de l'autre doit être tolérée si l'on désire choyer sa qualité de vie. Une spécificité qui semble avoir été bien comprise par les habitants de ce quartier qui se définissent, pour la plupart, comme les garants de son bon fonctionnement.

« On a tous envie d'avoir un quartier qui est agréable à vivre donc on a tous intérêt à faire que tout le monde s'aime, que personne ne se tue comme on dit. Quand je vois quelque chose que je peux faire pour le quartier, j'essaye de le faire » (habitant 8)

Dans cette perspective, même si elles considèrent, ce type de liens sociaux comme secondaires, toutes les personnes interrogées admettent que les relations de voisinage représentent un confort et une aide en cas de petits problèmes. Ils confirment tous avoir déjà sollicité l'aide de leurs voisins respectifs en cas de besoin. Une constatation qui est identique pour les membres des familles dont la socialisation est pourtant un peu plus développée au sein du quartier.

4.2. Familles et enfants, le fondement du lien social ?

Si les habitants qui vivent seuls ou en couple tiennent généralement un discours qui attribue leur faible investissement dans la vie sociale du quartier à leur rythme de vie, les membres de famille considèrent les relations de voisinage avec plus d'égard. Sans pour autant les mettre au même niveau que les liens sociaux qu'ils entretiennent en dehors du voisinage, ils les estiment plus importants que les autres habitants. Un intérêt pour ces liens qu'ils attribuent presque dans tous les cas à la présence des enfants qui jouent un rôle particulier sur lequel il est important de s'attarder.

Pour la plupart des habitants du quartier, les enfants représentent la raison principale de la socialisation entre les habitants. En effet, lorsqu'ils jouent ensemble dehors, les parents se côtoient et tissent des liens qu'ils développent ensuite dans les activités qu'ils organisent à leur tour pour leurs enfants. Ainsi, les goûters d'anniversaire et les activités extérieures, dédiées aux enfants, engendrent un renforcement des liens sociaux entre les adultes qui, après avoir appris à se connaître, se retrouvent dans des activités sans les enfants. Un phénomène qui est même confirmé par ceux qui n'ont pas d'enfant :

« Je suis certain que dès qu'on a des enfants, on connaît plus ses voisins. On a des enfants, les voisins aussi, les enfants vont se parler. Je suis certain que c'est un truc qui t'aide à connaître tes voisins » (habitant 11)

Ainsi, les parents attribuent plus de poids aux relations qu'ils entretiennent avec leurs voisins puisqu'ils les côtoient davantage. Ils éprouvent également plus de sympathie à leur égard et parlent alors, avec prudence, de la relation affective qui se serait formée entre eux :

« On partage quelque chose de différent. Une amitié je ne pourrais pas le dire parce que les gens qui partent du quartier [...], on les voit moins. Il n'y a pas cette sollicitation de rencontre, le lien se perd un peu »

Si les liens sociaux prennent de l'importance avec le temps, ils ne sont pas à l'abri d'une rupture due au départ de l'une ou de l'autre des parties concernées. Cette fragilité est peut-être la raison principale qui pousse les parents à affirmer que ces liens sont plus ou moins indispensables. En effet, si certains affirment qu'en ayant des enfants, il est primordial d'entretenir de bons liens avec ses voisins, d'autres prétendent qu'ils pourraient s'en passer s'ils ne s'étaient pas développés. Cependant, même si ce lien paraît fragile, il existe bel et bien un noyau d'habitants du quartier Ecoparc qui se côtoient régulièrement et qui entretient des liens sociaux qui dépassent leur simple coprésence physique dans un même lieu. Dans ce sens, les familles, à travers le rôle crucial des enfants, semblent bel et bien représenter la base de la socialisation dans le quartier « Ecoparc » à Neuchâtel.

Une petite communauté, formée essentiellement de familles, à laquelle sont venus s'ajouter quelques couples sans enfants, pour qui s'associer aux activités n'a pas posé de problème particulier car ils se connaissaient par les études ou le travail. Un rapprochement qui n'est pas toujours facile, puisque ces couples affirment ne pas être très à l'aise avec les familles lorsqu'elles font des activités concernant les enfants :

« C'est vrai que si tu n'as pas d'enfants, pour le goûter d'anniversaire, on n'a pas grand-chose à faire là » (habitant 8)

Pour sa part, un membre d'un autre couple affirmait qu'il lui semblait impossible d'aborder les membres d'une famille par crainte d'être rejeté ou ignoré. Il préférerait naturellement s'associer avec d'autres couples afin de partager des intérêts communs. Une opinion partagée par les membres des familles avec enfants qui avouent entretenir des contacts avec les familles semblables plutôt qu'avec les autres habitants du quartier parce qu'elles vivent les mêmes expériences grâce aux enfants.

Finalement, il en va de même pour les personnes qui vivent seules, dont la vie sociale se déroule plutôt en dehors du quartier :

« Je ne pense pas que j'ai un contact fort avec eux parce que je ne suis pas en couple. Ils sont tous en couple. Tous ceux qu'ils connaissent aussi et ils font souvent des choses ensemble... C'était des petits repas en couple, donc je n'avais pas de lien hyper fort avec eux » (habitant 5)

Ainsi, dans la mesure où ils désirent entretenir un lien plus fort, les habitants du quartier auraient tendance à se rapprocher socialement des voisins qui leur ressemblent.

4.3. Entre mixité et ressemblance

Dans la plupart des cas, les personnes ne ressentent pas particulièrement la présence d'une mixité sociale très développée dans le quartier. Ils s'accordent tous à dire qu'il accueille énormément de personnes entre 30 et 45 ans qui vivent en famille et dont le statut-économique est relativement élevé. Inversement, ils admettent également que la part de jeunes « étudiants » et de personnes âgées est relativement faible.

Quelques-uns considèrent cette homogénéité comme cause des bons contacts qu'ils entretiennent avec leurs voisins au sein du quartier. Ils estiment que la ressemblance avec leurs voisins est la raison principale de leur bonne entente :

« Ce qui est bien ici, c'est que c'est des familles dont les parents ont nos âges, entre 30 et 40 ans, avec des enfants en bas-âge. [...] ça facilite le lien » (habitant 6)

Si les premiers apprécient cette similarité, les autres regrettent l'absence de diversité. Ils jugent effectivement que celle-ci pourrait amener de la « convivialité » dans ce quartier qui est essentiellement habité par des gens très actifs donc souvent absents. Car si les personnes âgées ne sont pas très représentées dans le quartier, il semble qu'elles soient plutôt bien intégrées dans la vie sociale qui s'y développe. En effet, contacté par téléphone, une retraitée confirmait y être très bien intégrée. Entourée d'enfants et de jeunes adultes serviables, cette personne parlait avec grande estime de ses voisins, chez qui elle pouvait toujours se rendre en cas de besoin. Des propos attestés par des habitants qui constatent que les personnes âgées sont toujours présentes lors des activités organisées :

« Elles adorent être là au milieu de tout et de voir les petits enfants. Elles adorent ce côté familial. Elles sont contentes quand il y a des animations » (habitant 8)

Cependant, ceux qui osent s'exprimer en faveur d'une mixité qu'ils jugent « idéale » restent très prudents dans leur propos :

« ça peut poser problème. C'est très délicat. Je suis idéaliste et d'une façon abstraite on peut être pour la mixité mais j'ai vécu des situations assez délicates dans la réalité. C'est enrichissant. J'aime beaucoup rencontrer des gens. Ça m'intéresse, leur vie. Mais dans la réalité de tous les jours, ça peut créer des problèmes » (habitant 7)

La plupart des habitants constatent une mixité culturelle et ethnique au sein du quartier. Les entretiens se sont par ailleurs déroulés avec des personnes de nationalités différentes, dont la famille est restée dans leur pays d'origine, qui pensent que cette situation favorise la socialisation des habitants du quartier. Déracinés, ils cherchent à reconstituer un « cocon familial » avec les personnes spatialement les plus proches.

Cependant, pour d'autres, la présence d'expatriés dans le quartier empêche d'établir un lien sur la durée. En effet, la plupart d'entre eux constate que la présence de personnes qui travaillent dans les grandes firmes basées à Neuchâtel (Philippe Morris, Baxter, etc.) est un frein à la socialisation. Ne parlant pas la même langue et sachant qu'ils n'habiteront dans le quartier que pour quelques années, ces personnes n'ont pas de

raison particulière de créer un lien plus intense avec leurs voisins et ne répondent pas forcément aux sollicitations.

Ce mouvement de va et vient ne concerne pas que les expatriés. Les habitants interrogés constatent également beaucoup de « turn over » dans le quartier. Une succession perpétuelle, qui selon eux, empêche la création de liens plus forts. Quelques-uns, notamment les couples, avouent même ne pas être certains de rester vivre encore longtemps dans le quartier. Appelés tôt ou tard à fonder une famille, ils n'envisagent pas forcément de rester dans ce quartier pour élever leurs futurs enfants. Deux raisons favorisent ce type de réflexion :

- Les loyers sont relativement élevés et poussent les habitants à réfléchir à la propriété.
- L'achat d'une maison individuelle à la campagne, perçue comme plus paisible qu'un appartement en ville.

Même si le quartier est marqué par de nombreux départs, ses habitants pensent que les personnes, qui viennent y habiter, ont une sensibilité certaine aux impératifs environnementaux, économiques et sociaux défendus par les concepteurs des écoquartiers.

4.4. L'écoquartier un état d'esprit ?

Des habitants qui se rencontrent fréquemment attribuent également leur socialisation à des valeurs communes. Préoccupés par les impératifs environnementaux, trois d'entre eux ont abandonné la voiture en venant vivre au sein du quartier. Pour eux, c'est dans la mobilité douce et l'habitat écologique que l'écoquartier prend tout son sens. Des prédispositions qui les amènent à partager le même mode de vie et des affinités qu'ils développent en se rapprochant :

« Beaucoup de gens partagent les mêmes valeurs ici. [...] sur l'avenir, sur la manière de consommer les ressources ou plutôt de faire attention à ce que l'on fait en terme d'écologie. Des gens qui sont plus regardant à comment et pourquoi on le fait » (habitant 2)

Toutefois, si ces valeurs sont partagées par les uns, la majorité des autres avouent qu'ils ignoraient qu'ils emménageaient dans un écoquartier. Bien qu'informés du caractère

écologique des bâtiments, cet aspect ne constituait pas la raison principale de leur installation dans le quartier. En effet, la proximité de la gare, l'architecture moderne des bâtiments, la fonctionnalité des logements et la vue, sont souvent décrit par les habitants comme les atouts majeurs de ce quartier. L'établissement de ces personnes dans le quartier ne relève donc pas d'un état d'esprit particulier en rapport avec les préoccupations environnementales et sociales des écoquartiers. Un phénomène qui explique également pourquoi certains habitants, qui n'ont pas ou très peu de relations avec leurs voisins, sont déçus :

« C'est redondant de dire que c'est un écoquartier. Il y a peut-être la construction qui est Minergie mais avec internet, on sait ce qu'est un écoquartier. Il y a une vie de quartier, il y a des jardins en commun, il y a plein de choses qui se font. Il y a de l'entre-aide, des gens qui font du troc. Ici, il n'y a rien du tout, juste le nom. Je suis peut-être un peu sévère mais réaliste » (habitant 8)

La culture suisse serait également la cause du manque de relation avec les voisins. Le Suisse est perçu comme un individu toujours très sympathique mais qui reste difficilement abordable. Très attaché à la vie privée, son comportement est peut-être dicté par la peur de déranger ses voisins en leur imposant un contact qu'ils ne désirent pas vraiment. A plusieurs reprises, les personnes interrogées ont fait référence à leur pays d'origine où la sociabilité paraît plus naturelle :

« C'est aussi culturel. En France, c'est différent. Ma belle-mère connaît tout le monde. Ils sont toujours en train de se dire bonjour. En Suisse, il y a moins de contact facile entre voisins j'ai l'impression en tout cas » (habitant 7)

Si les habitants qui viennent de l'étranger attribuent leur manque de contact à cet aspect culturel, ils sont une majorité, toutes nationalités confondues, à comparer ce quartier à celui dans lequel ils ont grandi et entretenu des relations plus fortes avec leurs voisins. Cette comparaison est légitime, car les liens qui se formaient naturellement lors de l'enfance ou de l'adolescence, qui restaient attachés à un cercle relativement restreint (habiter dans le même quartier, aller dans la même école, etc.), deviennent de plus en plus difficiles à établir à l'âge adulte. En effet, par manque de temps ou de volonté, les

habitants du quartier doivent maintenant tisser eux-mêmes ces liens et ils éprouvent, parfois des difficultés à le faire :

*« Il me semble déjà plus difficile de connaître les gens. Je ne sais pas pourquoi. Après c'est peut-être parce que j'étais enfant et qu'on me présentait les gens. Maintenant, je suis adulte et c'est à moi de le faire mais je ne le fais pas »
(habitant 11)*

Un phénomène qui est également lié aux caractéristiques inhérentes des personnes interrogées puisque certaines sont naturellement et spirituellement plus enclines à forger des liens avec leurs voisins. Tournés vers l'autre, ils n'éprouvent aucune difficulté à s'investir dans de nouvelles relations qu'ils jugent nécessaires pour améliorer leur qualité de vie. Alors que d'autres, repliés sur eux-mêmes, se contentent d'un rôle passif. À leur insu ou consciemment, ces personnes sont « en attente ». Sans forcément vouloir initier le contact, ils patientent jusqu'à ce que les autres le fassent. Ces attitudes complètement opposées entraînent donc la socialisation de ceux qui prennent le temps d'établir des relations durables et la mise à l'écart de la majorité des autres qui ne sont pas prêts à le faire, soit parce qu'ils n'ont pas cette volonté, jugeant les autres formes d'appartenance plus importantes, soit parce qu'ils n'ont pas le temps de les entretenir.

Si, dans la plupart des cas, la ressemblance sociale semble faciliter les liens sociaux des habitants du quartier Ecoparc, ils sont également parfois le fruit de la mixité sociale, notamment culturelle et intergénérationnelle. Cependant, l'inverse est aussi valable si l'on considère que cette ressemblance est aussi la cause première du manque de lien entre les habitants.

Ménages à double carrière, habitants bien formés et donc tous actifs (donc de statut socio-professionnel équivalent), expatriés, tous vaquent à d'autres occupations en dehors du quartier et adoptent un rôle passif à l'intérieur de celui-ci. Caractérisés par le même état d'esprit, ils se contentent de rester chez eux. Confinés dans leurs entre-soi, ils affirment se sentir bien à la maison.

4.5. Le sentiment d'appartenance

Si la plupart des habitants se sentent chez eux dans leur logement, leur sentiment d'appartenance au quartier reste tout de même caractérisé par certaines spécificités. En effet, il est, avant tout, déterminé par le degré de socialisation des individus interrogés.

Les habitants ayant des relations brèves avec leurs voisins construisent leur sentiment d'appartenance sur la base des propos ou de l'image de ceux qui ne vivent pas à l'intérieur du quartier. Ils se sentent donc appartenir au quartier par fierté, parce que les autres – ceux qui n'habitent pas dans le quartier – leur confient qu'il s'agit d'un beau quartier dans lequel ils apprécieraient également d'habiter. On peut donc supposer que ces habitants-là n'éprouvent pas le besoin d'entretenir des relations de voisinage puisqu'ils s'identifient au quartier sur la base de paramètres différents.

D'autre part, ceux qui entretiennent des relations avec leurs voisins, éprouvent un sentiment d'appartenance forgé sur les liens sociaux. Le voisinage est alors perçu comme une communauté qu'il faut préserver et protéger. Ainsi, lorsque des personnes qui vivent à l'extérieur du quartier en ont une image qui ne leur correspond pas, ces habitants se sentent obligés de rectifier :

« J'ai aussi entendu dire que c'était un quartier un peu privilégié, peut-être qu'on nous classe sur une échelle sur laquelle on n'est pas » (habitant 2)

De plus, ce sentiment d'appartenance ne se construit pas uniquement sur le rejet des idées des personnes externes, mais également sur le ressenti de leur présence invasive. Si tous les habitants admettent se sentir en sécurité dans le quartier, ceux qui se côtoient davantage réagissent parfois à certains événements :

« Vis-à-vis des jeunes qui viennent de l'autre côté de la passerelle. [...] Quand j'ai commencé à aller de l'autre côté [...] j'ai vu tous ces panneaux interdiction de monter. Ils ont un petit parc pour les enfants et c'est marqué seulement pour les usagers. De se rendre compte que de l'autre côté ils avaient déjà installé ces grillages et puis que deux ou trois soirs, il y a les jeunes du quartier d'à côté qui viennent et qui font la fête sous nos fenêtres. Moi ça ne m'a pas plus gêné que ça mais je me dis que pour les parents qui ont des chambres des enfants côté rail ça peut être gênant. À ce moment-là, je me suis déjà posé la question si on devait pas s'appeler parmi les voisins et descendre pour leur dire d'arrêter »

Dans ce cas, cette forme d'appartenance participe plus à la création des liens sociaux entre les habitants puisqu'ils s'identifient aux personnes qui y habitent. Néanmoins, le sentiment d'appartenance reste superficiel et n'est pas ouvertement revendiqué. Il n'engendre donc pas de phénomène d'exclusion d'une certaine partie de la population du quartier ou de celle qui viendrait potentiellement y habiter.

Dans les deux cas, il s'agit d'un cercle vicieux auquel il semble difficile d'échapper sans l'apport d'éléments qui favorisent la rencontre. Un rôle qui peut être attribué à l'organisation spatiale du quartier et à son aménagement.

4.6. Le rôle de l'organisation spatiale du quartier

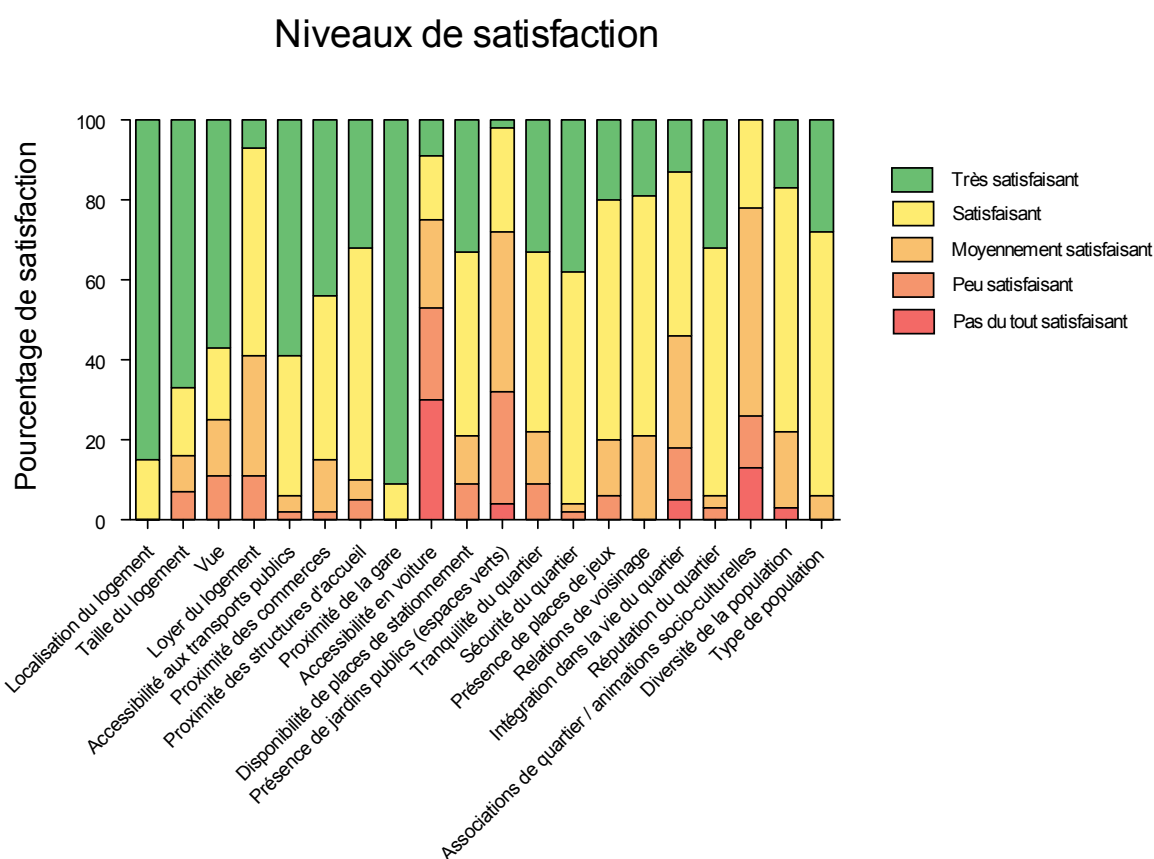


Figure 13 : Niveaux de satisfaction des habitants du quartier. Source : C. Egger

4.6.1. Logement, immeuble et cohabitation

La majorité des personnes interrogées définissent leur voisinage en traçant des cercles concentriques au fur et à mesure qu'il s'éloigne de leur immeuble. Souvent, la quantité et l'intensité des relations qu'ils entretiennent suivent également ce schéma de perception.

Ces habitants considèrent probablement que les voisins proches spatialement sont ceux avec qui il est le plus naturel d'entretenir un lien, car ils sont amenés à se rencontrer plus souvent et à tolérer leurs présences réciproques dans la vie de tous les jours. Dans le questionnaire, la majorité des habitants confirment qu'ils sont très satisfaits de la localisation du logement, de sa taille et de la vue dont ils disposent [fig. 13]. La plupart des personnes interrogées ont confirmé que leurs logements étaient bien isolés, bien chauffés, confortables, modernes et propres. La qualité de l'appartement semble donc jouer un rôle prépondérant dans le sentiment d'appartenance et dans la facilitation des relations avec les voisins car d'une part, elle leur fournit le bien-être nécessaire pour se sentir chez-soi et, d'autre part, les isolations thermiques et phoniques permettent de ne pas trop déranger les voisins en cas d'activités bruyantes (fêtes, enfants, etc.). Cependant, cette privacité ne favorise pas les contacts. Bien établis dans leur domicile, les habitants ressentent parfois la présence des autres comme un risque de perdre le sentiment d'être chez soi :

« Finalement, on est chez soi et si ça devenait systématique, par exemple tous les vendredis soirs on fait un apéro avec toute l'équipe, on n'a pas forcément envie non plus. On est quand même chez soi » (habitant 12)

Des propos recueillis chez un propriétaire qui remarque également que ce statut facilite la rencontre avec ses voisins directs. Grâce à des réunions de copropriétaires, lors desquelles ils abordent des sujets qui ont trait à leur domicile – écoulements des eaux, humidité, etc. – ils se côtoient et se connaissent tous. Pour lui, cela crée une division au sein du quartier entre des propriétaires qui tisseraient plus facilement des liens sociaux et des locataires dont les liens sont fragilisés par des déménagements successifs.

Une distinction qui est également ressentie chez les locataires puisque l'une d'entre-elle avouait, sans y avoir prêté véritablement attention, qu'elle a remarqué les privilèges qui sont accordés aux propriétaires qui bénéficient, par exemple, d'une clé pour accéder en voiture devant leur domicile dans une zone interdite à la circulation. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un avis majoritaire, le fait que les deux parties abordent le sujet permet de penser que les relations ne sont pas toujours faciles.

4.6.2. L'espace public, lieu de rencontre ?



Figure 14 : Vue sur l'Espace de l'Europe du quartier Ecoparc. Source: www.sid-delemont.ch, Thomas Jantscher

En règle générale, les avis des habitants du quartier Ecoparc sur la qualité de l'espace public sont assez mitigés. Si, pour l'un d'entre eux, cet espace n'a pas une grande importance car il ne possède pas vraiment d'attente à ce niveau-là, tous les autres habitants interrogés ont une opinion souvent bien tranchée.

Les parents sont relativement satisfaits de l'espace public qui est à leur disposition sur la place de l'Europe. Interdit aux voitures, cet espace semi-protégé permet effectivement aux enfants de jouer en sécurité tout en jouissant de suffisamment de place. De plus, les quelques installations (bim-bams, balançoires, etc.) paraissent, à leur yeux, suffisantes pour l'utilisation qu'en font leurs enfants [Fig. 15].

La présence de cette place de jeux, située au milieu de la place de l'Europe, tient quand même un rôle particulier dans le potentiel de socialisation du quartier. Les enfants y jouent, les adultes les surveillent et ceux qui rentrent du travail, le soir, les croisent souvent. Un phénomène « place de jeux » qui semble donc inciter à la rencontre au sein du quartier :

« Le fait d'avoir cette petite aire de jeux en bas. Quand on rentre le soir, il y a souvent des gens et on les rencontre » (habitant 6)

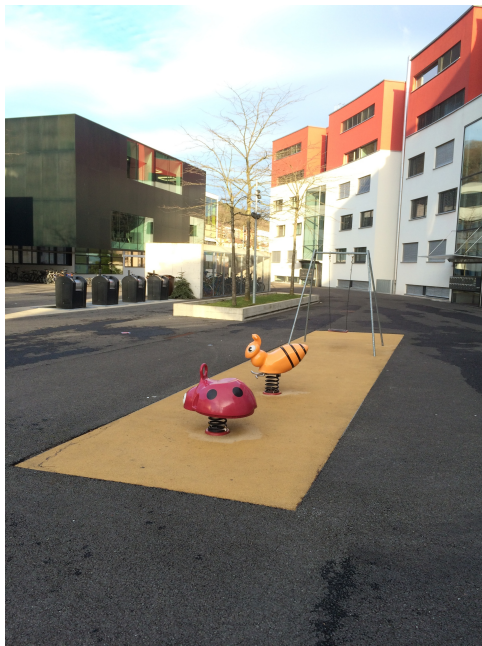


Figure 15 : Place de jeux. Photos : C. Egger

En revanche, ceux qui n'ont pas d'enfants sont beaucoup plus critiques à l'égard de cet espace. Même si certains s'accordent à dire que les plateformes situées sur la place de l'Europe permettent de s'asseoir, ils affirment que celles-ci deviennent très vite désagréables et qu'elles ne favorisent pas la détente. La plupart d'entre eux regrettent donc l'absence de banc ou de table de pique-nique pour que les adultes puissent s'asseoir et flâner lorsque les enfants jouent par exemple. Cependant, la crainte existe de voir ce genre d'aménagement attirer des gens indésirables sur la place :

« Je ne pense pas que ça favorise les rencontres comme s'il y avait des tables de pique-nique par exemple où là on pourrait imaginer qu'il y a un fort désir de se retrouver dehors. Mais comme j'ai dit, si on installe des tables dehors, on risque d'autres désagréments, avec des gens qui viendrait que l'on ne voudrait pas forcément. Il faut faire la part des choses » (habitant 1)

Alors que certains attribuent donc partiellement leurs faibles relations de voisinage à l'absence d'aménagements qui les favoriserait, d'autres sont beaucoup plus sévères :

« Je pense que c'est l'aménagement qu'ils ont mis qui va à l'encontre de la création de liens. Ils ont choisi d'aménager ça de manière tellement froide. Il y en a, mais c'est tellement froid que c'est contraignant. Je pense que ça a été mal pensé » (habitant 5)

Un avis qui n'est pas toujours partagé mais qui soulève tout de même des interrogations puisque toutes les personnes interrogées s'étonnent de l'absence flagrante d'espaces verts – surtout sur la place de l'Europe – qui pourraient jouer un rôle apaisant sur l'atmosphère générale du lieu qui reste en majorité bétonné et d'apparence froide [Fig. 16]. Seuls des petits îlots de gazon surplombé par des arbres encore jeunes font office de « jardins ». Une situation qui est regrettable mais qui est « liée à l'histoire géologique de ce lieu qui est très particulière, qui est assez unique par rapport à d'autres friches urbaines » (Rey, 15 août 2014).



Figure 16 : Espaces verts et de détente. Photos : C. Egger

En effet, le plateau de la gare se trouve au cœur du rocher qui formait anciennement la colline du Crêt-Taconnet qui a été rabotée à la fin du 19^e siècle. L'histoire géologique de ce lieu entraîne donc deux conséquences majeures : d'une part, la présence de « deux grosses tranchées de retardement sous la place pour permettre d'absorber les orages pour que l'eau ne s'infiltré pas là où elle n'est pas désirée » (Rey, 15 août 2014) et d'autre part, l'absence de terre végétale. Deux éléments qui rendaient donc impossible l'aménagement de grands espaces verts sur la place sans l'intervention de grands travaux qui impliquaient de creuser dans le rocher et d'amener de la terre végétale de l'extérieur.

Un impact écologique que les concepteurs du quartier ont logiquement évité en adaptant leur stratégie. À défaut de pouvoir véritablement végétaliser le quartier, ils ont donc choisi de créer des prairies extensives sur les coteaux du plateau (qui ne sont pas

accessibles pour les habitants) et des découpes précises dans lesquelles ils ont « *dû créer des fosses avec apport de terre végétale pour que les arbres puissent pousser, avec un peu de prairie aussi et des eaux gérées en souterrain* » (Rey, 15 août 2014). Un procédé compliqué grâce auquel les habitants du quartier « Ecoparc » et les étudiants de la Haute Ecole de Gestion peuvent tout de même bénéficier de petites parcelles vertes et d'une douzaine d'arbres au centre de la place de l'Europe.

Quant au chemin qui rejoignait autrefois la fabrique implantée sur le site, il acquiert une fonction de desserte du quartier. Il est principalement emprunté par les habitants du Crêt-Taconnet qui confient, de manière anecdotique, que cet entre-deux, situé entre le Crêt-Taconnet et l'Espace de l'Europe, leur procure parfois un sentiment étrange. Bien qu'ils soient favorables à l'interdiction de circuler, ils confient que la configuration des lieux – avec des appartements du rez-de-chaussée disposant de terrasses – ne les invite pas à la flânerie. Ils ne font que passer.

4.6.3. Mixité fonctionnelle et lien social

Une cohabitation fonctionnelle qui n'est pas toujours évidente et qui semble susciter des difficultés dans la création de liens plus forts avec leurs voisins selon des habitants qui prétendent qu'il est difficile de reconnaître leurs voisins sur une place qui est également utilisée par les étudiants. Ils auraient préféré des aménagements semi-privés afin de pouvoir se retrouver entre voisins uniquement.

Cependant, dans une autre perspective, il faut bien admettre que le pari des concepteurs est réussi s'il consistait à réaliser un quartier qui associerait habitants et étudiants dans un même lieu. Aucune des douze personnes interrogées ne semble se plaindre de leur présence.

« Ça m'est arrivé d'inviter des étudiants qui étaient devant mon immeuble à boire un verre chez moi, je ne suis pas fermé aux voisins » (habitant 1)

Par contre, les commerces de proximité au sein même du quartier font cruellement défaut puisqu'on ne trouve pas de boulangerie ou de petits cafés dans l'environnement immédiat des habitations. Ce n'est pas tant l'obligation de se déplacer qui dérange les habitants [Fig. 13]²⁸, que le stress généré par le tumulte de la gare, lieu de transit incessant. Ce point est également essentiel pour F. Coquillat qui relève que « *l'absence*

²⁸ En effet, les habitants du quartier paraissent très satisfaits de la proximité des commerces.

de commerces ou d'activités liés à l'habitation fait que les possibilités de se rencontrer sont inexistantes » (11 février 2014). Une dimension qui pourrait être prise en compte dans l'aménagement du bâtiment TransEurope, car il est vrai que les commerces qu'on y trouve essaient davantage de concurrencer ceux qui sont bien établis à la gare plutôt que présenter une offre différente aux usagers et aux habitants du quartier. Néanmoins, cette option ne résoudrait pas totalement la situation puisque, d'une part, ces activités seraient tout de même situées à proximité de la gare et, d'autre part, elles seraient aussi fréquentées par les étudiants.

Le nombre de crèches avoisinant le quartier paraît, quant à lui, suffisant pour les habitants [Fig. 13]. Même s'ils admettent qu'en Suisse l'accès aux structures d'accueil en général est un problème majeur, tous les parents interrogés affirment qu'une crèche au sein du quartier serait un luxe puisqu'il en existe déjà à proximité. Selon E. Rey, l'intégration d'une crèche dans le quartier a fait l'objet d'une réflexion particulière lors de sa conception puisqu'un dossier avait été monté et que des entreprises étaient prêtes à le soutenir. Cependant, au moment de la planification, la gestion des crèches de la ville de Neuchâtel était plutôt déficitaire. Les instigateurs du projet ont donc opté pour un soutien à celles qui étaient déjà présentes à proximité du quartier. L'une d'elle se trouve à moins de 300 mètres au Sud du quartier.

4.6.4. Accessibilité

Les habitants du quartier semblent tous très satisfaits de l'accessibilité aux transports publics. La proximité de la gare et des arrêts de bus semble leur convenir parfaitement.

Cependant, la disponibilité des places de parcs pour les usagers et leurs visiteurs et l'accessibilité en voiture représentent apparemment un problème [Fig. 13]. En effet, la plupart des personnes interrogées dénonce la modification d'aménagement de la circulation sur la rue du Crêt-Taconnet. A sens unique, la circulation débouche sur le giratoire de la gare malheureusement trop souvent congestionné. A certaines heures, lorsque les trains directs arrivent et repartent, le carrefour est effectivement très obstrué. Un problème que ne rencontrent pas les habitants du Crêt-Taconnet 19 car ils disposent d'un parking souterrain qui donne accès directement au Sud en direction de la rue du Gibraltar.

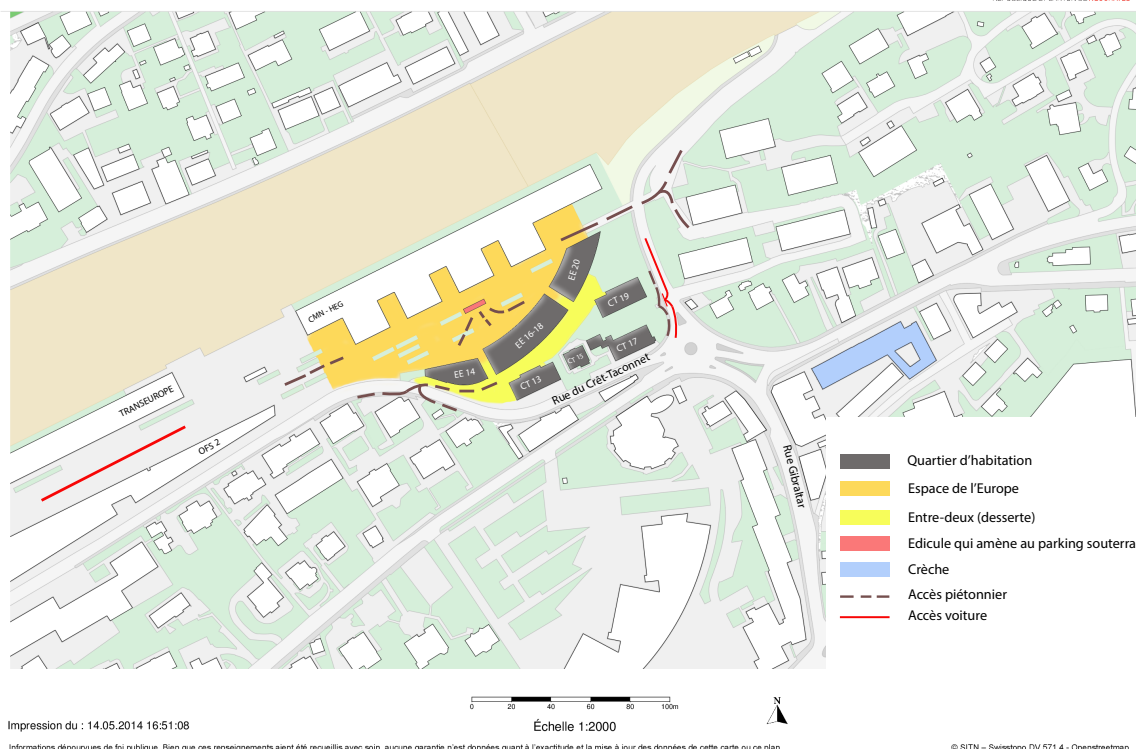


Figure 17 : Schéma des accès au quartier. Source : C. Egger

À l'Est, la passerelle du millénaire [Fig. 18], récemment inaugurée, « offre une possibilité de traverser librement le quartier en mobilité douce plutôt que d'être confronté à une impasse à l'extrémité du plateau » (Rey, 15 août 2015). Toutefois, elle semble entraîner également des difficultés, car si ce nouvel accès apporte une sécurité supplémentaire en termes de trafic piétonnier, cette option implique également plus d'individus qui ont accès à la place, donc moins d'opportunité de reconnaître ses voisins pour les habitants du quartier

Au centre, les petits édicules d'où sortent les habitants du quartier pour rejoindre leur immeuble ont été conçus pour favoriser la rencontre [Fig. 18]. Même si cet aménagement ne leur fournit pas le confort habituel, les personnes interrogées concèdent qu'il augmente effectivement les opportunités de rencontre.

À pied ou à bicyclette, les habitants du quartier ont plusieurs accès possibles. Cependant, les chemins à disposition ne sont pas empruntés à part égale par les habitants de l'Espace de l'Europe et du Crêt-Taconnet. En effet, pour se rendre à la gare, les premiers ont tendance à suivre logiquement l'avenue de l'Espace de l'Europe alors que les seconds empruntent la desserte du quartier et longent la rue du Crêt-Taconnet. Quant à eux, les habitants du Crêt-Taconnet 19 disposent, grâce à leur parking souterrain, d'un

accès privatisé au Sud. Accentué par la morphologie du site, ces deux éléments diminuent fortement les possibilités de se rencontrer au sein du quartier.



Figure 18 : passerelle du millénaire et édicule d'accès au parking. Photos : C. Egger

4.6.5. L'Espace de l'Europe et Le Crêt-Taconnet

Une distinction qui ne se fait pas uniquement par rapport aux accès. Elle est également le résultat de plusieurs facteurs. La césure morphologique dans la ville joue un rôle prépondérant puisque les bâtiments du Crêt-Taconnet se situent plus bas que ceux de l'Espace de l'Europe [Fig. 19]. Ils accentuent ainsi la rupture physique et perceptuelle entre les deux parties du quartier. Cette perception est également la conséquence du style architectural, du nom des bâtiments et de la rue qui sont tous différents. Des éléments qui expliquent peut-être pourquoi les habitants de l'Espace de l'Europe ont de la peine à reconnaître ceux du Crêt-Taconnet.

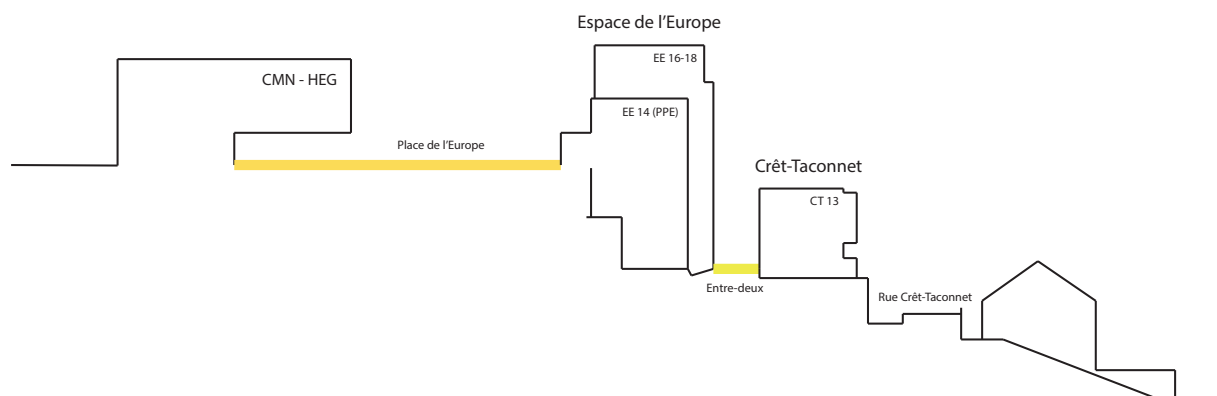


Figure 19 : Coupe transversale de la morphologie du quartier. Source : C. Egger

Cependant, cette scission est totalement revendiquée par les concepteurs du quartier. Pour eux, il s'agissait « *de refaire un morceau de ville et de reconnaître un statut un peu particulier au plateau* » (Rey, 15 août 2014). Dans cette perspective, ils ont choisi de rénover les bâtiments du Crêt-Taconnet qui étaient déjà présents sur le site et de construire les nouveaux avec des volumes volontairement plus modestes pour garder « *des ancrages historiques de l'esprit du lieu* » et « *recréer une couture urbaine avec le reste de la ville* » (Rey, 15 août 2014). À ce sujet, ils ont également prêté attention aux liaisons verticales qui sont assurées par des percées entre les bâtiments de l'Espace de l'Europe afin de retisser des liens dans la ville et de rendre le plateau plus accessible.

Si cette césure ne favorise pas les liens sociaux entre les habitants du quartier, il semble qu'elle ait l'effet escompté par ses concepteurs puisque plusieurs habitants du Crêt-Taconnet assimilent également les bâtiments qui se situent en dessous de la rue comme parties intégrantes du quartier.

5. LA VIE ASSOCIATIVE, POTENTIEL DE LIEN SOCIAL

Si l'organisation spatiale du quartier et l'aménagement de ces espaces publics n'incitent apparemment pas les moins téméraires à entretenir des liens sociaux plus forts avec leurs voisins, la vie associative pourrait jouer ce rôle. En effet, une fête de quartier est organisée depuis maintenant deux ans. Elle se déroule au mois de mai et réunit tous les habitants de l'Espace de l'Europe. Son organisateur expliquait, probablement pour les raisons signalées dans le paragraphe précédent, que les habitants du Crêt-Taconnet n'étaient généralement pas conviés à cette fête. Plus que l'espace public, elle a été pour certains l'occasion d'apprendre à reconnaître leur voisins et donc de tisser des liens plus forts :

« On a commencé à rencontrer nos voisins à la fête du quartier l'année passée. L'espace était déjà là, mais on ne se voyait pas régulièrement. Du coup après la fête, on a commencé à les voir davantage » (habitant 3)

Événement déclencheur, elle est aussi l'occasion de constater que le quartier vit, en tout cas pour une partie de ses habitants. Le temps d'une fin d'après-midi – qui s'est prolongé jusque tard dans la nuit – cette fête a réuni quelques couples, une majorité de famille, des plus jeunes et des personnes âgées dans une ambiance champêtre. Chacun avait cuisiné une part du repas canadien servi à cette occasion.

Fait marquant, après avoir adressé un timide « bonjour » à l'assemblée, certains habitants qui rentraient probablement du travail à ce moment-là, sont rentrés tout simplement chez eux. Indifférence, timidité, vie active, désir de rester chez soi, autant de raisons qui peuvent pousser ces personnes à agir ainsi. Selon l'organisateur de la fête, ces voisins n'y participent pas car ils ont des centres d'intérêt différents, très éloignés des enfants, qui sont très nombreux lors de cet événement :

« C'est des personnes qui ont un âge différent du nôtre. Ils n'ont pas d'enfants. Si quelque chose devait les faire partager un moment, ça serait certainement quelque chose de plus intellectuel, une manifestation culturelle par exemple. Peut-être pas toujours orienté autour des enfants » (habitant 2)

Dans cette perspective, cette même personne, attachée aux valeurs qui caractérisent la démarche des écoquartiers, souhaiterait créer une association de voisinage. Fondée sur la conception du quartier, elle encouragerait la rencontre entre voisins autour d'activités diverses et variées.

Une idée très bien reçue par les autres habitants interrogés – notamment par ceux qui n'ont pas le temps d'initier ces contacts – qui verraient dans cette association une manière de se retrouver autour d'animations socio-culturelles qui ne sont pas, pour l'instant, présentes dans la vie du quartier. En effet, la plupart des habitants questionnés ne semblent pas satisfaits de l'absence d'animations de ce type dans le quartier [Fig. 13]. Une chance pour ceux qui préfèrent ne pas s'investir davantage dans une telle association mais qui serait prêt à participer de temps en temps à quelques activités :

« C'est bien s'il y a des choses qui s'organisent dans le quartier, on est jamais contre. Après ce n'est pas moi qui en deviendrai président. Je participerai éventuellement » (habitant 11)

À ce titre, une page Facebook, fonctionnelle depuis quelques temps, est disponible pour tous les habitants du quartier. Actualisée régulièrement, elle représente également une potentialité dans le tissage des liens sociaux entre les voisins puisque, par ce biais, ils se tiennent au courant des activités organisées, des nouvelles photos postées et des informations importantes à propos du quartier.

6. REPONSE A LA QUESTION DE RECHERCHE

Comment la situation de mixité sociale du quartier « Ecoparc » à Neuchâtel influence-t-elle les liens sociaux qu'entretiennent ses habitants ?

Une population de jeunes adultes ayant obtenu des titres universitaires a investi les appartements proposés à la location ou à la vente. Majoritairement de professions libérales, ces habitants bénéficient d'un statut social qui leur permet un train de vie aisé. Dans ces conditions, il est difficile d'observer une grande hétérogénéité des profils professionnels comme d'ailleurs une mixité sociale marquée. Cette étude démontrera cependant que les signes de cette mixité existent et qu'ils ont une influence certaine sur les liens sociaux entretenus par les habitants du quartier Ecoparc à Neuchâtel.

Ce premier constat n'est toutefois pas entièrement représentatif puisque la diversité des types de ménages est aussi le catalyseur de l'influence d'une mixité moins apparente sur des liens sociaux à priori peu entretenus. Une impression trompeuse puisque des familles côtoient des couples sans enfant et des personnes seules. Ils contribuent, tous ensemble, au développement de liens sociaux partiellement tissés.

Il existe en effet une distinction très claire entre les modes de vie des familles et des autres habitants du quartier. Si, généralement, une vie professionnelle active occupe les parents, ils sont également préoccupés par l'éducation et la socialisation de leurs enfants.

Ces enfants qui sont la cause principale de la construction de liens sociaux entre adultes. Lorsqu'ils invitent leurs camarades du quartier pour fêter un anniversaire, ils impliquent leurs parents dans un processus de mixité sociale involontaire en les amenant à lier des contacts. Lorsqu'ils jouent dehors, leur spontanéité déclenche des échanges de sourires, de regards, de paroles peut-être, encourageant ainsi des adultes d'origines, d'états civils et de statuts sociaux différents à tisser des liens.

Certes, tous les habitants du quartier ne participent pas à l'effort de mixité sociale. Une part non négligeable d'entre eux choisit d'éviter les contacts pour des raisons personnelles généralement assumées. La plupart de ces personnes restent chez elles ou ne rencontrent que celles et ceux qui leur ressemblent. Leur volonté de nouer uniquement des liens avec des voisins qui partagent les mêmes intérêts qu'elles les maintient à l'écart du processus de développement de mixité sociale et de son influence sur les liens sociaux. Une constatation qui marque cette recherche et relève la complexité de l'implication simultanée de ces deux notions. Un comportement qui

entraîne également la désagrégation des liens sociaux entre les habitants puisqu'ils sont actifs et rencontrent très rarement leurs voisins.

Cette complexité ressort également dans l'analyse des liens intergénérationnels puisque, si le quartier abrite peu de personnes âgées, celles-ci semblent particulièrement bien intégrées dans la vie sociale, confirmant ainsi que la mixité offre un réel potentiel de socialisation. Ravies d'être entourées d'enfants et de parents, elles se retrouvent souvent sur la place de l'Europe. Un espace public qui semble participer partiellement à l'initiation de liens sociaux. Très utilisé par les familles, il ne suscite pourtant pas d'engouement chez les personnes seules ou les couples qui le jugent trop froid et peu vert. Toutefois, ce n'est probablement pas dans l'aménagement de l'espace public que réside la clé de la vie sociale de ce quartier tout récent.

De fait, la socialisation est en marche. Initié par quelques fédérateurs, elle a commencé par la fête de quartier et se poursuivra avec la création d'une association qui entrainera, à son tour, de nombreuses animations socio-culturelles. Un véritable potentiel de cohésion sociale, car s'il est bien une réalité dans ce quartier, c'est que toutes les personnes interrogées sont enclines à entretenir des relations. Il ne leur manque que le temps et les occasions.

PARTIE CONCLUSION

1. CONCLUSION

La conception des écoquartiers est un lieu idéal d'observation de l'influence de la mixité sociale sur le lien social. Pourtant, soumis à un jeu d'acteurs complexe, les concepteurs peinent à introduire le principe « idéal » de mixité qui est censé jouer un rôle prépondérant sur l'équité d'accès aux aménités urbaines et le renforcement des liens sociaux entre des personnes réunifiées. « *Le bien commun durable passerait ainsi par le bien des investisseurs qui, grâce à la magie des incitations d'un marché bien cadré trouveraient leur intérêt à faire de la qualité urbaine pour tous* » (Bonard et Matthey, 2010, 4). Les « partenariats » avec les privés sont ainsi souvent parasités par des discussions d'intérêts et de rentabilité alors que des questions d'équilibre et de mixité devraient primer. Renforcer le lien social impliquerait une action significative pour intervenir « *au niveau des mécanismes de production du cadre bâti, peser sur les modalités de la production foncière et immobilière, associer étroitement une politique du logement à une politique d'aménagement urbain dotée d'une véritable fonction régulatrice globale* » (Da Cunha, 2011, 199). Difficile donc, pour les concepteurs du quartier Ecoparc à Neuchâtel d'établir une telle diversité dans le contexte de luttes d'intérêts qui a marqué pratiquement tous les écoquartiers de première génération.

Cependant, mixité ne rime pas forcément avec socialité. Car, loin d'introduire une situation de mixité sociale idéale, ce quartier reste tout de même le théâtre d'une multitude de liens qui s'y développent essentiellement orchestrés par les familles. Fait marquant, les enfants jouent un rôle majeur dans la socialisation du quartier. C'est en cela que réside la réussite majeure des instigateurs du quartier puisqu'en attirant un nombre considérable de familles, ils participent à l'effort de densification de la ville et ils s'assurent également du développement d'une vie sociale en son sein. Il ne reste alors plus qu'à se demander si, inversement, une homogénéité résidentielle n'engendrerait pas davantage de lien social qu'une mixité fantasmée ? Cette question reste pour l'instant sans réponse. Car si les habitants de ce quartier en particulier ont tendance à vouloir se rapprocher des voisins qui leurs ressemblent, leurs similarités ont également tendance à les éloigner les uns des autres. De fait, leur vie active, issue d'une formation élevée, leur confère un statut socio-économique semblable qui, cependant, restreint fortement leur potentialité de socialisation. Occupés à faire vivre des liens dispersés sur une échelle largement plus grande que celle du quartier, ils paraissent fort préoccupés par d'autres opportunités.

Rappeler que ces observations ne sont en aucun cas généralisables à toute la ville par un simple procédé de déduction semble également indispensable. Car si les Ecoquartiers ont tendance à se poser comme une solution universelle, la situation du quartier « Ecoparc » est particulière. Il faut garder à l'esprit qu'il a été conçu comme un

laboratoire de recherche. A sa construction, inscrire la durabilité dans ce type de quartier n'était pas encore ancré dans les esprits. Dans cette perspective, il n'est pas difficile d'imaginer que la majorité des préoccupations s'est focalisée sur les aspects écologiques. Malgré tout, conscient de ne pas pouvoir offrir des logements à loyer modéré, le collègue d'experts qui était à la base du projet a proposé des solutions à plusieurs niveaux pour favoriser la mixité sociale, surtout dans sa conception plus large. Car, si le quartier voit sa population se socialiser progressivement, c'est aussi parce qu'au-delà des dimensions de la simple mixité résidentielle, il participe à l'équité d'accès de la qualité urbaine et au renforcement de la cohésion sociale. Modes de vies et usagers divers se côtoient dans un même lieu, apprenant ainsi à vivre ensemble dans une partie de la ville. Prouvant ainsi, *que le véritable enjeu de la mixité sociale est moins un hypothétique équilibre arithmétique entre les groupes sociaux à l'intérieur d'un quartier que l'universalité d'accès à la qualité de la ville dans le registre des différentes échelles de l'habiter* » (Da Cunha, 2011, 200).

C'est dans cette direction que la recherche devrait être approfondie. Car appréhender ce phénomène en tenant compte avant tout de la mixité résidentielle suppose également laisser de côté des aspects importants qui se déroulent au sein même du quartier. Obtenir une vision plus précise de l'influence de la mixité sociale sur le lien social signifierait donc analyser également les interactions entre les usagers différents, qui se côtoient et vivent ensemble. Toutefois, si les réponses apporteront probablement des précisions sur la situation de ce quartier, elles ne seront toujours pas généralisables à un phénomène qui dépasse largement l'échelle de l'habiter. « *Car les transferts de bonnes pratiques testées dans le cadre d'un écoquartier ne saurait se résumer à une simple opération de reproduction* » (Bonard et Matthey, 2010, 5).

Le véritable défi d'expérimentation des écoquartiers consistera, à l'avenir, à trouver le moyen d'agir sur les tendances sociales actuelles qui dépassent largement les propres limites d'influence du quartier.

PARTIE BIBLIOGRAPHIE

1. BIBLIOGRAPHIE

- Ascher, F. (2012). *Métapolis ou l'avenir des villes*. Odile Jacob, Paris.
- Ascher, F. (2012). *Les nouveaux principes de l'urbanisme*. L'aube, La Tour d'Aigues.
- Arborio, A-M. et Fournier, P. (2010). *L'observation directe*. Armand Colin, Paris.
- Bouglé, C. (1907). *Le solidarisme*. V.Giard-E, Paris.
- Bourgeois, L. (1998). *Solidarité*. Presses du Septentrion, Villeneuve-d'Ascq.
- Bourdieu, P. (1993). *La misère du monde*. Le Seuil, Paris.
- Castel, R. (2003). *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ? La république des idées*. Le Seuil, Paris.
- Cusset, P-Y. (2007). *Le lien social*. Arman Colin, Paris.
- Dubet, F. (2002). *Le déclin de l'institution*. Editions du Seuil, Paris.
- Durkheim, E. (2004). *Le Suicide*. Quadrige-Grands textes. Paris
- Durkheim, E. (2007). *De la division du travail social*. Quadrige-Grands textes, Paris (7^e édition)
- Elias, N. (1991). *La société des individus*. Agora, Lausanne.
- Ewald, F. (1986). *L'Etat Providence*. Grasset, Paris.
- Gauchet, M. (2002). *La démocratie contre elle-même*. Gallimard, Paris.
- Grafmeyer, Y. (1994). *Sociologie urbaine*. Nathan, Paris.
- Gehl, J. (2012). *Pour des villes à échelle humaine*. Editions Ecosociété. Montréal.
- Hamnett, C. (1997) « Les aveugles et l'éléphant : l'explication de la gentrification », *Strates* [En ligne] n°9, mis en ligne le 19 octobre 2005, Consulté le 18 décembre 2014. Disponible sur : <http://strates.revues.org/611>
- Honneth, A. (2002). *La lutte pour la reconnaissance*. Edition du Cerf, Paris.
- Kaufmann, J-C. (1996). *L'entretien compréhensif*. Nathan, Paris.
- Lallement, M. (2012). *Histoire des idées sociologiques des origines à Weber*. Armand Colin, Paris.
- Le Bart, C. (2008). *L'individualisation*. SciencesPo, Paris.
- Lefebvre, H. (1968). *Le droit à la ville*. Anthropos, Paris.
- Ley, D. (1996) *The new middle class and the remaking of the central city*. Oxford University Press, Oxford.
- Marchand, B. (2009). *Quartier Ecoparc Bauart #2*. Birkhäuser, Bâle.
- Mongin, O. (2013). *La ville des flux : l'envers et l'endroit de la mondialisation urbaine*. Librairie Arthème Fayard, Paris.
- Mongin, O. (2005). *La condition urbaine*, Seuil, Paris.
- Paugam, S. (2008). *Le lien social*. Presses universitaires de France.

- Remy, J. (1998). Sociologie urbaine et rurale. L'Harmattan, Paris.
- Rey, E. (2007). Quels processus pour la création d'un quartier durable : l'exemple du projet Ecoparc à Neuchâtel. *Urbia*, no 4, p. 123-145.
- Rey, E. (2012). Régénération des friches urbaines et développement durable. Presses universitaires de Louvain.
- Rey, E. (2011). Quartiers durables : défis et opportunités pour le développement urbain, ARE.
- Ricoeur, P. (1990) Approches de la personne. Revue Esprit, Paris.
- Rodgers, R. (2000). Des villes pour une petite planète. Le Moniteur. Paris.
- Singly, F. (2012). Le questionnaire. Armand Colin, Paris.
- Simmel, G. (1999). Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation. Presses universitaires de France.
- Simmel, G. (2007). Les grandes villes et la vie de l'esprit. L'Henne,
- Stébé, J-M. et Marchal, H. (2010). La sociologie urbaine. Presses universitaires de France.
- Tapie, G. (2014). Sociologie de l'habitat contemporain : vivre l'architecture. Parenthèses, Marseille.
- Weber, M. (1982). La ville. Aubier Montaigne, Paris.
- Wyss, M. et al. (2010). De l'utopie au faire : d'une friche ferroviaire au quartier Ecoparc à Neuchâtel. Alphil, Neuchâtel.

Avenel, C. (2005). La mixité dans la ville et dans les grands ensembles. Entre mythe social et instrument politique, *Informations sociales*, n° 125, 62-71. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2005-5-page-62.htm>

Bauart. (2009). Construire la ville sur la ville : Quartier durable Ecoparc à Neuchâtel. Présentation succincte du projet. Disponible sur : http://www.bauart.ch/upload/File/Document%20Ecoparc_F.pdf

Bonard, Y. et Matthey, L. (2010). Les éco-quartiers : laboratoires de la ville durable. *Cybergeo : European Journal of Geography [En ligne]*. Disponible sur : <http://cybergeo.revues.org/index23202.html>

Charmes, E. (2009). Pour une approche critique de la mixité sociale. Redistribuez les populations ou les ressources ? *La vie des idées*, 1-13. Disponible sur : <http://www.laviedesidees.fr>

Cusset, P.-Y. (2006). Les évolutions du lien social, un état des lieux. *Horizons stratégiques*, n° 2, 21-36. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-horizons-strategiques-2006-2-page-21.htm>

Da Cunha, A. (2011). Les écoquartiers, un laboratoire pour la ville durable : entre modernisations écologiques et justice urbaine. *Espaces et sociétés*, n° 144-145, 193-200. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2011-1-page-193.htm>

Debarbieux, B. et Perraton, C. (1998) Le parc, la norme et l'usage : Le parc du Mont Royal et l'expression de la pluralité des cultures à Montréal. *Géographie et Cultures*, n° 26, p. 109-127

Deschamps, E. (2001). La politique urbaine du logement : l'objectif de mixité sociale », *Revue française des affaires sociales*, n° 3, 81-97. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2001-3-page-81.htm>

Genestier, P. (1999). Le sortilège du quartier : quand le lieu est censé faire lien. *Les annales de la recherche urbaines n°82*, 142-153. Disponible sur : http://www.annalesdelarechercheurbaine.fr/IMG/pdf/Genestier_ARU_82.pdf

Genestier, P. (2006). L'expression « lien social » : un syntagme omniprésent, révélateur d'une évolution paradigmatique. *Espaces et sociétés*, n°126, 19-34. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2006-3-page-19.htm>

Genestier, P. (2010). La mixité : mot d'ordre, vœux pieux ou simple argument ? *Espaces et sociétés*, n° 140-141, 21-35. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2010-1-page-21.htm>

Granovetter, M. (1973). The Strength of Weak Ties. *American journal of sociology*. Vol. 78, 1360-1380.

Jaillet, M.-C, Perrin, E., et Ménard, F. (2008). Diversité sociale, ségrégation urbaine, mixité. Lyon : Puca.

Jaillet-Roman, M. (2005). La mixité sociale : une chimère ? Son impact dans les politiques urbaines, *Informations sociales*, n° 123, 98-105. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2005-3-page-98.htm>

Lelévrier, C. (2010). La mixité dans la rénovation urbaine : dispersion ou re-concentration ? *Espaces et sociétés*, n° 140-141, 59-74. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2010-1-page-59.htm>

Oberti, M. (2001). Le « communautarisme de classe » : distance spatiale et sociale comme alternative à la mixité sociale. *Mouvements*, n° 15-16, 212-214. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-mouvements-2001-3-page-212.htm>

Schulte-Haller, M. (2011). Mixité sociale et développement de quartier : entre désir et réalité. *Berne : Programme Projets urbain*.

PARTIE ANNEXE

1. QUESTIONNAIRE

Informations générales

1. Quel est votre âge ?

- 18-24 ans 25-34 ans 35-49 ans 50-65 ans plus de 65 ans

2. Quel est votre sexe ?

- Masculin Féminin

Le logement

3. Quelle est votre adresse ?

- Rue du Crêt-Taconnet Espace de l'Europe N° :

4. À quel étage habitez-vous ?

- R-d-Ch. 1^{er} 2^{ème} 3^{ème} 4^{ème} 5^{ème} 6^{ème} 7^{ème} 8^{ème}

5. À quel titre occupez-vous ce logement ?

- propriétaire de ce logement
 locataire de ce logement
 autre
 ne sait pas

6. Quel est le loyer mensuel, charges comprises, de votre logement (sans places de parc) ?

- moins de 500.- francs
 de 500.- à 1000.- francs
 de 1001.- à 1500.- francs
 de 1501.- à 2000.- francs
 de 2001.- à 2500.- francs
 plus de 2500.- francs
 ne sait pas
 refus

7. De combien de pièces est composé votre logement ?

- 1 pièce / 1,5 pièces
 2 pièces / 2,5 pièces
 3 pièces / 3,5 pièces
 4 pièces / 4,5 pièces
 5 pièces / 5,5 pièces
 6 pièces / 6,5 pièces
 plus de 7 pièces
 ne sait pas

Statut d'occupation du logement

8. Dans quel type de ménage vivez-vous ?

- personne seule sans enfant
- personne seule avec enfants
- couple sans enfant
- couple avec enfants
- autre ménage commun
- ne sait pas

9. Combien d'enfants vivent avec vous ?

- 0 1 2 3 plus de 3 ne sait pas

10. Quel âge ont-ils ?

- 0 à 10 ans 11 à 18 ans 18 à 30 ans ne sait pas

11. Combien de personnes vivent avec vous ?

- 1 2 3 plus de 3 ne sait pas

12. Des membres de votre famille vivent-ils dans le quartier ?

- oui non ne sait pas

Statut socio-professionnel

13. Combien de personnes ont un emploi rémunéré dans votre ménage, que ce soit à plein temps ou à temps partiel ?

- aucune 1 2 plus de 2 ne sait pas

14. Quel est la dernière école ou formation que vous avez terminée ?

- aucune formation achevée
- primaire, primaire supérieur
- secondaire, collège
- maturité, gymnase
- école professionnelle, apprentissage
- école professionnelle supérieure
- université, EPFL, EPFZ, haute école
- autre
- ne sait pas

15. Quel est la dernière école ou formation que votre conjoint a terminée ?

- aucune formation achevée
- primaire, primaire supérieur

- secondaire, collègue
- maturité, gymnase
- école professionnelle, apprentissage
- école professionnelle supérieure
- université, EPFL, EPFZ, haute école
- autre
- ne sait pas

16. Quel est votre statut actuel ?

- dirigeant
- profession libérale
- autre indépendant
- profession intellectuelles et d'encadrement
- professions intermédiaire
- non-manuel qualifié : employé
- manuel qualifié : ouvriers
- travailleur non qualifié
- autre
- ne sait pas

17. Quel est le statut actuel de votre conjoint ?

- dirigeant
- profession libérale
- autre indépendant
- profession intellectuelles et d'encadrement
- professions intermédiaire
- non-manuel qualifié : employé
- manuel qualifié : ouvriers
- travailleur non qualifié
- autre
- ne sait pas

18. Quel est le revenu net mensuel (après déductions) de votre ménage ?

- moins de 2500.- francs par mois
- de 2500.- à 5500.- francs par mois
- de 5500.- à 7500.- francs par mois
- de 7500.- à 12000.- francs par mois
- plus de 12000.- francs par mois
- ne sait pas
- refus

19. Concernant votre quartier, quel est votre degré de satisfaction quant aux critères suivants ?

Critères de satisfaction	Pas du tout satisfaisant	Peu satisfaisant	Moyennement satisfaisant	satisfaisant	Très satisfaisant	Ne sait pas
Localisation du logement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Taille du logement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La vue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le loyer du logement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'accessibilité aux transports publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La proximité des commerces	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La proximité des structures d'accueil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La proximité de la gare	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'accessibilité en voiture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Disponibilité de place de stationnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La présence de jardins publics (espaces verts)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La tranquillité du quartier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La sécurité du quartier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La présence de place de jeux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les relations de voisinage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre intégration dans la vie du quartier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La réputation du quartier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La présence d'associations de quartier, d'animations socio-culturelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La diversité de la population qui vit dans votre quartier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le type de population qui vit dans votre quartier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

20. Souhaitez vous déménager prochainement?

- oui non ne sait pas

21. Pour quelles raisons souhaitez-vous / souhaiteriez-vous déménager ? (plusieurs réponses possibles)

<input type="checkbox"/> loyer trop élevé	<input type="checkbox"/> mauvaise réputation du quartier
<input type="checkbox"/> logement trop petit	<input type="checkbox"/> insécurité du quartier
<input type="checkbox"/> logement trop grand	<input type="checkbox"/> quartier trop bruyant
<input type="checkbox"/> appartement mal équipé	<input type="checkbox"/> mauvaises relations de voisinage
<input type="checkbox"/> appartement mal isolé au bruit	<input type="checkbox"/> manque de vie associative dans le quartier
<input type="checkbox"/> appartement mal isolé	<input type="checkbox"/> mauvaise situation géographique
<input type="checkbox"/> pas de balcon / terrasse	<input type="checkbox"/> trop éloigné du lieu de travail, des commerces
<input type="checkbox"/> pas assez de place de jeux	<input type="checkbox"/> trop éloigné des transports publics
<input type="checkbox"/> pas de jardin	<input type="checkbox"/> trop éloignés des lieux de loisirs
<input type="checkbox"/> pas assez d'espaces verts	<input type="checkbox"/> trop éloigné des écoles, des structures d'accueil
<input type="checkbox"/> pas d'ascenseur	<input type="checkbox"/> opportunité unique ailleurs
<input type="checkbox"/> difficulté de parcage	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> changement de la taille de la famille	autre :.....
<input type="checkbox"/> changement d'emploi	<input type="checkbox"/> ne sait pas

2. GRILLE D'ENTRETIEN : HABITANTS

Consigne initiale

« Vous habitez au sein de ce quartier, pouvez-vous me dire quels liens vous entretenez avec vos voisins? »

Guide thématique (série de thèmes à explorer au cours de l'entretien)

Liens sociaux entre les habitants du quartier

Mixité sociale

- Type de voisins : qui sont les voisins en lien avec l'interviewé (personne âgée, famille, etc.)?
- Forme d'association : a-t-il tendance à s'associer avec des personnes qui lui ressemble (classes sociales, âge, etc.) ?
- Présence de la famille dans le voisinage (liens forts) : Qui ? Raison d'emménager dans le quartier ? la présence de la famille empêche-t-elle de rencontrer les autres voisins ?

Formes subjectives des liens entretenus

- Le sentiment : quels sentiments éprouve l'interviewé à l'égard de ces voisins ? sentiment de sécurité ? malaise ? conflit ? est-il réticent à entretenir une relation avec eux ?
- La satisfaction : la situation actuelle satisfait-elle l'interviewé ?
- L'intensité du lien : est-il devenu ami avec certains voisins ? a-t-il confiance en ses voisins ?
- La signification de ces liens : que représente ces liens pour l'interviewé ? par quoi se traduisent-ils ?
- L'importance de ces liens : sont-ils importants pour lui ?
- La motivation de l'interviewé : qu'est qui le motive à les entretenir ? Sont-ils indispensables ? Ou au contraire peut-il aisément s'en passer ?
- Appartenance au quartier : l'interviewé se sent-il appartenir au quartier ? est-il attentif à ce qui s'y passe ?
- Le rôle de l'interviewé : comment perçoit-il son rôle dans le quartier ? simple habitant ?

Formes objectives des liens entretenus

- Nature des liens avec les voisins : que font-ils ensemble ? simple « bonjour » ? politesses ? activités communes ? jeux ?

- Circonstance : événements déclencheurs du lien ?
- Fréquence et durée des liens : se voient-ils fréquemment ? les contacts sont-ils brefs ou longs ?
- Nombre de liens : contacts avec peu de personne ou avec beaucoup de personne ?
- Proximité du lien : uniquement avec les voisins du même immeuble ou également avec ceux des autres immeubles ?

Lieu de la rencontre, rapport à l'espace

- Espace privé : l'interviewé est-il satisfait de son logement ? accueille-t-il des voisins chez lui ? s'agit-il d'un logement subventionné ?
- Espace public : Que pense-t-il des espaces publics ? Le lien se crée-t-il dans les espaces publics destinés à la rencontre ? Selon l'interviewé, sont-ils satisfaisant ? Que pense-t-il des espaces de loisirs et de détente ? A-t-on facilement accès au quartier selon lui ? l'aménagement du quartier favorise-t-il le contact social ? Les lieux de loisirs sont-ils accessibles pour tous et par tous ?

Organisation et participation

- Vie participative : avez-vous participer aux séances de consultation lors de la conception du quartier ? Qu'est-ce que cet effort de participation vous a apporté quant à la perception de votre quartier ? Participez-vous d'une manière ou d'une autre à la vie sociale de ce quartier ?
- Vie associative : est-ce qu'il en existe selon sa connaissance ? fait-il partie d'une association de quartier ? (en cas de oui ou non) pourquoi ?
- Structures d'accueil : existe-t-il une structure d'accueil dans le quartier ? est-elle adaptée au besoin du quartier ?

3. GRILLE D'ENTRETIEN : ACTEURS INSTITUTIONNELS

Qu'est-ce que la mixité social ?

→ Intergénérationnel ? Ethnies ? La taille des ménages ? Le revenu ? Le sexe ?

Quelles étaient vos intentions sur le plan social lors de la conception de ce quartier ?

Quelles sont les traductions de ses intentions dans le programme de construction?

→ Espace privé ? Logements sociaux ? Logements pour les personnes âgées ?

→ Espace public ? Lieux de rencontre ? Loisirs ? Associations de voisinage ? Crèche ?

Quels sont les instruments qui ont permis la réalisation de ce quartier ?

→ Publics ? Politiques sociales ? Subventions ? Maître d'ouvrage ?

→ Privé ? Cahier des charges ? Entrepreneur ? Gestion immobilière ?

Pensez-vous que le quartier possède suffisamment d'autonomie susceptible de créer un sentiment d'appartenance et de favoriser la cohésion sociale ?

Comment pensez-vous que l'on pourrait améliorer ou corriger la situation actuelle du quartier sur le plan social ?